

Grammaire

LAROUSSE



- Toutes les **notions** fondamentales
- Les **règles d'accord** expliquées
- L'emploi des **temps** et des **modes** du verbe

LES INDISPENSABLES

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

LES INDISPENSABLES

Grammaire

Jean Dubois,
agrégé de grammaire,
docteur ès lettres,

et

René Lagane,
agrégé de grammaire



21, rue du Montparnasse 75283 Paris Cedex 06

© Éditions LAROUSSE 2009

ISBN 978-2-03-584560-3

Imprimé en Italie par
LA TIPOGRAFICA VARESE à Varese
Dépôt légal : mai 2009. 302681
N° projet : 11016127 - Juillet 2011

SOMMAIRE

LA PHRASE ET SES CONSTITUANTS 1

1 LA PHRASE	2
La phrase simple	2
La phrase complexe	2
2 LES CLASSES DE MOTS	3
Les différentes classes grammaticales	3
Les changements de catégorie grammaticale	4
3 LA PONCTUATION	5
Les principaux signes	5
Les autres signes	5

LE NOM : NATURE ET FONCTION 7

4 LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE NOMS	8
Noms concrets et noms abstraits	8
Noms simples et noms composés	8
Noms communs et noms propres	8
5 LE GENRE ET LE NOMBRE	10
Le genre	10
Le nombre	11
6 LE FÉMININ DES NOMS	12
Formation du féminin	12
Féminins irréguliers	13
Particularités	13
7 LE PLURIEL DES NOMS	15
Pluriel des noms communs	15
Pluriel des noms communs d'origine étrangère	16
Pluriel des noms propres	16
Pluriel des noms composés	17
Les changements de sens au pluriel	18
8 LE NOM : SUJET ET COMPLÈMENT D'AGENT	19
Sens et fonction du nom sujet	19
Sujet d'un verbe à un mode personnel ou impersonnel	19
Sujet non exprimé	20
Sujet réel et sujet apparent	20
Le complément d'agent	20
9 LA PLACE DU SUJET	21
Position après le verbe	21
Position avant le verbe et reprise par un pronom	22
10 LE NOM : COMPLÈMENT DE DÉTERMINATION	23
Place du complément du nom	23
Sens du complément du nom	23
11 LE NOM : COMPLÈMENT D'OBJET	24
Les différents compléments d'objet	24
La place du complément d'objet	25
12 LE NOM ATTRIBUT, L'APPOSITION ET L'APOSTROPHE	26
Le nom attribut	26
Le nom mis en apposition	26
Le nom mis en apostrophe	27
13 LES COMPLÈMENTS CIRCONSTANCIELS	28
Construction des compléments circonstanciels	28
Le complément circonstanciel de lieu	28
Le complément circonstanciel de temps	29
Les compléments circonstanciels de manière	29
Les compléments circonstanciels de prix et de mesure	30

Les compléments circonstanciels d'accompagnement et de privation.....	30
Le complément circonstanciel de moyen.....	31
Le complément circonstanciel de cause.....	31
Le complément circonstanciel d'opposition.....	31
Le complément circonstanciel de but.....	32
Place des compléments circonstanciels.....	32

L'ADJECTIF QUALIFICATIF : NATURE ET FONCTION..... 33

14 L'ADJECTIF : GENRE, NOMBRE ET PLACE	34
Formation du féminin.....	34
Formation du pluriel.....	36
Place de l'adjectif qualificatif épithète	37
15 L'ACCORD DE L'ADJECTIF	38
Accord de l'adjectif avec plusieurs noms.....	38
Accord de l'adjectif avec un nom suivi d'un complément	38
Accord des adjectifs composés.....	39
Accord des adjectifs de couleur.....	39
Particularités de forme et d'accord.....	40
16 LES DEGRÉS DE SIGNIFICATION DE L'ADJECTIF.....	41
Le comparatif.....	41
Le superlatif relatif.....	41
Le superlatif absolu.....	41
Comparatifs et superlatifs irréguliers.....	42
L'article devant le superlatif relatif.....	42
17 LES FONCTIONS DE L'ADJECTIF	43
Adjectif épithète.....	43
Adjectif apposition.....	43
Adjectif attribut.....	43
Le complément de l'adjectif.....	44

LES DÉTERMINANTS DU NOM ET LES PRONOMS 45

18 EMPLOI DES DÉTERMINANTS ET DES PRONOMS	46
Les déterminants du nom.....	46
Les pronoms.....	46
Ressemblances entre déterminants et pronoms.....	47
19 L'ARTICLE	48
Les formes de l'article.....	48
L'article défini et ses emplois.....	49
L'article indéfini et ses emplois.....	50
L'article partitif et ses emplois.....	50
20 LES ADJECTIFS NUMÉRIQUES	52
Les formes des adjectifs numériques.....	52
L'accord des adjectifs numériques.....	52
Emplois particuliers.....	53
Les noms de nombre.....	53
21 LES ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS	54
Les formes de l'adjectif possessif.....	54
Les sens de l'adjectif possessif.....	55
Particularités de l'adjectif possessif.....	55
Les formes et les fonctions des pronoms possessifs.....	55
22 LES ADJECTIFS ET PRONOMS DÉMONSTRATIFS.....	57
Les formes des adjectifs démonstratifs.....	57
Les emplois particuliers des adjectifs démonstratifs.....	57
Les formes des pronoms démonstratifs.....	58
Les emplois particuliers des pronoms démonstratifs.....	58
Les fonctions du pronom démonstratif.....	59
23 LES PRONOMS PERSONNELS : GÉNÉRALITÉS	61
Le genre des pronoms personnels.....	61
Les formes du pronom personnel.....	61

	Les pronoms neutres <i>il</i> et <i>le</i>	62
	Emplois particuliers de <i>nous</i> et <i>vous</i>	62
	Le pronom personnel réfléchi.....	63
	Le pronom personnel <i>en</i>	63
	Le pronom personnel <i>y</i>	64
24	PRONOMS PERSONNELS : FONCTION ET PLACE	65
	Les fonctions des pronoms personnels.....	65
	Place du pronom personnel sujet.....	65
	Place du pronom personnel complément.....	66
	Répétition du pronom personnel.....	66
	Reprise d'un nom ou d'un pronom par un pronom personnel.....	67
	Le pronom personnel explétif.....	67
25	LES PRONOMS ET ADJECTIFS RELATIFS : GÉNÉRALITÉS	68
	Le rôle du pronom relatif.....	68
	Formes et fonctions des pronoms relatifs.....	68
	Place du relatif.....	69
	Répétition du pronom relatif.....	69
	Les relatifs indéfinis.....	70
	Les adjectifs relatifs.....	70
26	PRONOMS RELATIFS : EMPLOIS PARTICULIERS	71
	Qui / Que / Quoi.....	71
	Dont / Où.....	72
	Lequel.....	73
27	LES PRONOMS ET ADJECTIFS INTERROGATIFS	74
	Les formes des pronoms interrogatifs.....	74
	Emplois et fonctions des pronoms interrogatifs.....	75
	Les formes de l'adjectif interrogatif et exclamatif.....	76
28	LES PRONOMS ET ADJECTIFS INDÉFINIS : GÉNÉRALITÉS	77
	Les formes des pronoms indéfinis.....	77
	Les fonctions des pronoms indéfinis.....	77
	Les formes des adjectifs indéfinis.....	78
29	PRONOMS ET ADJECTIFS INDÉFINIS : EMPLOIS PARTICULIERS	79
	Aucun, aucune / Autre, autrui.....	79
	Certain, certaine / Chaque, chacun / Divers, plusieurs / L'un, l'autre.....	80
	Même / On.....	81
	Personne, rien / Quelconque, quiconque / Quelque.....	82
	Quelqu'un(e), quelques-un(e)s / Tel.....	83
	Tout.....	84
	LE VERBE	85
30	LES VERBES	86
	Les différents types de verbes.....	86
	Verbes transitifs et intransitifs.....	86
31	LES VOIX	88
	La voix active.....	88
	La voix passive.....	88
	La voix pronominale.....	89
32	MODES, TEMPS, ASPECTS ET PERSONNES	91
	Modes et temps.....	91
	Aspects.....	92
	Personnes et nombres / Les verbes impersonnels.....	93
	Radical et terminaison.....	93
33	LES AUXILIAIRES ET SEMI-AUXILIAIRES	95
	Les auxiliaires <i>avoir</i> et <i>être</i>	95
	Les auxiliaires de mode ou de temps.....	95
	LES CONJUGAISONS	97
34	GROUPES ET FORMES VERBALES	98
	Les groupes de conjugaison.....	98

	Les formes verbales dans les phrases négatives	98
	Les formes verbales des phrases interrogatives	98
35	PARTICULARITÉS DES CONJUGAISONS	100
	Verbes du 1 ^{er} groupe	100
	Verbes du 2 ^e groupe	101
	Verbes du 3 ^e groupe	102
36	LE MODE INDICATIF	103
	Le présent / Le futur	103
	L'imparfait / Le passé simple	104
	Le passé composé / Le passé antérieur	105
	Le plus-que-parfait / Le futur antérieur	106
37	LE MODE SUBJONCTIF	107
	Sens et emplois du subjonctif	107
	Les temps du subjonctif dans les subordonnées	107
38	LE MODE IMPÉRATIF	109
	Valeurs particulières de l'impératif	109
	Valeur des temps de l'impératif	109
39	LE MODE CONDITIONNEL	110
	Valeurs particulières du conditionnel	110
	Les temps du conditionnel	110
	Le conditionnel employé comme futur	111
40	LE MODE INFINITIF	112
	Les temps de l'infinitif	112
	Valeurs particulières de l'infinitif comme verbe	112
	Fonctions de l'infinitif employé comme nom	113
41	LE MODE PARTICIPE	114
	Le participe présent / Le participe passé	114
	LES ACCORDS DU VERBE	115
42	L'ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET	116
	Accord du verbe avec un seul sujet	116
	Accord du verbe avec plusieurs sujets	116
43	L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ	118
	Participe passé employé sans auxiliaire	118
	Participe passé conjugué avec <i>avoir</i>	118
	Participe passé conjugué avec <i>être</i>	120
	LES MOTS INVARIABLES	123
44	LES ADVERBES	124
	Adverbes de manière	124
	Adverbes de lieu / Adverbes de temps	125
	Adverbes de quantité / Adverbes d'opinion	126
	Adverbes d'interrogation / Les compléments de l'adverbe	128
45	LES PRÉPOSITIONS	129
	Forme des prépositions / Rôle des prépositions	129
	Sens des prépositions	130
	Répétition des prépositions	131
46	LES CONJONCTIONS	132
	Les conjonctions de coordination	132
	Les conjonctions de subordination	133
47	LES INTERJECTIONS	135
	Les diverses interjections	135

ANNEXES : TABLEAUX DE CONJUGAISON..... 136 à 154

Conjugaison à la voix active / conjugaison à la voix passive / être / avoir / envoyer / finir / aller / ouvrir / recevoir / rendre / verbes du 3^e groupe en -ir / verbes du 3^e groupe en -oir / verbes du 3^e groupe en -re

LA PHRASE ET SES CONSTITUANTS

- 1 LA PHRASE
- 2 LES CLASSES DE MOTS
- 3 LA PONCTUATION

■ La phrase est l'élément fondamental du discours ; constituée d'une combinaison de groupes de mots, elle est douée de sens.

■ On distingue les mots selon leur sens, leur forme et leur fonction dans la phrase.

■ Les noms, adjectifs, articles, pronoms, verbes sont des mots variables ; les adverbes, prépositions, conjonctions, interjections sont des mots invariables.

■ Les signes de ponctuation servent à séparer les phrases, les propositions, les mots entre eux, pour obéir à un besoin de clarté ou pour marquer une nuance de la pensée ou une intonation.

1 LA PHRASE

Le nom et le verbe sont les constituants essentiels de la phrase. Ils forment respectivement un groupe du nom, qui a des fonctions syntaxiques diverses, et un groupe du verbe.

1 La phrase simple

■ Une phrase simple est constituée seulement d'un groupe du nom et d'un groupe du verbe :

Le chat poursuit une souris.
groupe du nom groupe du verbe

Le petit chat de mon voisin joue avec la pelote de laine.
groupe du nom groupe du verbe

► On voit que **chaque groupe peut être développé** au moyen d'adjectifs ou d'autres groupes de mots ayant une fonction de compléments et formant une ramification de la phrase simple.

Inversement, il arrive que le groupe du nom se réduise au nom seul :

Marie joue avec Jean.
groupe du nom

► Parfois, le **groupe du verbe** se réduit au verbe seul :

Le petit chat dort.
groupe du verbe

► Parfois, enfin, le **groupe du nom** n'est pas exprimé, par exemple quand le verbe est à l'impératif :

– // *Viens ici !*

Mais, en fait, le groupe du nom désignant l'être à qui l'on s'adresse pourrait être exprimé :

Paul, // viens ici !

2 La phrase complexe

■ Une phrase complexe est constituée d'une combinaison de plusieurs phrases, appelées alors **propositions** ; à une phrase simple dite **principale** sont **subordonnées** d'autres phrases au moyen de conjonctions ou de pronoms relatifs :

Je pense que Paul a dû être retardé par l'orage.
proposition principale conjonction proposition subordonnée

2 LES CLASSES DE MOTS

La combinaison des mots dans une phrase pour produire le sens se fait selon les règles propres aux différentes classes, ou catégories, grammaticales auxquelles ces mots appartiennent.

1 Les différentes classes grammaticales

Chaque mot appartient à une classe grammaticale, définie par certaines propriétés syntaxiques et sémantiques ; il entre donc dans une catégorie grammaticale.

- **Le verbe** exprime une action ou un état :

*Le jardin **reste** inculte depuis qu'elle est partie* (rester = verbe d'état).

*Il **part** en vacances demain* (partir = verbe d'action).

- **Le nom** désigne un être ou une chose qui est dans un état, qui participe à une action, qui est en relation avec un autre être ou une autre chose :

*Depuis plusieurs **jours**, les **vagues** frappaient la **digue** avec **violence**.*

- **L'article** détermine le nom et en précise le genre et le nombre :

***Un** concert sera donné dans **la** salle **des** fêtes.*

- **L'adjectif** indique une qualité ou précise le nom :

*Un **fin** voilier entre dans le port.*

***Ma** sœur a lu **ce** livre **deux** fois.*

- **Le pronom** remplace un nom ou indique la personne qui agit ou subit :

*J'ai prêté mon stylo à Luce, car **elle** avait perdu **le sien**.*

- **L'adverbe** modifie le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe :

*Elle s'installe **confortablement**.*

*Il fait **trop** beau pour travailler.*

*« **Très** peu, dit-il. »*

- **La conjonction** et **la préposition** établissent des rapports entre les mots ou les groupes de mots :

*Les parents **et** les amis **de** Jean le féliciteront **pour** sa promotion.*

■ **L'interjection** souligne une exclamation de colère, de surprise, de dépit, etc. :

Hélas ! tout est perdu ! Oh ! il n'est pas rentré !

② Les changements de catégorie grammaticale

■ Un mot est à l'origine un nom, un adjectif ou un verbe, mais il peut changer de catégorie grammaticale :

► **le nom** peut devenir **adjectif** :

griller des marrons → des vestes marron (adjectif de couleur) ;

► **l'adjectif** peut devenir **nom, adverbe, préposition** :

elle est malade → soigner les malades (nom) ;

un faux pas → il chante faux (adverbe) ;

il est sain et sauf → sauf votre respect (préposition) ;

► **le participe** peut devenir **adjectif, nom, préposition** :

obéissant à sa mère → une fille obéissante (adjectif) ;

assuré contre le vol → les assurés sociaux (nom) ;

en suivant la route → suivant ce qu'il dira (préposition) ;

► **l'infinitif** peut devenir **nom** :

elle croit devoir le dire → elle fait son devoir ;

► **l'adverbe** peut devenir **nom, adjectif** :

rester dehors → des dehors insignifiants (nom) ;

il dort bien → des gens très bien (adjectif).

3 LA PONCTUATION

Les signes de ponctuation servent à séparer les phrases, les propositions, les mots entre eux, pour obéir à un besoin de clarté ou pour marquer une nuance de la pensée ou une intonation.

1 Les principaux signes

- **Le point .** indique la fin de la phrase :

La maison est au sommet de la colline.

- **La virgule ,** sépare des éléments juxtaposés ou apposés : sujets, verbes, adjectifs, etc., ou des propositions circonstancielles, relatives à valeur explicative, incises, participiales. Elle marque une courte pause :

On voit le ciel, la mer, la côte.

Cette maison, vieille, massive, sorte de forteresse, était inhabitée.

Je vois, dit-il, que vous comprenez.

- **Le point-virgule ;** sépare deux aspects d'une même idée, deux phases d'une action. Il marque une pause un peu plus longue que la virgule :

Le chien, qui sommeillait, s'éveilla en sursaut ; il dressa l'oreille.

- **Le deux-points :** précède une citation ou un développement explicatif :

Elle s'écria : « Lâchez-moi ! »

Je n'avance pas : je suis sans cesse dérangé.

2 Les autres signes

- **Le point d'interrogation ?** se place à la fin des phrases qui expriment une interrogation directe :

Quand aurons-nous terminé ? Que veut-elle ?

- **Le point d'exclamation !** s'écrit après les interjections ou les phrases exprimant un sentiment vif :

Attention ! Comme je vous plains !

La ponctuation

■ **Les points de suspension ...** indiquent que la pensée n'est pas complètement exprimée. Ils marquent aussi une pause mettant en valeur ce qui suit :

Si elle avait voulu...

Cette absence me paraît... surprenante.

■ **Le tiret —** indique le début d'un dialogue ou le changement d'interlocuteur ; il s'emploie aussi pour mettre en valeur un mot ou une expression :

Es-tu prête ? — Pas encore.

L'autre chien — le vieux — dormait.

■ **Les guillemets « »** se mettent au commencement et à la fin d'une citation ou de la reproduction exacte des paroles de quelqu'un, ou encore pour marquer qu'une expression est étrangère au langage courant :

« Venez me voir demain », dit-il.

La « polenta » est un mets italien.

■ **Les parenthèses ()** indiquent une phrase ou une réflexion accessoires ou encadrent le nom de l'auteur d'une citation :

On annonça (et chacun s'en doutait) que le vainqueur ne viendrait pas.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point (La Fontaine).

■ **Les crochets []** s'emploient parfois à la place des parenthèses, par exemple pour insérer une précision, une remarque personnelle dans une citation :

Elle [la cigale] alla crier famine... (La Fontaine).

LE NOM : NATURE ET FONCTION

- 4 LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE NOMS
- 5 LE GENRE ET LE NOMBRE
- 6 LE FÉMININ DES NOMS
- 7 LE PLURIEL DES NOMS
- 8 LE NOM : SUJET ET COMPLÉMENT D'AGENT
- 9 LA PLACE DU SUJET
- 10 LE NOM : COMPLÉMENT DE DÉTERMINATION
- 11 LE NOM : COMPLÉMENT D'OBJET
- 12 LE NOM ATTRIBUT, L'APPOSITION ET L'APOSTROPHE
- 13 LES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

■ Le nom, appelé aussi « substantif », est un mot variable, qui désigne soit un être animé (personne ou animal), soit une chose (objet ou idée) ; *chat, table, informaticienne, honneur, philosophie, sentiment, moto* sont des noms.

4 LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE NOMS

1 Noms concrets et noms abstraits

■ On distingue, **selon le sens** :

- ▶ **les noms concrets**, qui désignent des êtres vivants, des objets ou des choses ; on peut distinguer dans cette catégorie les noms **animés** (*cheval*, *fermier*) et les noms **non animés** (*plante*, *maison*) ;
- ▶ **les noms abstraits**, qui expriment des idées, des manières d'être :
navire est un nom concret ; *fermeté* est un nom abstrait.

2 Noms simples et noms composés

■ On distingue, **selon la forme** :

- ▶ **les noms simples**, formés d'un seul mot :
timbre est un nom simple ;
- ▶ **les noms composés**, formés de la réunion de plusieurs mots :
portemanteau est un nom composé écrit en un seul mot ;
timbre-poste est un nom composé écrit en plusieurs mots, avec un trait d'union ;
résidence secondaire est un nom composé écrit en plusieurs mots, sans trait d'union.

3 Noms communs et noms propres

■ Les noms se répartissent en **noms communs** et en **noms propres**.

- ▶ **Les noms communs** désignent tous les êtres, les choses d'une même espèce :

le fauteuil du salon est un nom commun ; il désigne un objet particulier, mais qui répond à une définition générale ; le nom *fauteuil* est commun à tous les objets de la même espèce que lui. Il ne prend pas la majuscule.

- ▶ **Les noms propres** donnent aux êtres vivants ou aux choses personnifiées une personnalité qui les présente comme des individus distincts des autres :

Louise, *un Québécois*, *le Saint-Laurent*, *Lausanne*, *le Sénégal* sont des noms propres. Ils prennent la majuscule.

Les noms propres sont essentiellement des **prénoms**, des **noms de famille**, des **noms d'habitants** d'un pays, d'une région, d'une ville, des **noms géographiques** (pays, fleuves, montagnes, régions, etc.).

ATTENTION

- Un nom propre est parfois employé comme nom commun, et inversement :

*Le **bordeaux** est un vin de la région de **Bordeaux** ;*

***Hercule** est un héros mythologique. Un **hercule** est un homme très fort.*

- En revanche, *Charpentier, Lemercier, Marchand*, noms de famille, sont des noms propres issus de noms communs.

5 LE GENRE ET LE NOMBRE

1 Le genre

■ Les noms se répartissent en **deux genres, le masculin et le féminin**, qui se manifestent par l'accord des articles et des adjectifs qui s'y rapportent :

le frère (masculin) ; *la sœur* (féminin) ;

un pantalon blanc ; *une robe blanche*.

■ **Les noms d'êtres humains et de certains animaux** sont du masculin ou du féminin suivant le sexe :

le père ; *la mère* ; *le soldat* ; *la concierge* ; *le chien*, *la chienne*.

ATTENTION *Une ordonnance, une vigie, une estafette, une clarinette, une sentinelle*, désignant des hommes, sont du féminin, tandis qu'*un mannequin, un bas-bleu, un laideron et un cordon-bleu*, désignant des femmes, sont du masculin.

■ **Les noms de choses, les noms abstraits** sont répartis par l'usage dans l'un ou l'autre genre :

une table, un banc, une chaise, un lit.

■ La présence de certains **suffixes** ou **terminaisons** permet de reconnaître le genre des noms :

suffixes de noms masculins	exemples	suffixes de noms féminins	exemples
-age	<i>le nettoyage</i>	-ade	<i>une baignade</i>
-ail	<i>le travail</i>	-aie	<i>une cerisaie</i>
-ain	<i>un Romain</i>	-aille	<i>une canaille</i>
-ament	<i>le firmament</i>	-aine	<i>une quinzaine</i>
-eau	<i>un bordereau</i>	-aison	<i>une salaison</i>
-ement	<i>l'étonnement</i>	-ance	<i>la croyance</i>
-er	<i>un boucher</i>	-ande	<i>une réprimande</i>
-ier	<i>un prunier</i>	-ée	<i>une visée</i>
-illon	<i>un raidillon</i>	-ie	<i>de la charcuterie</i>
-in	<i>un ravin</i>	-ille	<i>une brindille</i>
-is	<i>du hachis</i>	-ise	<i>la franchise</i>
-isme	<i>le racisme</i>	-ison	<i>une garnison</i>
-oir	<i>le terroir</i>	-itude	<i>la solitude</i>

-teur	<i>un alternateur</i>	-oire -sion -té -tion -trice -ure	<i>une écumoire la passion la beauté une attention une motrice la culture</i>
-------	-----------------------	--	---

■ Quelques catégories de noms appartiennent à un genre déterminé.

► Sont ordinairement **masculins** :

- les noms d'arbres : *un chêne, un pin, un hêtre* ;
- les noms de métaux : *le fer, le zinc, le cuivre* ;
- les noms de langues : *le français, le chinois, le turc*.

► Sont habituellement **féminins** :

- les noms de sciences : *la physique, la chimie*.

Mais il existe une exception : *le droit*.

2 Le nombre

■ Les noms peuvent être **au singulier** ou **au pluriel** : le singulier désigne un seul être ou une seule chose ; le pluriel désigne plusieurs êtres ou plusieurs choses :

un chat (singulier) ; *des chats* (pluriel).

■ Toutefois, certains noms, appelés **noms collectifs**, désignent au singulier un groupe d'êtres ou de choses :

le bétail ; la foule ; la flotte marchande.

ATTENTION Il existe des **noms qui ne s'emploient qu'au pluriel** :

■ certains désignent des ensembles :

des archives ; des bestiaux ; des décombres ;

■ d'autres n'expriment pas spécialement l'idée de pluralité :

les ténèbres (= l'obscurité) ; des arrhes (= un acompte).

6 LE FÉMININ DES NOMS

Si certains noms de choses sont féminins par nature, d'autres, désignant des êtres humains ou des animaux, se présentent sous deux formes : le masculin et le féminin.

On dit qu'un nom est variable en genre quand il se présente sous la double forme du masculin et du féminin.

1 Formation du féminin

- En général, **le féminin d'un nom se forme en ajoutant simplement un -e** à la fin du masculin :

un ami → *une amie* ; *un candidat* → *une candidate* ; *un cousin* → *une cousine*.

- **Les noms terminés par -e au masculin ne varient pas au féminin** : *un artiste* → *une artiste*, sauf quelques-uns qui forment leur féminin à l'aide du suffixe **-esse** : *un prince* → *une princesse*.

ATTENTION

- Certains **noms terminés par -t au masculin doublent ce -t au féminin** : *un chat* → *une chatte*. De même, *paysan* et *Jean* doublent le **-n** au féminin : *une paysanne*, *Jeanne*.

- D'autres noms forment leur féminin d'une manière particulière, soit avec un **suffixe spécial**, soit **en doublant la consonne finale** du masculin ou en la transformant, soit **en introduisant un accent** :

finale du masc.	finale du fém.	exemples
-eau	-elle	<i>un jumeau, une jumelle</i>
-el	-elle	<i>Gabriel, Gabrielle</i>
-er	-ère	<i>un fermier, une fermière</i> <i>un boucher, une bouchère</i>
-eur	-euse	<i>un danseur, une danseuse</i>
	-eresse	<i>un vengeur, une vengeresse</i>
-f	-ve	<i>un veuf, une veuve</i>
-ien	-ienne	<i>un gardien, une gardienne</i>
-ion	-ionne	<i>un lion, une lionne</i>
-oux	-ouse	<i>un époux, une épouse</i>
-p	-ve	<i>un loup, une louve</i>

2 Féminins irréguliers

■ Le mot qui sert de **féminin** à un nom peut être totalement ou considérablement **différent du masculin**.

Par exemple :

<i>roi,</i>	<i>reine</i>	<i>serviteur,</i>	<i>servante</i>	<i>empereur,</i>	<i>impératrice</i>
<i>mari,</i>	<i>femme</i>	<i>parrain,</i>	<i>marraine</i>	<i>fil,</i>	<i>fil</i>
<i>gendre,</i>	<i>bru</i>	<i>dieu,</i>	<i>déesse</i>	<i>neveu,</i>	<i>nièce</i>
<i>duc,</i>	<i>duchesse</i>	<i>pair,</i>	<i>païresse</i>	<i>frère,</i>	<i>sœur</i>
<i>docteur,</i>	<i>doctoresse</i>	<i>héros,</i>	<i>héroïne</i>	<i>oncle,</i>	<i>tante</i>
<i>bouc,</i>	<i>chèvre</i>	<i>lièvre,</i>	<i>hase</i>	<i>cerf,</i>	<i>biche</i>
<i>jars,</i>	<i>oie</i>	<i>bélier,</i>	<i>brebis</i>	<i>verrat,</i>	<i>truie</i>

■ Certains noms, désignant principalement des **professions**, n'ont encore pas de féminin correspondant ; on peut alors les faire précéder du mot **femme** :

un médecin → *une femme médecin* ; *un peintre* → *une femme peintre*.

Mais la langue a formé aussi des féminins :

un avocat → *une avocate* ; *un pharmacien* → *une pharmacienne* ; *un conseiller municipal* → *une conseillère municipale*.

REMARQUE Certains noms, désignant des animaux, n'existent qu'au masculin ou au féminin ; si l'on veut préciser le sexe, on est obligé de joindre à ces noms les mots **mâle** ou **femelle** : *un serpent femelle* ; *une hirondelle mâle*.

3 Particularités

■ Certains noms changent de genre en passant du singulier au pluriel :

► **amour** est masculin au singulier et souvent féminin au pluriel :

un grand amour ; *de folles amours* ;

► **délice** est masculin au singulier, féminin au pluriel :

ce gâteau est un pur délice ; *c'étaient sans cesse de nouvelles délices* ;

► **orgue** est masculin au singulier et féminin au pluriel (désignant un seul instrument) :

un orgue excellent ; *jouer aux grandes orgues*.

Le féminin des noms

- Certains noms hésitent entre les deux genres, par exemple, **après-midi**, **entre-deux-guerres**, **palabre**, **parka** :

un bel après-midi ou *une belle après-midi*.

- **Gens** est normalement du masculin :

Il y a des gens très courageux.

ATTENTION Dans quelques expressions : **les vieilles gens**, **les bonnes gens**, **les petites gens**, le mot **gens** est précédé d'un adjectif épithète au féminin, mais suivi d'un adjectif attribut au masculin : *les vieilles gens sont polis.*

- **Chose** et **personne** sont des noms féminins, mais, employés comme pronoms indéfinis, ils sont du masculin :

une chose claire ; quelque chose de clair ;

une personne vive ; personne n'est venu.

- Certains noms ont un sens différent au masculin et au féminin ; par exemple :

un manoeuvre est un ouvrier non spécialisé ; *une manoeuvre* est un exercice ou un mouvement ;

un aigle est un oiseau de proie ; *une aigle* est la femelle de l'aigle, mais peut aussi désigner un étendard ou un motif d'armoiries.

7 LE PLURIEL DES NOMS

En règle générale, un nom peut se présenter sous deux formes : le singulier et le pluriel. On dit que le nom est variable en nombre. Le singulier correspond ordinairement à la désignation d'un seul être ou d'une seule chose, et le pluriel, à la désignation de plusieurs êtres ou de plusieurs choses.

1 Pluriel des noms communs

■ Le plus souvent, le **pluriel des noms communs se forme en ajoutant un -s** au singulier :

un ennui → des ennuis

un lit → des lits.

ATTENTION Le pluriel et le singulier sont semblables dans les noms terminés par **-s, -x, -z** :

un bois → des bois

une noix → des noix

un nez → des nez.

■ Les noms terminés en **-al** ont le **pluriel en -aux**. Mais *bal, carnaval, cérimonial, chacal, choral, festival, pal, récital, régat, santal*, etc., suivent la règle générale :

un cheval → des chevaux

un chacal → des chacals.

■ Le pluriel des noms terminés en **-eau, -au, -eu** et **-œu** se forme en ajoutant un **-x** au singulier. Font exception : *landau, sarrau, bleu, pneu*, qui prennent un **-s** au pluriel :

un veau → des veaux

un feu → des feux

un vœu → des vœux ;

un étau → des étaux

un pneu → des pneus.

■ Le pluriel des noms terminés par **-ou** est en général en **-ous**. Font exception *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*, qui prennent un **-x** au pluriel :

un cou → des cous

un chou → des choux.

■ Les noms terminés au singulier par **-ail** ont un pluriel régulier en **-ails**. Sauf *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail*, qui ont le pluriel en **-aux** :

un rail → des rails

un travail → des travaux.

■ Les noms *aïeul, ciel* et *œil* ont des **pluriels irréguliers** :

l'aïeul → les aïeux

le ciel → les cieux

l'œil → les yeux.

ATTENTION On dit *bisaïeuls*, *trisaïeuls* et *aïeuls* dans le sens de grands-parents, *ciels* dans *ciels de lit*, *les ciels d'Île-de-France*, et *œils* dans *œils-de-bœuf*.

2 Pluriel des noms communs d'origine étrangère

Le pluriel des noms empruntés aux langues étrangères est formé selon la règle générale du pluriel des noms communs :

un référendum → *des référendums*.

► Certains de ces noms ont conservé le pluriel d'origine étrangère à côté du pluriel français ; toutefois, ce dernier tend maintenant à devenir le plus fréquent :

un maximum → *des maxima* ou *des maximums* ;

un gentleman → *des gentlemen* ou *des gentlemen* ;

un lied → *des lieder* ou *des lieds*.

3 Pluriel des noms propres

● Les noms géographiques

Le pluriel des noms géographiques est formé **comme celui des noms communs** :

la Guyane française → *les Guyanes*

l'Amérique → *les Amériques*.

● Les noms de personnes

Les noms de personnes **prennent la marque du pluriel** :

► quand ils désignent :

– **les familles royales** : *les Bourbons*, *les Tudors* ;

– **les familles illustres** : *les Condés*, *les Ségurs* ;

► quand ils servent de **modèles** ou qu'ils désignent des **types** : *les Hugos*, *les Pasteurs* ;

► quand le nom de l'auteur désigne ses **œuvres** artistiques : *des Renoirs*, *des Watteaux*.

ATTENTION Ils restent invariables quand ils sont pris dans un sens emphatique, grandiloquent et précédés de l'article :

Les Molière et les Racine sont l'image de leur temps.

4 Pluriel des noms composés

● Les noms composés écrits en un seul mot

Ils forment leur pluriel comme des noms simples :

un entresol → des entresols un gendarme → des gendarmes.

ATTENTION On dit **gentilshommes, bonshommes, messieurs, mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs**, pluriels de gentilhomme, bonhomme, monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur.

● Les noms composés écrits en plusieurs mots

▶ S'ils sont formés **d'un adjectif et d'un nom**, tous deux prennent la marque du pluriel :

un coffre-fort, des coffres-forts ; une basse-cour, des basses-cours ; un château fort, des châteaux forts.

▶ S'ils sont formés de **deux noms en apposition**, tous deux prennent la marque du pluriel :

un chou-fleur, des choux-fleurs ; un chef-lieu, des chefs-lieux.

▶ S'ils sont formés **d'un nom et de son complément** introduit ou non par une préposition, le premier nom seul prend la marque du pluriel :

un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un timbre-poste, des timbres-poste ; une pomme de terre, des pommes de terre.

▶ S'ils sont formés **d'un mot invariable et d'un nom**, le nom seul prend la marque du pluriel :

une avant-garde, des avant-gardes ; un en-tête, des en-têtes.

▶ S'ils sont formés **de deux verbes ou d'une expression**, tous les mots restent invariables :

un va-et-vient, des va-et-vient ; un tête-à-tête, des tête-à-tête.

▶ S'ils sont composés **d'un verbe et de son complément**, le verbe reste invariable, le nom reste en général au singulier (ainsi dans les composés de **abat-, cache-, porte-, presse-**) :

un abat-jour, des abat-jour ; un presse-purée, des presse-purée ; un porte-plume, des porte-plume ; un cache-col, des cache-col ; un gratte-ciel, des gratte-ciel.

ATTENTION Dans un certain nombre de noms composés de cette façon, le nom prend la marque du pluriel :

un couvre-lit, des couvre-lits ; un tire-bouchon, des tire-bouchons.

Le pluriel des noms

■ Dans les noms composés avec le mot **garde**, celui-ci peut être un nom ou un verbe.

► S'il est un **nom**, il prend la marque du pluriel, et le nom qui suit reste invariable :

un garde-pêche, des gardes-pêche (*garde* désigne la personne chargée de la surveillance de la pêche).

► S'il est un **verbe**, il reste invariable, et le nom qui suit peut prendre ou non la marque du pluriel, selon le sens :

un garde-boue, des garde-boue (ici *garde* est un verbe : le nom composé désigne un objet qui garde, protège de la boue).

■ Dans les noms composés avec l'adjectif **grand**, celui-ci est resté longtemps invariable s'il accompagnait un nom féminin :

une grand-mère, des grand-mères,
mais *un grand-père, des grands-pères.*

Toutefois, on écrit souvent aujourd'hui : *une grand-mère, des grands-mères.*

5 Les changements de sens au pluriel

■ Certains noms ont pris un **sens différent au singulier et au pluriel** au cours de l'évolution de la langue :

Le sculpteur se sert d'un ciseau (petit outil fait d'une lame).

On utilise les ciseaux pour couper (instrument fait de deux lames croisées et mobiles).

De même : *assise, lunette, vacance, ouïe, email*, etc.

8 LE NOM : SUJET ET COMPLÉMENT D'AGENT

Pour reconnaître le sujet d'un verbe, on peut poser la question « qui est-ce qui ? » ou « qu'est-ce qui ? » et la faire suivre du verbe de la phrase.

- Par exemple, dans *Paule tombe*, on peut se demander : « Qui est-ce qui tombe ? Paule ». *Paule* est le **sujet** de *tombe*. Dans *La boue tache les jambes* : « Qu'est-ce qui tache ? La boue ». *Boue* est le **sujet** de *tache*.
- Quand un verbe passe de la voix active à la voix passive, le **sujet du verbe devient le complément d'agent du verbe passif**.

1 Sens et fonction du nom sujet

- Un **nom est sujet d'un verbe** quand il désigne l'être ou la chose qui **fait l'action** ou qui est dans l'état indiqué par le verbe actif :

Les *arbres* perdent leurs feuilles en automne.

sujet de *perdent*

Le *vent* se lève : *vent*, sujet de *se lève* ; *L'enfant* semblait perdu au milieu de cette foule : *enfant*, sujet de *semblait*.

- Un **nom est sujet d'un verbe passif** quand il désigne l'être ou la chose qui **subit l'action** indiquée par le verbe :

Les *branches* ont été coupées par le jardinier.

sujet de *ont été coupées*.

2 Sujet d'un verbe à un mode personnel ou impersonnel

- Un nom peut être **sujet d'un verbe à un mode personnel** : indicatif, conditionnel, subjonctif :

Les *assistants* se mirent à rire : *assistants*, sujet de *se mirent*.

- Il peut être aussi le **sujet de l'infinitif**, verbe de la proposition infinitive :

Elle vit l'*avion* atterrir sur la piste : *avion*, sujet de *atterrir* ;

ou sujet d'un infinitif de narration :

Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes (La Fontaine) : *grenouilles*, sujet de *sauter*.

Le nom : sujet et complément d'agent

- Un nom peut être aussi **sujet d'un participe**, verbe de la proposition participiale :

Le repas fini, elle prit son journal : repas, sujet de (étant) fini ;

Ce film lui déplaisant, elle est sortie de la salle de cinéma : film, sujet de déplaisant.

3 Sujet non exprimé

- Le sujet n'est pas exprimé **quand le verbe est à l'impératif**, ou dans **certaines expressions** qui remontent à l'ancien français :

Allons voir ce qui se passe.

Peu importe (c'est-à-dire : il importe peu).

4 Sujet réel et sujet apparent

- Dans les **verbes impersonnels** ou pris impersonnellement (voir fiche 32 « Modes, temps... »), on distingue le **sujet apparent** et le **sujet réel**.

► Le **sujet réel**, placé après le verbe, fait ou subit l'action indiquée par le verbe.

► Le **sujet apparent** est un pronom (*il* ou *ce*) qui, placé avant le verbe, laisse prévoir le sujet réel, tout en dictant l'accord du verbe :

Il lui arrive une aventure extraordinaire.

sujet apparent
de arrive

sujet réel
de arrive

C'est une maligne, cette fille : *c'*, sujet apparent de *est* ; *fille*, sujet réel de *est*.

5 Le complément d'agent

- Le **complément d'agent** du verbe répond à la question **par qui ?** posée après un **verbe à la voix passive**.

► Il exprime l'agent par qui une action est faite :

Elle fut heurtée par un passant.

► Si la même idée était exprimée à la voix active, le complément d'agent du verbe passif serait le sujet du verbe actif : *Un passant la heurta.*

- Le complément d'agent peut être introduit par les **prépositions** :

► **de** : *Il est aimé de ses parents. Il est compris de tous ;*

► **par** : *Sa maison fut pillée par des voleurs.*

9 LA PLACE DU SUJET

- Le nom **sujet** est, en général, placé avant le verbe :

Le **jardinier** **gardait** ses fleurs. Le **chat** **dort** près du feu.

ATTENTION Il peut y avoir déplacement du sujet ; on parle alors d'**inversion** du sujet.

1 Position après le verbe

- Le nom **sujet** est **toujours placé après le verbe** dans les cas suivants :

▶ dans les **propositions interrogatives directes** qui commencent par le pronom interrogatif **que**, complément d'objet ou attribut, ou par l'adjectif interrogatif **quel** :

Que **veut ce client** ?

Que **devient votre fille** ?

Quel **est votre avis** ?

▶ dans les **propositions incises ou intercalées** :

Je ne pourrai, **répondit Pierre**, venir demain à votre rendez-vous ;

▶ dans les **propositions indiquant un souhait ou une hypothèse**, ou commençant par les expressions **peu importe, qu'importe ?** :

Puisse votre pronostic se réaliser !

Soit le cercle de centre O.

Peu importe mon plaisir personnel !

▶ dans les **propositions commençant par un adjectif attribut** :

Tel est mon conseil.

Rares sont les exceptions.

- Cas où la position après le verbe **n'est pas obligatoire** :

▶ dans les **propositions relatives commençant par un relatif complément** d'objet, attribut ou complément circonstanciel :

La chanson **que chantait Paule**, ou la chanson **que Paule chantait**.

Le mal **dont votre mère souffre**, ou le mal **dont souffre votre mère** ;

▶ dans les **propositions infinitives** :

J'ai entendu **chanter le coq**, ou J'ai entendu **le coq chanter** ;

▶ dans les **propositions interrogatives indirectes** commençant par un mot interrogatif (**quel, quand, comment**, etc.) :

Je ne me rappelle plus **où habitait Jacques**, ou **où Jacques habitait** ;

- dans les **propositions qui commencent par un adverbe ou un complément** circonstanciel de lieu ou de temps :

*Le long d'un clair ruisseau **buvait** une colombe* (La Fontaine) ;

*Bientôt **apparaîtra** la neige* ou *Bientôt la neige **apparaîtra*** ;

- dans certaines **subordonnées conjonctives** :

*Comme le **croient** les enfants*, ou *Comme **les enfants** le **croient***.

2 Position avant le verbe et reprise par un pronom

- Le nom sujet est placé avant le verbe, mais repris par un pronom personnel après le verbe (ou entre l'auxiliaire et le verbe) :

- dans les **propositions interrogatives directes** qui ne commencent par aucun mot interrogatif, ou qui sont introduites par le pronom interrogatif **qui**, complément d'objet, ou par l'adverbe **pourquoi** :

La pluie a-t-elle cessé de tomber ? Qui le conseil a-t-il élu président ?

Pourquoi votre sœur ne m'a-t-elle rien dit ?

- dans les **propositions interrogatives directes** qui contiennent un complément d'objet direct sur lequel ne porte pas la question posée :

Comment votre mère aurait-elle appris la nouvelle ?

Dans une telle phrase, la question ne porte pas sur *la nouvelle* (complément d'objet direct), mais sur la manière dont elle aurait été apprise (**comment ?**).

- Cas où cette construction **n'est pas obligatoire** :

- dans les **propositions commençant par les adverbes du moins, au moins, ainsi, peut-être, aussi, à peine, sans doute** :

Du moins Paule n'a-t-elle rien vu, ou *Du moins Paule n'a rien vu* ;

- dans les **propositions interrogatives commençant par les adverbes où, quand, comment, combien**, ou par le pronom interrogatif **qui** ou **quoi** complément d'objet indirect ou circonstanciel :

Où cette route mène-t-elle ? ou *Où mène cette route ?*

À qui François I^{er} a-t-il succédé ? ou *À qui a succédé François I^{er} ?*

- dans les **propositions exclamatives commençant par un mot exclamatif** (mais, en ce cas, sans reprise par le pronom) :

Que d'efforts ce travail a exigés ! ou *Que d'efforts a exigés ce travail !*

On appelle **complément de détermination** un mot ou un groupe qui précise le sens d'un autre mot, qui en limite la portée, qui le détermine.

■ Si le mot ainsi précisé est un nom, on parle couramment de **complément du nom**. Il existe aussi des compléments de détermination de l'adjectif et de l'adverbe (voir fiches 17 et 44).

1 Place du complément du nom

Le complément du nom fait partie du groupe du nom.

■ Il est toujours placé **après le nom** qu'il détermine et, le plus souvent, il lui est relié par une **préposition** :

Le lion est le roi *de* *la* *savane.*
préposition article compl. du nom roi

■ Mais il peut aussi être simplement **juxtaposé** :
*une moquette **polyester*** (= en polyester).

2 Sens du complément du nom

■ Le complément du nom exprime, entre autres **sens** :

- ▶ le possesseur ou l'auteur : *la maison de **Claudine** ; une lettre de **Pierre** ;*
- ▶ le sujet de l'action : *l'arrivée des **coureurs** ;*
- ▶ l'objet de l'action : *l'invention d'un **procédé** ;*
- ▶ la matière : *le toit d'**ardoise** ; une montre en **or** ;*
- ▶ le but, la destination : *une trousse à **outils** ; des cartes de **visite** ;*
- ▶ le lieu : *la bataille d'**Angleterre** ; le retour à **Toronto** ;*
- ▶ l'origine : *le jambon d'**York** ; du sucre de **betterave** ;*
- ▶ le contenu : *la bouteille de **lait** ; un verre d'**eau** ;*
- ▶ le tout dont le nom complété n'est qu'une partie : *les doigts de la **main** ; les voiles du **navire** ;*
- ▶ la qualité : *le héron au long **bec** ;*
- ▶ le moyen, la manière : *un coup de **couteau** ; des arbres en **quinconce** ;*
- ▶ la mesure, le prix : *un fossé de trois **mètres** ; un livre de **grand prix**.*

■ Il est, le plus souvent, **introduit par** la préposition **de**, mais il peut l'être aussi par les prépositions **à, en, par, pour**, etc., selon le sens :

*l'obéissance **à** la loi ; un éclat **de** rire ;
le ronronnement **du** chat ; la lutte **pour** la vie.*

11 LE NOM : COMPLÉMENT D'OBJET

Un nom est complément d'objet quand il indique l'être ou la chose sur lesquels s'exerce l'action exprimée par le verbe.

- Dans la phrase *Le vent gonfle les voiles*, **voiles** est complément d'objet de **gonfle**. Dans *Tu dois te souvenir de nos jeunes années*, **années** est complément d'objet de **te souvenir**.

1 Les différents compléments d'objet

On distingue trois sortes de compléments d'objet (C.O.).

- **Le complément d'objet direct (C.O.D.)**, qui est construit sans préposition :

*J'ai fermé la **fenêtre**.*

C.O.D.
de ai fermé

- **Le complément d'objet indirect (C.O.I.)**, qui est introduit par une préposition, en général **à** ou **de** :

*Ils renoncèrent **à** la **poursuite**.*

C.O.I.
de renoncèrent

*Je n'ai jamais douté **de** ses **capacités*** : capacités est C.O.I. de ai douté.

REMARQUE L'usage seul permet de connaître les verbes qui se construisent avec telle ou telle préposition : *obéir à, jouir de, échapper à, user de, nuire à*, etc.

- **Le complément d'objet second (C.O.S.)**, qu'on peut rencontrer avec certains verbes qui ont déjà un complément d'objet direct ou indirect :

*On a opposé un refus à ma **demande**.*

C.O.S.
de a opposé

*J'ai parlé de cette question à un **spécialiste*** : spécialiste est C.O.S. de ai parlé.

REMARQUE On donne le nom de **complément d'attribution** à un complément d'objet second d'un verbe exprimant l'idée de donner, attribuer, prêter, rendre, accorder, vendre, appartenir :

*Il a loué sa maison à des **étrangers*** : étrangers est complément d'attribution de a loué.

2 La place du complément d'objet

Le nom complément d'objet se place normalement après le verbe :

*Elle avait terminé **la lecture** de ce livre.*

■ Dans les **phrases interrogatives ou exclamatives**, le nom complément d'objet peut se trouver **avant le verbe** si la question, l'exclamation portent sur l'objet :

*Quelle **route** dois-je suivre ?* route, C.O.D. de suivre.

*De quelle **route** parlez-vous ?* route, C.O.I. de parlez.

*Quel **bruit** vous faites !* bruit, C.O.D. de faites.

■ Il peut être placé **en tête de phrase** afin d'être mis en valeur, mais, dans ce cas, il est rappelé par un pronom personnel :

*Cette **décision**, je **la** réprouve :* décision est C.O.D. de réprouve, comme *la*, qui représente *décision*.

12 LE NOM ATTRIBUT, L'APPOSITION ET L'APOSTROPHE

Le nom, sujet ou complément d'objet, peut être l'objet d'une qualification, d'une détermination particulière qui sont réalisées autrement qu'à l'aide d'un adjectif (voir fiche 17) ou d'un complément de détermination.

1 Le nom attribut

Un nom est attribut quand il indique la qualité donnée ou reconnue soit au sujet, soit au complément d'objet, par l'intermédiaire du verbe.

■ L'attribut du sujet

L'attribut du sujet est introduit par un **verbe d'état** (*être, paraître, sembler*, etc.), par **certains verbes passifs** ou **certains verbes intransitifs** :

*Tout vous est **aquilon**, tout me semble **zéphyr*** (La Fontaine) : *aquilon* et *zéphyr* sont attributs de chaque sujet *tout*.

*Elle a été élue **déléguee*** : *déléguee* est attribut du sujet *elle* ;

*Paul restait un **enfant*** : *enfant* est attribut du sujet *Paul*.

■ L'attribut du complément d'objet

L'attribut du complément d'objet est introduit par un verbe comme **croire, estimer, faire, juger, penser, nommer, rendre, voir, choisir, élire, trouver**, etc. :

*Je le crois **honnête homme*** : *honnête homme* est attribut du complément d'objet *le* ;

*Le roi l'a fait **duc et pair*** : *duc et pair* sont attributs du complément d'objet *l'*.

ATTENTION L'attribut du sujet ou du C.O. peut être introduit par une préposition (**pour, en, de**) ou par une conjonction (**comme**) :

*On l'a pris **pour un fou*** : *fou* est attribut du C.O. *l'* ;

*Elle me traite **en ami*** : *ami* est attribut du C.O. *me* ;

*Il est considéré **comme un savant*** : *savant* est attribut du sujet *il*.

2 Le nom mis en apposition

Un nom est mis en apposition quand il se joint (le plus souvent sans l'intermédiaire d'une préposition) à un nom – ou à un pronom – pour en indiquer

la qualité, le définir ou le préciser. L'apposition désigne la même personne ou la même chose que le nom qu'elle complète.

► Le plus souvent, l'apposition est séparée du mot qu'elle complète par une pause (une virgule à l'écrit) :

*Le lion, **terreur de la savane** : terreur est mis en apposition à lion.*

*Vous, les **élèves de cette classe** : élèves, apposition à vous.*

► Parfois, l'apposition et le mot complété sont simplement juxtaposés, sans virgule ni pause :

*Un enfant **prodige**. Voici mon cousin **dentiste**.*

ATTENTION Dans des expressions comme :

*La ville **de Vancouver**, le mois **de juin**, le titre **de marquis**, les mots Vancouver, juin, marquis sont considérés comme des appositions de construction indirecte.*

3 Le nom mis en apostrophe

Un nom est mis en apostrophe quand il désigne la personne (ou la chose personnifiée) que l'on interpelle :

***Jeanne**, viens à table ! (Jeanne est mis en apostrophe) ;*

*Sonnez, sonnez toujours, **clairons de la pensée** ! (Victor Hugo) : clairons est mis en apostrophe.*

13 LES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

Un nom est complément circonstanciel (C.C.) quand il indique dans quelle condition ou dans quelle circonstance s'accomplit l'action marquée par le verbe.

■ Les compléments circonstanciels répondent aux questions : *où ? quand ? comment ? pourquoi ? combien ?*, etc., posées après le verbe. Il existe donc des C.C. de lieu, de temps, de manière, de mesure, d'accompagnement, de privation, de cause, de but ou d'intérêt, de prix, de moyen, etc.

1 Construction des compléments circonstanciels

Le complément circonstanciel, souvent introduit par une préposition, peut aussi être **construit directement** :

*Elle vient cette semaine à Paris ; Elle marche avec lenteur ;
Depuis mardi, je ne l'ai pas vu ; Il est parti mardi.*

2 Le complément circonstanciel de lieu

■ Il répond aux questions posées après le verbe : *où ? d'où ? par où ?*

► Il exprime **au sens propre** :

- le lieu où l'on est : *Il réside à Lyon ;*
- le lieu où l'on va : *Elle se rend à la campagne ;*
- le lieu d'où l'on vient : *Un rat sortit de terre ;*
- le lieu d'où l'on s'écarte : *Elle éloigna la lampe du livre ;*
- le lieu par où l'on passe : *Il a sauté par la fenêtre.*

► Il peut indiquer **au sens figuré** l'origine d'une personne :

Il est issu de famille paysanne.

■ Il peut être introduit par des **prépositions** telles que :

*à : Il est arrivé à la gare ;
Il puise de l'eau à une source ;*

*de : Elle s'écarte de la route ;
Il est né de parents modestes ;*

par : Le train passe par la vallée ;

vers : Elle marche vers la voiture ;

chez : Elle se rend chez son ami ;

dans : Entrez dans la chambre ;

sur : Mettez le livre sur la table ;

sous : Cherchez sous le buffet ;

pour : Elle a pris le train pour Toronto ;

en : Restez en classe ;

et aussi **parmi** (avec un pluriel), **jusqu'à**, **contre**, etc.

ATTENTION Il peut être **construit sans préposition** (ne pas le confondre avec un C.O.D.) : *Il demeure **rue Victor-Hugo*** (il demeure où ?).

3 Le complément circonstanciel de temps

■ Il répond aux questions : **quand ? combien de temps ? depuis combien de temps ?**

Il exprime :

- la date de l'action : *Je prends des vacances **en août** ;*
- le moment de l'action : *Elle est sortie **à cinq heures** ;*
- la durée de l'action : *Il marcha **trente jours**.*

■ Il peut être introduit par des **prépositions** telles que :

- | | |
|---|---|
| à : <i>À l'aube, la campagne s'anime ;</i> | vers : <i>Le vent se leva vers le soir ;</i> |
| de : <i>Il est venu de bonne heure ;</i> | sur : <i>Elle rentrera sur les six heures ;</i> |
| dans : <i>J'aurai terminé dans un instant ;</i> | pour : <i>Elle est partie pour deux jours ;</i> |
| en : <i>La neige est tombée en janvier ;</i> | durant : <i>Je l'ai vu durant mon voyage.</i> |

ATTENTION Il peut être **construit directement, sans préposition** (ne pas le confondre avec un C.O.D.) : *Il resta un **mois** à l'étranger* (il resta combien de temps ?).

4 Les compléments circonstanciels de manière

■ Ils répondent aux questions : **comment ? de quelle façon ? par rapport à qui ou à quoi ? de quel point de vue ?**, etc. Ils expriment :

- la manière dont se fait l'action : *Elle travaille **avec ardeur** ;*
- le point de vue envisagé : *Elle réussit mieux **en mathématiques** ;*
- la comparaison : *Il est grand **pour son âge**.*

■ Ils peuvent être introduits par les **prépositions** :

- | | |
|---|--|
| à : <i>Elle allait à grands pas ;</i> | sans : <i>Il le regarda sans colère ;</i> |
| de : <i>Regarder d'un air distrait ;</i> | pour : <i>Il a bien réussi, pour un essai ;</i> |
| en : <i>Examiner la lettre en silence ;</i> | selon : <i>Selon ses dires, il est innocent.</i> |
| avec : <i>Elle refusa avec mépris ;</i> | |

Les compléments circonstanciels

■ Ils peuvent être **construits directement** : *Elle marchait **la tête haute**.*

■ **Les compléments de comparaison** peuvent être introduits par les conjonctions **comme** ou **que** :

*Il conduisait **comme** un fou. Elle est plus grande **que** son frère.*

REMARQUE Dans ces deux derniers cas, on peut faire de *fou* et de *frère* les sujets de verbes sous-entendus : *il conduisait comme un fou **conduirait** ; elle est plus grande que son frère **n'est***, ou, mieux encore, faire de *frère* le complément du comparatif *plus grande*.

5 Les compléments circonstanciels de prix et de mesure

■ Ils répondent aux questions : **à quel prix ? combien ?** Ils expriment :

- le prix : *Il a payé ce terrain **une forte somme** ;*
- la mesure : *La piste du stade mesure **quatre cents mètres** ;*
- le poids : *Ce paquet pèse **trois kilos**.*

■ Ils peuvent être introduits par des **prépositions** telles que :

- à** : *Le terrain est **à un prix excessif** ;*
- pour** : ***Pour cette somme**, je vous le donne ;*
- de** : *Le thermomètre est descendu **de un degré** ;*
- sur** : *La plage s'étend **sur plusieurs kilomètres**.*

ATTENTION Ils peuvent être **construits directement** (ne pas les confondre avec des C.O.D.) :

*Un tableau de maître se vend **plusieurs millions** (se vend combien ?).*

6 Les compléments circonstanciels d'accompagnement et de privation

■ Ils répondent aux questions : **accompagné de qui ou de quoi ? avec qui ou quoi ? sans être accompagné de qui ou de quoi ?** Ils expriment :

- l'accompagnement : *Il est parti en vacances **avec sa mère** ;
L'appareil est vendu **avec ses accessoires** ;*
- la privation : *Elle est venue **sans son frère**.*

■ Ils peuvent être introduits par les **prépositions** :

avec : Elle se promène **avec son chien** ; Elle est partie **avec des amis** ;

sans : Il voyage **sans sa femme** ; Il vit seul, **sans ressources**.

7 Le complément circonstanciel de moyen

■ Il répond aux questions posées après le verbe : **au moyen de qui** ou **de quoi ? en quoi** ou **avec quoi ? par quelle partie ?** Il exprime :

– l'instrument : Elle écrivit son nom **avec un crayon** ;

– la matière : La cheminée est **en marbre** ;

– la partie du corps ou de l'objet : Je le pris **par le bras** ; Il me tira **par la manche**.

■ Il peut être introduit par les prépositions :

à : Tracez vos lignes **à la règle** ;

avec : Il découpa la gravure **avec des ciseaux** ;

de : Elle le poussa **de l'épaule** ;

par : Elle le saisit **par le cou** ;

en : La cloison est faite **en carreaux de plâtre**.

8 Le complément circonstanciel de cause

■ Il répond aux questions posées après le verbe : **pourquoi ? pour quelle raison ? sous l'effet de quoi ?** Il exprime :

– la cause (sens propre) : Elle est morte **d'un cancer** ;

– le motif (sens figuré) : Il est entré **par erreur**.

■ Il peut être introduit par les **prépositions** :

de : Il resta muet **de surprise** ;

par : Elle renversa un verre **par inadvertance** ;

pour : Il fut félicité **pour son succès**.

9 Le complément circonstanciel d'opposition

■ Le complément d'opposition (dit aussi « de concession ») est introduit par la préposition **malgré** ou la locution prépositive **en dépit de**. Il indique la cause qui aurait pu s'opposer à l'action exprimée par le verbe :

Elle sortit **malgré la pluie** ; **En dépit de sa tristesse**, elle souriait.

10 Le complément circonstanciel de but

■ Il répond aux questions posées après le verbe : **dans quelle intention ? au profit de qui ?** ou **contre qui** ou **contre quoi** ? Il exprime :

- le but : *Tout le monde se réunit **pour** le cortège ;*
- l'intérêt : *Elle travaille **pour** ses enfants ;*
- l'hostilité : *Il n'a jamais rien fait **contre** ses amis.*

■ Il peut être introduit par des **prépositions** telles que :

- à** : *J'ai volé **à** son secours ;*
- pour** : *Prends un savon **pour** ta toilette ;*
- dans** : *Elle travaille **dans** l'espoir de réussir ;*
- contre** : *Il a voté **contre** cette loi.*

11 Place des compléments circonstanciels

■ Les compléments circonstanciels ont en général **une place mobile dans la phrase. Ils sont ordinairement placés après le verbe et le complément d'objet** ; s'il y a plusieurs compléments circonstanciels, on termine en général par le plus long :

*On devinait sa peur, **en ce moment**, **sous l'impassibilité** du visage.*

■ Toutefois, les compléments circonstanciels, en particulier **ceux de lieu et de temps**, peuvent se trouver avant le verbe :

***Le mardi matin, à huit heures**, elle prit l'avion pour Toronto.*

L'ADJECTIF QUALIFICATIF : NATURE ET FONCTION

- 14 L'ADJECTIF : GENRE, NOMBRE ET PLACE
- 15 L'ACCORD DE L'ADJECTIF
- 16 LES DEGRÉS DE SIGNIFICATION DE L'ADJECTIF
- 17 LES FONCTIONS DE L'ADJECTIF

■ L'adjectif qualificatif est un mot variable, indiquant une qualité d'un être ou d'une chose (désignés par un nom ou un pronom).

■ Il peut varier de forme selon son genre et selon son nombre :
un gentil garçon ; de petits villages ; cela est inutile.

14 L'ADJECTIF : GENRE, NOMBRE ET PLACE

1 Formation du féminin

En général, le féminin se forme en ajoutant un **-e** à la fin du masculin :

un grand bureau → *une grande échelle* ;

un hardi marin → *une manœuvre hardie*.

REMARQUE Si le masculin est terminé par un **-e**, l'adjectif ne change pas au féminin : *un large trottoir* → *une rue large*.

- Si le masculin est terminé par **-gu**, le féminin est en **-guë** (avec tréma sur le **-e**) :

un cri aigu → *une pointe aiguë*.

- Si le masculin est terminé en **-eau**, **-ou**, le féminin est en **-elle**, **-olle** :

un beau jouet → *une belle gravure* ;

un terrain mou → *une chair molle*.

ATTENTION *Flou*, *hindou* ont pour féminins : *floue*, *hindoue*.

- Si le masculin est en **-el**, **-ul**, **-l** mouillé, le féminin est en **-elle**, **-ulle**, **-ille** :

un cruel ennemi → *une farce cruelle* ;

un devoir nul → *une note nulle* ;

un pareil espoir → *une vie pareille*.

- Si le masculin est terminé par **-ien**, **-on**, le féminin est en **-ienne**, **-onne** :

un château ancien → *une bague ancienne* ;

un bon numéro → *une bonne affaire*.

- Si le masculin est terminé par **-an**, le féminin est en **-ane** :

l'esprit partisan → *une querelle partisane*.

ATTENTION *Paysan* a pour féminin : *paysanne*.

le labeur paysan → *la vie paysanne*.

- Si le masculin est terminé en **-et**, le féminin est en **-ette** :

un élève muet → *une douleur muette*.

ATTENTION Les adjectifs **complet, désuet, discret, incomplet, indiscret, inquiet, replet, secret** ont le féminin en **-ète** : *un regard inquiet* → *l'âme inquiète*.

- Les adjectifs masculins terminés en **-ot** ont le féminin en **-ote**, sauf **boulot, maigriot, pâlot, sot, vieillot**, qui doublent le **-t** :

un conte idiot → *une farce idiote* ;
un sot conseil → *une sottise*.

- Les masculins **bas, épais, gros, faux, roux, las, exprès, métis** ont le féminin en **-sse** ou **-esse** :

un billet faux → *une pièce fausse* ;
un ordre exprès → *une défense expresse*.

- Si le masculin est terminé en **-er**, le féminin est en **-ère** :

le dernier mot → *la dernière page* ;
un air léger → *une brise légère*.

- Si le masculin est terminé par **-eux, -oux, -eur**, le féminin est en **-euse, -ouse, -euse** :

un garçon sérieux → *une idée sérieuse* ;
un enfant jaloux → *une fille jalouse* ;
un rire trompeur → *une réponse trompeuse*.

ATTENTION **Antérieur, extérieur, inférieur, intérieur, majeur, meilleur, mineur, postérieur, supérieur, ultérieur** ont le féminin en **-e** :
un meilleur avis → *une meilleure vie*.

- Si le masculin est en **-teur**, le féminin est généralement en **-trice**, si le **-t** appartient au suffixe :

un nom évocateur → *une phrase évocatrice*.

ATTENTION Les adjectifs masculins en **-teur** dont le **-t** appartient au radical (qui apparaît à l'infinitif du verbe dont ils sont dérivés) ont en principe un féminin en **-teuse** :
un enfant menteur → *une fillette menteuse* (on retrouve le **-t** dans mentir).

- Si le masculin est terminé par un **-f**, le féminin est en **-ve** :

un froid vif → *une vive discussion*.

L'adjectif : genre, nombre et place

● Féminins irréguliers

Certains adjectifs ont un féminin irrégulier, par exemple :

adjectif masculin	terminaison du féminin	adjectif féminin
<i>blanc ; franc</i>	-che	<i>blanche ; franche</i>
<i>frais ; sec</i>		<i>fraîche ; sèche</i>
<i>doux ; tiers</i>	-ce	<i>douce ; tierce</i>
<i>maître ; traître</i>	-esse	<i>maîtresse ; traîtresse</i>
<i>vengeur ; pécheur</i>	-eresse	<i>vengeresse ; pécheresse</i>
<i>bénin ; malin</i>	-gne	<i>bénigne ; maligne</i>
<i>long</i>	-gue	<i>longue</i>
<i>caduc ; turc</i>	-que	<i>caduque ; turque</i>
<i>grec</i>	-cque	<i>grecque</i>
<i>andalou</i>	-se	<i>andalouse</i>
<i>favori ; coi</i>	-te	<i>favorite ; coïte</i>
<i>hébreu ; vieux</i>	(très irréguliers)	<i>hébraïque ; vieille</i>

2 Formation du pluriel

■ En général, le pluriel de l'adjectif se forme en ajoutant un **-s** au singulier :

un grand cahier → *de grands espoirs ;*
une phrase brève → *de brèves phrases.*

REMARQUE Si le singulier est terminé par un **-s** ou par un **-x**, l'adjectif ne change pas au pluriel : *un chat gris* → *des chats gris* ; *un faux nez* → *de faux nez.*

■ Si le singulier est terminé par **-al**, le pluriel est en **-aux** :

un tigre royal → *des tigres royaux.*

ATTENTION

■ **Banal, bancal, fatal, final, glacial, natal, naval, tonal** ont leur pluriel en **-als** :

le mot final → *les combats finals.*

■ Les adjectifs masculins **beau, hébreu, jumeau, manceau, nouveau, tourangeau** ont leur pluriel terminé par un **-x** :

un beau jouet → *de beaux jouets.*

3 Place de l'adjectif qualificatif épithète

■ En principe, l'adjectif épithète (voir fiche 17) peut se placer indifféremment **avant ou après le nom auquel il se rapporte** :

un magnifique point de vue ; un point de vue magnifique : le sens ne change pas avec la place de *magnifique*.

ATTENTION Certains adjectifs **changent de sens** selon qu'ils précèdent ou suivent le nom :

un brave homme = un homme généreux et simple ;

un homme brave = un homme courageux.

■ En fait, la place de l'adjectif épithète obéit à un usage compliqué qui dépend en particulier du rythme de la phrase et du désir d'expressivité.

D'une façon très générale, l'adjectif placé avant le nom présente la qualité comme appartenant en propre au nom et forme avec lui comme un seul mot ; placé après le nom, il indique une qualité qui distingue un être ou une chose de tous les autres désignés par le même nom :

la petite maison ; l'armée américaine.

■ On place souvent **avant le nom** :

► un adjectif d'une syllabe qualifiant un nom de plusieurs syllabes : *un long trajet* ;

► un adjectif qui exprime une nuance affective : *le malheureux enfant.*

■ On place ordinairement **après le nom** :

► un adjectif de plusieurs syllabes qualifiant un nom d'une syllabe : *un choix difficile* ;

► les adjectifs qui expriment la forme, la couleur ou l'appartenance à une catégorie : *un saladier rond ; une robe rouge ; un fonctionnaire civil* ;

► les participes passés employés comme adjectifs : *des enfants gâtés* ;

► les adjectifs suivis d'un complément : *un travail long à exécuter.*

15 L'ACCORD DE L'ADJECTIF

L'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou les noms auxquels il se rapporte.

- Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, **se rapporte à un seul nom**, il s'accorde en genre et en nombre avec ce nom :

un grand jardin ; une grande ferme ; de grands vases ; de grandes fleurs (adjectifs épithètes) ;

cette ferme est grande ; ces vases sont grands (adjectifs attributs).

1 Accord de l'adjectif avec plusieurs noms

- Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, **se rapporte à deux ou plusieurs noms**, il s'accorde en genre et en nombre avec l'ensemble de ces noms : *Pierre et Jean sont gentils ;*

l'Amérique et l'Asie sont à peu près égales en superficie.

Quand les noms sont de genre différent, l'adjectif se met au masculin pluriel :

À l'équinoxe, le jour et la nuit sont égaux.

- Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, **se rapporte à deux noms singuliers coordonnés** par la conjonction **ou**, il s'accorde tantôt avec le nom le plus rapproché, tantôt avec les deux :

une indifférence ou un parti pris révoltant (accord avec *parti pris*) ;

une paresse ou une négligence scandaleuses (accord avec les deux noms).

- Si deux ou plusieurs adjectifs épithètes se rapportent à un même nom singulier, exprimé une seule fois au pluriel, ces adjectifs restent au singulier : *les langues anglaise et allemande ; les Codes civil et pénal.*

2 Accord de l'adjectif avec un nom suivi d'un complément

- Si l'adjectif épithète se rapporte à un nom suivi de son complément, il s'accorde en genre et en nombre avec le premier ou le second, pourvu qu'il convienne par le sens à l'un comme à l'autre : *un manteau de laine bleu* ou *un manteau de laine bleue* (*bleu* se rapporte par le sens à *manteau* aussi bien qu'à *laine*).

Dans le cas contraire, il ne s'accorde qu'avec le nom auquel il se rapporte par le sens : *un manteau de laine déchiré* (déchiré ne se rapporte par le sens qu'à manteau).

- Si l'adjectif épithète ou attribut se rapporte à l'expression **une espèce de** ou **une sorte de**, il s'accorde avec le complément qui suit :

*Une sorte de fou entra, furieux, faisant de grands gestes ;
Je vis une espèce de mendiant assis sur le seuil.*

3 Accord des adjectifs composés

- Si les adjectifs composés sont **formés de deux adjectifs**, tous deux s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent :

un enfant sourd-muet (= sourd et muet) → *des enfants sourds-muets*.

- Si les adjectifs composés sont **formés d'un adjectif et d'un adverbe** (ou d'une préposition), l'adjectif s'accorde mais l'adverbe ou la préposition restent invariables :

un enfant nouveau-né (= nouvellement né) → *des enfants nouveau-nés* ;
l'avant-dernière page → *les avant-dernières pages* ;
des pois extra-fins ; *des mots sous-entendus*.

REMARQUE **Nouveau** s'accorde quand le participe passé est substantivé :
les nouveaux mariés, *les nouvelles venues*.

- Si les adjectifs composés sont **formés d'un adjectif et d'un élément abrégé** terminé en **-i** ou **-o**, l'adjectif seul s'accorde :

une aventure tragi-comique → *des aventures tragi-comiques* ;
une monnaie gallo-romaine → *des monnaies gallo-romaines*.

4 Accord des adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent : *le tableau noir* ; *les chaussures noires*.

● Adjectifs de couleur invariables

- **Les adjectifs de couleur composés**, c'est-à-dire formés de deux adjectifs ou d'un adjectif et d'un nom, restent invariables :

une cravate bleu foncé ; *des gants bleu roi*.

- Les noms employés comme adjectifs de couleur restent invariables :
un ruban orange (de la couleur de l'orange) → *des rubans orange* ;
une robe marron (de la couleur du marron) → *des robes marron*.

Exceptions *Écarlate, fauve, incarnat, mauve, pourpre et rose*, indiquant une couleur, ne sont plus perçus comme des noms et s'accordent :
un tissu mauve → *des tissus mauves* ; *une soie rose* → *des soies roses*.

5 Particularités de forme et d'accord

- Les adjectifs **fou, vieux, nouveau, beau, mou** font au masculin singulier, devant une voyelle ou un **h-** muet, *fol, vieil, nouvel, bel, mol* :

un mol oreiller ; *un bel homme* ; *un bel enfant*.

- Certains adjectifs n'ont que le masculin : *nez aquilin* ; *pied bot* ; *vinaigre rosat*. Certains adjectifs n'ont que le féminin : *bouche bée*.

- L'adjectif **grand** reste invariable dans les noms composés féminins : *grand-route* ; *grand-mère* ; à *grand-peine*.
Toutefois, on écrit aussi *des grands-mères*.

- L'adjectif **fort** reste invariable dans l'expression **se faire fort** : *Elle se fit fort de lui faire reconnaître son erreur*.

- L'adjectif **feu** (= récemment décédé) est invariable quand il est placé avant le déterminant : *feu la reine* mais *la feuë reine*.

- Les adjectifs **excepté, passé, supposé, compris, ôté, étant donné, ci-joint, ci-inclus, attendu, vu, approuvé, nu, demi** restent invariables quand ils sont placés devant le nom ; ils s'accordent quand ils sont placés après :

Passé huit heures mais *huit heures passées* ;

Une demi-heure mais *une heure et demie* ;

Ci-joint deux timbres mais *les deux timbres ci-joints* ;

Nu-tête mais *tête nue*.

- L'adjectif qui suit la locution verbale **avoir l'air** peut s'accorder avec le mot *air* ou, mieux, avec le sujet de la locution verbale :

Elle a l'air doux ou *Elle a l'air douce*.

- Les adjectifs employés comme **adverbes** ou **prépositions** restent invariables :

Ces roses sentent bon. *La pluie tombe dru*. *Des fleurs plein les vases*.

Exceptions *Des fleurs fraîches écloses* ; *des yeux grands ouverts* ; *une porte grande ouverte*.

L'adjectif qualificatif peut exprimer simplement une qualité d'un être ou d'une chose. On dit alors qu'il est au positif.

Dans certains emplois, il permet d'établir des degrés ou bien des comparaisons entre des êtres ou des choses : c'est ce qu'on appelle les degrés de signification.

1 Le comparatif

■ Si l'être ou la chose possède une qualité (= une manière d'être) à un certain degré, inférieur, égal ou supérieur par rapport aux autres de la même espèce, on emploie **le comparatif** :

- ▶ le comparatif de **supériorité**, formé avec l'adverbe **plus** :

*Pierre est **plus** prudent que Paule ;*

- ▶ le comparatif d'**égalité**, formé avec l'adverbe **aussi** (ou **si** dans une proposition négative) :

*Pierre est **aussi** aimable que Paule ; Pierre n'est pas **si** habile que Paule ;*

- ▶ le comparatif d'**infériorité**, formé avec l'adverbe **moins** :

*Pierre est **moins** vif que Paule.*

2 Le superlatif relatif

■ Si l'être ou la chose possède une qualité (= une manière d'être) à un degré plus ou moins élevé que tous les autres du même genre, on emploie **le superlatif relatif** :

- ▶ le superlatif relatif de **supériorité**, formé avec l'adverbe **le plus, le mieux** :

*Paule est **la plus** sage des élèves. Jean est **le mieux** logé de nous tous ;*

- ▶ le superlatif relatif d'**infériorité**, formé avec l'adverbe **le moins** :

*Paule est **la moins** sage des élèves.*

3 Le superlatif absolu

■ Si l'on veut exprimer que l'être ou la chose possède une qualité (= une manière d'être) à un degré très élevé, on emploie **le superlatif absolu** :

- ▶ un superlatif absolu formé avec un **adverbe** comme **très, fort, bien**, etc. :

*Marie est **très** sage ; Jacques est **fort** désagréable ;*

- ▶ un superlatif absolu formé avec un **préfixe** : **archi-, sur-, extra-, ultra-, super-, hyper-** :

*une salle **archicomble** ; une réputation **surfaite** ; des petits pois **extra fins** ;*

Les degrés de signification de l'adjectif

- un superlatif absolu formé avec le **suffixe -issime** :
*un timbre **rarissime** ; un homme **richissime**.*

4 Comparatifs et superlatifs irréguliers

Certains comparatifs et superlatifs ont une formation irrégulière.

positif	comparatif	superlatif relatif
<i>bon</i>	<i>meilleur</i>	<i>le meilleur</i>
<i>petit</i>	<i>moindre, plus petit</i>	<i>le moindre, le plus petit</i>
<i>mauvais</i>	<i>pire, plus mauvais</i>	<i>le pire, le plus mauvais</i>

REMARQUE Le français utilise des formes issues de mots latins qui étaient des comparatifs et qui ont le sens d'un adjectif ordinaire ou celui d'un superlatif. C'est le cas de **supérieur, inférieur, intérieur, extérieur, ultérieur, antérieur, postérieur** : *une situation **inférieure** ; du chocolat **supérieur**.*

5 L'article devant le superlatif relatif

- **L'article n'est pas exprimé** devant le superlatif relatif quand celui-ci est précédé d'un adjectif possessif ou de la préposition **de** :

*C'est **mon plus beau** costume. Ce qu'il y a **de plus étonnant**.*

- Quand plusieurs superlatifs se rapportent à un même nom, **on répète l'article** devant chacun d'eux :

*La nouvelle **la plus étonnante, la plus incroyable** qu'on ait apprise.*

- Dans les expressions **le plus, le moins, le mieux** (superlatifs d'adverbes), **l'article peut rester invariable** devant un adjectif au féminin ou au pluriel si l'on compare entre eux les différents degrés d'une même qualité chez un ou plusieurs êtres :

*C'est le matin que la rose est **le plus belle** ;*

*C'est en été que les orages sont **le plus fréquents**.*

Mais, si l'on compare un ou plusieurs êtres (ou choses) à tous ceux qui ont la même qualité, **l'article est variable** :

*La rose est **la plus belle** des fleurs ;*

*Les questions qui paraissent **les plus simples**.*

- Si l'adjectif est employé comme adverbe, **l'article reste invariable** :

*Ce sont ces fleurs qui coûtent **le plus cher**.*

Quand il n'est pas employé comme adverbe (voir fiche 15) ou comme nom (par exemple : *le bleu du ciel*), l'adjectif qualificatif peut avoir trois fonctions.

Il peut être épithète ou apposition dans le groupe du nom, ou attribut dans le groupe du verbe. Il peut aussi avoir un complément.

1 Adjectif épithète

■ L'adjectif qualificatif est épithète quand, placé à côté d'un nom dont il indique une qualité, il forme un tout avec lui :

une jeune informaticienne : *jeune* est épithète de *informaticienne*.

■ L'adjectif épithète peut être introduit, après certains pronoms indéfinis, par la préposition **de** :

Il avait sur son visage quelque chose de grave : *grave*, épithète de *quelque chose*.

2 Adjectif apposition

■ L'adjectif qualificatif est apposition quand, placé auprès d'un nom ou d'un pronom dont il indique une qualité, il en est séparé par une pause à l'oral ou par une virgule à l'écrit :

Jeune, elle marchait d'un pas vif : *jeune*, apposition du sujet *elle* ;

Je vis certains, inquiets, qui s'agitaient : *inquiets*, apposition du C.O.D. *certain*.

3 Adjectif attribut

● L'attribut du sujet

■ L'adjectif qualificatif est attribut du sujet quand, relié au nom ou au pronom par un verbe, il exprime une qualité reconnue ou attribuée au sujet et qu'il ne fait donc pas corps avec ce sujet. On le rencontre avec :

► les verbes d'état : *Perrette était jeune* (*jeune* : attribut du sujet *Perrette*) ;
Petit poisson deviendra grand (*grand* : attribut du sujet *poisson*) ;

► certains verbes à la voix passive : *Il fut rendu prudent* par son accident (*prudent* : attribut du sujet *il*) ;

► certains verbes intransitifs : *Nous vivons tranquilles* (*tranquilles* : attribut du sujet *nous*).

● L'attribut du complément d'objet

■ **L'adjectif qualificatif est attribut du complément d'objet quand** il représente une qualité que le sujet reconnaît ou attribue au complément d'objet.

► On le trouve avec les verbes **faire, rendre, juger, estimer, déclarer**, etc. :

*Je le **crois sincère** : sincère, attribut du C.O.D. le ;*

*Il **estime** cet enfant **capable** : capable, attribut du C.O.D. enfant.*

ATTENTION L'adjectif attribut du sujet ou de l'objet peut être introduit par les prépositions **en, pour, à, de**, et par la conjonction **comme** :

*Pierre agit **en ingrat** : ingrat, attribut du sujet Pierre ;*

*Je le considère **comme fou** : fou, attribut du C.O.D. le.*

4 Le complément de l'adjectif

● Le complément de détermination

■ **Un nom est complément de détermination d'un adjectif quand**, placé auprès de cet adjectif, il en précise le sens :

*ce **bol plein de lait** : lait est complément de l'adjectif plein.*

■ Il peut être introduit par les prépositions **de, à, envers, en**, etc. :

*L'alcool est nuisible **à la santé** : santé, compl. de l'adj. nuisible ;*

*Elle est loyale **envers ses amis** : amis, compl. de l'adj. loyale ;*

*Elle est forte **en mathématiques** : mathématiques, compl. de l'adj. forte.*

■ Un même mot peut être **complément de plusieurs adjectifs coordonnés ou juxtaposés**, à condition que ces divers adjectifs admettent tous la même construction : *Il est **heureux et fier de son succès**.*

Mais on dira : *Il est très **sensible à vos compliments et il en est fier**.*

● Les compléments du comparatif et du superlatif

L'adjectif au **comparatif** et au **superlatif relatif** est ordinairement suivi d'un complément :

*On a souvent besoin d'un **plus petit que soi** (La Fontaine) : soi est complément du comparatif plus petit ;*

*L'absence est le **plus grand des maux** (La Fontaine) : maux est complément du superlatif le plus grand.*

LES DÉTERMINANTS DU NOM ET LES PRONOMS

18 EMPLOI DES DÉTERMINANTS ET DES PRONOMS

19 L'ARTICLE

20 LES ADJECTIFS NUMÉRAUX

21 LES ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS

22 LES ADJECTIFS ET PRONOMS DÉMONSTRATIFS

23 LES PRONOMS PERSONNELS : GÉNÉRALITÉS

24 PRONOMS PERSONNELS : FONCTION ET PLACE

25 LES PRONOMS ET ADJECTIFS RELATIFS : GÉNÉRALITÉS

26 PRONOMS RELATIFS : EMPLOIS PARTICULIERS

27 LES PRONOMS ET ADJECTIFS INTERROGATIFS

28 LES PRONOMS ET ADJECTIFS INDÉFINIS : GÉNÉRALITÉS

29 PRONOMS ET ADJECTIFS INDÉFINIS : EMPLOIS PARTICULIERS

■ Le déterminant est un des éléments du groupe du nom. Il peut appartenir à différentes classes grammaticales, mais il accompagne presque toujours le nom.

■ Les pronoms, eux, sont ordinairement employés pour remplacer un groupe du nom ou pour désigner les personnes qui participent à la communication.

18 EMPLOI DES DÉTERMINANTS ET DES PRONOMS

1 Les déterminants du nom

■ En règle générale, un nom s'emploie précédé d'un **petit mot** comme *le, un, ce*, etc., qu'on appelle un **déterminant**. Son rôle est de définir et de préciser le nom. On distingue **six classes de déterminants** :

- ▶ les articles : *le, un, du*, etc. ;
- ▶ les démonstratifs : *ce, cette*, etc. ;
- ▶ les possessifs : *mon, ton, son*, etc. ;
- ▶ l'interrogatif et exclamatif : *quel* ;
- ▶ les numéraux : *deux, trois, quatre*, etc. ;
- ▶ les indéfinis : *quelques, chaque, plusieurs*, etc.

● Absence du déterminant

Dans quelques cas, **le déterminant n'est pas exprimé** :

- ▶ avec certains noms propres : *Marie, Paul, Marseille* ;
- ▶ dans diverses locutions : *faire attention, prendre racine* ;
- ▶ avec des appositions ou des noms attributs : *Louis XIV, roi de France. Son frère est médecin* ;
- ▶ avec des noms compléments précédés d'une préposition : *un collier de perles ; arriver en voiture* ;
- ▶ dans des proverbes, des phrases sentencieuses : *Comparaison n'est pas raison*.

2 Les pronoms

■ **Les pronoms jouent le rôle des groupes du nom**, auxquels ils se substituent pour les rappeler, les préciser, les anticiper, etc. Ils ont toutes les fonctions syntaxiques du nom. On distingue **différents types de pronoms** :

- ▶ personnels : *il, elle, eux, se, le, la, lui*, etc. ;
- ▶ possessifs : *le mien, le tien, le sien*, etc. ;
- ▶ démonstratifs : *ce, ceci, cela, ceux-ci*, etc. ;
- ▶ relatifs : *qui, que, lequel*, etc. ;
- ▶ interrogatifs et exclamatifs : *qui, quoi*, etc. ;
- ▶ indéfinis : *aucun, nul, chacun*, etc.

3 Ressemblances entre déterminants et pronoms

■ Les pronoms présentent des analogies avec les déterminants :

► **pronoms et adjectifs indéfinis** ont des formes semblables :

aucun, nul, quelque, certain, etc. ;

► **pronoms et adjectifs possessifs, pronoms et adjectifs démonstratifs** sont étroitement liés par leur forme :

notre (adjectif = déterminant) / *le nôtre* (pronom) ; *mien* (adjectif = déterminant) / *le mien* (pronom) ;

ce peut être déterminant ou pronom ;

► **pronoms personnels et articles** ont parfois des formes identiques :

le, la, les.

Ces similitudes soulignent le rapport étroit qui existe entre le groupe du nom, comportant un déterminant, et le pronom, substitut du groupe du nom.

19 L'ARTICLE

L'article est le plus courant des déterminants.

C'est un petit mot variable qui accompagne le nom, en indique le genre et le nombre, et lui donne une détermination plus ou moins précise.

On distingue : l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif.

1 Les formes de l'article

■ L'article peut avoir trois formes : **normale**, **élide** ou **contractée**.

► **Les formes élidées** s'emploient devant les mots singuliers commençant par une voyelle ou un **h-** muet.

► **Les formes contractées** sont le résultat de la contraction des prépositions **de** et **à** et de l'article défini **le** ou **les**.

	singulier		pluriel	
article	masculin	féminin	masculin	féminin
défini normal	<i>le monde</i>	<i>la terre</i>	<i>les astres</i>	<i>les planètes</i>
défini élide	<i>l'univers ; l'horizon</i>	<i>l'aurore ; l'habileté</i>		
défini contracté	<i>au monde (à + le) du monde (de + le)</i>	<i>à la terre de la terre</i>	<i>aux hommes (à + les) des cieux (de + les)</i>	<i>aux femmes (à + les) des femmes (de + les)</i>
indéfini	<i>un monde</i>	<i>une terre</i>	<i>des mondes</i>	<i>des terres</i>
partitif	<i>boire du thé</i>	<i>boire de la tisane</i>	<i>manger des épinards</i>	<i>manger des confitures</i>

■ Lorsque deux ou plusieurs noms sont coordonnés, l'article est répété devant chaque nom :

*On apercevait **les** toits et **les** cheminées des premières maisons.*

Exceptions L'article n'est pas répété :

– dans quelques expressions toutes faites : **les** us et coutumes ; **les** pertes et profits ;

– lorsque les deux noms sont coordonnés par **ou** explicatif : **les** Trifluviens, **ou** habitants de Trois-Rivières.

2 L'article défini et ses emplois

■ L'article défini détermine de façon précise le nom qu'il introduit :

Répétez *la phrase que vous venez de lire* (la précise le nom *phrase* en indiquant qu'il s'agit de celle que vous venez de lire).

Il peut avoir aussi le sens :

- ▶ d'un adjectif démonstratif : *J'arrive à l'instant* (= à cet instant) ;
- ▶ d'un adjectif possessif : *J'ai mal à la tête* (= à ma tête) ;
- ▶ d'un adjectif indéfini : *Tissu à cinq euros le mètre* (= chaque mètre).

■ L'article défini n'est pas exprimé devant les noms propres de personne ou de ville, sauf si ces noms incluent l'article (*La Rochelle*), mais il l'est devant les noms de peuples, de pays et de fleuves :

Duval, Québec, Genève mais *les Américains, le Mexique, la Seine*.

Toutefois, on emploie l'article devant les noms désignant :

- ▶ les familles : *les Valois ; les Bourbons* ;
- ▶ les œuvres d'un artiste : *les Manets ; les Renoirs* ;
- ▶ les noms de personne accompagnés d'un adjectif : *l'odieux Tartuffe ; le pauvre Pierre* ;
- ▶ les personnes méprisées : *la Du Barry ; la Brinvilliers* ;
- ▶ les personnes admirées : *les Corneille ; les Sévigné* ;
- ▶ les artistes (autrefois) : *la Champmeslé ; la Callas*.

■ L'article défini, comme les autres déterminants, peut être omis s'il s'agit de :

- ▶ noms en apposition : *Ottawa, capitale du Canada* ;
- ▶ compléments de matière : *une statue de marbre* ;
- ▶ locutions verbales : *Il prit soin de lui* ;
- ▶ locutions toutes faites : *Elle est nu-pieds ; à vol d'oiseau* ;
- ▶ proverbes : *À bon chat, bon rat* ;
- ▶ adresses : *Elle habite rue Victor-Hugo* ;
- ▶ titres d'ouvrages : *Histoire de France* ;

- énumérations : *Femmes, moine, vieillards, tout était descendu*
(La Fontaine).

ATTENTION Les noms de pays féminins ne sont pas accompagnés de l'article quand ils sont précédés des prépositions **à, de, en** :

Elle habite à Chypre. Elle revient de Tunisie. Elles vont en Chine.

3 L'article indéfini et ses emplois

■ **L'article indéfini introduit un nom** en le présentant comme distinct des autres de la même espèce, mais sans apporter plus de précision. Au pluriel, il marque aussi **un nombre indéterminé** :

Un homme est là qui vous attend. Il y a des cerises cette année.

L'article indéfini peut avoir aussi la valeur :

- de l'adjectif indéfini **quelque** : *On le crut pendant un temps ;*
► de mépris, de respect : *Les critiques d'un Durand ne me troublent pas ;*
Écoutez la prière d'une mère.

■ **L'article indéfini est omis devant** :

- un nom attribut (parfois) : *Elle devint ingénieur ;*
► un nom construit avec une préposition (parfois) : *Elle est partie en voiture ;*
par endroits ;
► les phrases impersonnelles : *C'est dommage ;*
► dans des locutions verbales : *faire grâce ; avoir recours.*

■ **Souvent, l'article n'est pas exprimé** après les prépositions **avec** ou **sans**, en particulier quand il s'agit de noms abstraits :

Il travaille avec peine. Elles trouvèrent sans difficulté.

4 L'article partitif et ses emplois

■ **L'article partitif est employé devant les noms de choses pour indiquer une quantité indéterminée** :

Il boit du jus de fruit. Il vend de la soie. Elle mange des confitures.

ATTENTION Le sens partitif est rare dans **des**, qui est généralement un indéfini (pluriel de **un**).

■ **La préposition *de* est employée seule**, au lieu de l'article partitif ou indéfini :

- ▶ après un adverbe de quantité (*trop, peu, beaucoup*, etc.) :
sauf dans l'expression ***bien des...*** :
- ▶ après un verbe de forme négative :
- ▶ devant un nom pluriel précédé d'un adjectif :

*J'ai **peu de** temps devant moi ;*

*J'ai **trop de** travail ;*

***Bien des** gens disent...* (*des* est ici article partitif) ;

*Elle ne boit pas **de** lait ;*

*Elle nous a servi **de** beaux fruits.*

20 LES ADJECTIFS NUMÉRAUX

Les adjectifs numéraux désignent le nombre ou le rang précis des êtres ou des choses qu'ils déterminent ou qu'ils qualifient.

■ **Les adjectifs numéraux cardinaux** indiquent un nombre précis : *une ville de trois cent mille habitants.*

Les adjectifs numéraux ordinaux indiquent un rang précis dans un ensemble ordonné : *Elle habite au troisième étage.*

1 Les formes des adjectifs numéraux

● Les cardinaux

Les adjectifs numéraux cardinaux peuvent être :

- ▶ des mots simples : *un, deux, trois, quatre, cinq, quatorze, quinze, trente, cent, mille*, etc. ;
- ▶ des mots composés, soit par addition : *dix-huit ; vingt et un* ; soit par multiplication : *quatre-vingts ; deux cents*.

L'usage veut que l'on mette un **trait d'union** dans tous les noms de nombres composés inférieurs à **cent** qui ne sont pas liés par la conjonction **et** :

Vingt-deux mais *vingt et un, trois cents*.

● Les ordinaux

Les adjectifs numéraux ordinaux sont :

- ▶ des mots formés avec le suffixe **-ième** à partir des cardinaux simples ou composés : *troisième, millième, vingt et unième, trente-deuxième, trois centième* (le suffixe **-ième** ne s'ajoute qu'au dernier des adjectifs composants) ;
- ▶ des mots particuliers : *premier, second*.

ATTENTION Les adjectifs numéraux ordinaux jouent le rôle d'**adjectifs qualificatifs** ; ce ne sont pas des déterminants ; ils sont donc généralement employés avec un article, un démonstratif, un possessif, etc. :

C'est la première fois que je la vois ; Donne-lui une deuxième chance.

2 L'accord des adjectifs numéraux

● Les cardinaux

Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables :

trente-quatre lignes ; page cent huit ; deux mille soldats.

Exceptions

- **Un** fait **une** au féminin : *vingt et une pages*.
- **Vingt** et **cent** prennent la marque du pluriel quand, multipliés par un autre adjectif numéral, ils forment le deuxième terme d'un adjectif numéral composé : *quatre-vingts* ; *deux cents* ; mais il est d'usage de ne pas mettre de **-s** s'ils sont suivis d'un autre adjectif numéral : *deux cent un*, *quatre-vingt-deux*.

● Les ordinaux

Les adjectifs numéraux ordinaux varient en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent : *les premières pages d'un livre*.

3 Emplois particuliers

■ L'adjectif numéral cardinal s'emploie souvent avec le **sens ordinal** (dans ce cas, il reste toujours invariable), pour indiquer :

► le jour, l'heure, l'année : *le quinze janvier mille neuf cent deux à huit heures* (les millésimes sont parfois écrits *mil* : *mil neuf cent*) ;

► le rang d'un souverain, d'un prince : *Charles huit* (on écrit généralement Charles VIII, en chiffres romains), mais on dit : *François premier* (écrit François I^{er}) ;

► le numéro d'une maison, d'une page : *au trente, rue Mozart* ; *page quatre-vingt*.

■ L'adjectif numéral cardinal ou ordinal peut indiquer **une grandeur imprecise** : *Attendez deux minutes. C'est la centième fois que je te le dis !*

4 Les noms de nombre

■ Les noms de nombre sont :

► des adjectifs numéraux employés comme noms : *Deux et deux font quatre. Je ne répéterai pas le centième de ce qu'il m'a dit* ;

► des noms multiplicatifs employés comme adjectifs qualificatifs : *le simple, le double, le triple* ; *un triple saut, une double page* ;

► des noms formés avec le suffixe **-aine** indiquant une quantité plus ou moins précise : *une vingtaine de badauds* ; *une douzaine d'œufs* ;

► des noms formés avec le suffixe **-ain** indiquant la quantité de vers dans une strophe : *Un sonnet comprend deux quatrains et deux tercets* ;

► des noms indiquant une fraction : *Payez le tiers de vos impôts*.

21 LES ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS

Les adjectifs possessifs indiquent qu'un être ou une chose appartiennent à un être ou à une chose, ou sont en rapport avec cet être ou cette chose. Ils se rapportent à l'être ou à l'objet possédé, avec lequel ils s'accordent :

Il a vendu sa maison (= la maison qui lui appartenait, *sa* est féminin comme *maison*).

Les pronoms possessifs représentent un nom, mais ajoutent une idée de possession, de référence à un être ou à une chose :

Mon devoir d'algèbre est plus difficile que le tien (le tien = ton devoir).

1 Les formes de l'adjectif possessif

Les formes de l'adjectif possessif varient avec le genre et le nombre de l'objet ou de l'être « possédé » et avec la personne du « possesseur » :

J'apporte mon livre (1^{re} pers.).

Elles apportent leurs livres (3^e pers.).

personne et genre	un possesseur		plusieurs possesseurs	
	un objet ou être	plusieurs objets ou êtres	un objet ou être	plusieurs objets ou êtres
1 ^{re} pers. masc. fém.	<i>mon livre</i> <i>ma chienne</i>	<i>mes livres</i> <i>mes chiennes</i>	<i>notre livre</i> <i>notre chienne</i>	<i>nos livres</i> <i>nos chiennes</i>
2 ^e pers. masc. fém.	<i>ton livre</i> <i>ta chienne</i>	<i>tes livres</i> <i>tes chiennes</i>	<i>votre livre</i> <i>votre chienne</i>	<i>vos livres</i> <i>vos chiennes</i>
3 ^e pers. masc. fém.	<i>son livre</i> <i>sa chienne</i>	<i>ses livres</i> <i>ses chiennes</i>	<i>leur livre</i> <i>leur chienne</i>	<i>leurs livres</i> <i>leurs chiennes</i>

ATTENTION Devant les noms féminins commençant par une voyelle ou un *h-* muet, on emploie les adjectifs **mon, ton, son**, au lieu de *ma, ta, sa* :

Sa grande fille me renseigne → **Son** aimable fille me renseigne.

REMARQUE Les formes **mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur** s'emploient parfois comme épithètes, ou comme attributs d'un sujet ou d'un complément d'objet :

*Un **mien** cousin est venu me voir ;*

*Cette opinion est **mienn**e ;*

*Ils ont déclaré faire **leurs** ces revendications.*

2 Les sens de l'adjectif possessif

■ L'adjectif possessif peut signifier :

- ▶ la possession : *Mes cahiers sont sur mon bureau ;*
- ▶ l'origine : *Mon pays est là-bas près de la mer ;*
- ▶ le sujet de l'action : *Sa faute est de ne pas avouer ;*
- ▶ l'objet de l'action : *À ma vue elle se tait (en me voyant) ;*
- ▶ la répétition, l'habitude : *Elle a raté son train. Prenez-vous votre café ?*
- ▶ l'affection, l'intérêt : *Notre Jean-Claude est tout heureux ;*
- ▶ le mépris, l'ironie : *Cela sent son escroc.*

3 Particularités de l'adjectif possessif

■ L'adjectif possessif est remplacé par l'article défini quand il s'agit de noms de parties du corps ou de vêtements et que le possesseur est clairement désigné :

Elle a levé le bras. Il a mal à la tête. Il le saisit par la ceinture.

■ Quand le possesseur est le pronom indéfini **on**, l'adjectif possessif est **son, sa, ses**. Lorsque **on** signifie **nous** ou **vous**, l'adjectif possessif est **notre, votre, nos, vos** (style familier) :

On a le droit d'avoir son opinion. On ne voit plus nos amies.

■ Quand le possesseur est le pronom indéfini **chacun**, l'adjectif possessif est régulièrement **son, sa, ses**, mais il peut être **leur** ou **leurs** quand **chacun** est précédé d'un nom pluriel :

Chacun tenait son livre. Les élèves ont chacun son ou leur crayon.

■ L'adjectif possessif peut être remplacé par le pronom personnel **en** quand le possesseur est un nom de chose et qu'il ne se trouve pas dans la même proposition que l'objet possédé :

La maison était fermée, mais j'en avais les clefs (les clefs de la maison).

4 Les formes et les fonctions des pronoms possessifs

■ Les pronoms possessifs sont formés à l'aide de l'article défini et d'un adjectif possessif. Ils varient en genre, en nombre et en personne.

personne et genre	un possesseur		plusieurs possesseurs	
	un objet ou être	plusieurs objets ou êtres	un objet ou être	plusieurs objets ou êtres
1 ^{re} pers. masc. fém.	<i>le mien</i> <i>la mienne</i>	<i>les miens</i> <i>les miennes</i>	<i>le nôtre</i> <i>la nôtre</i>	<i>les nôtres</i> <i>les nôtres</i>
2 ^e pers. masc. fém.	<i>le tien</i> <i>la tienne</i>	<i>les tiens</i> <i>les tiennes</i>	<i>le vôtre</i> <i>la vôtre</i>	<i>les vôtres</i> <i>les vôtres</i>
3 ^e pers. masc. fém.	<i>le sien</i> <i>la sienne</i>	<i>les siens</i> <i>les siennes</i>	<i>le leur</i> <i>la leur</i>	<i>les leurs</i> <i>les leurs</i>

■ Comme tout pronom, **les pronoms possessifs ont les fonctions du nom :**

Je ne trouve pas ta brosse à dents ; je ne vois que la mienne (= ma brosse à dents).
c.o.d. de vois

Les adjectifs démonstratifs, qui sont des déterminants, servent à montrer, à désigner les êtres ou les objets :

Cette pendule retarde.

Les pronoms démonstratifs représentent un groupe du nom. Ils le reprennent en le désignant précisément :

Je voudrais changer d'appartement car celui-ci est trop petit.

1 Les formes des adjectifs démonstratifs

■ Les adjectifs démonstratifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent et qu'ils déterminent : *La foudre a frappé **ce** grand **chêne**.*

Ils sont de forme simple ou de forme renforcée.

► Les formes simples sont :

nombre	masculin	féminin
singulier forme simple	<i>ce mur ; ce hérisson</i> (devant consonne et h- aspiré) <i>cet arbre ; cet homme</i> (devant voyelle et h- muet)	<i>cette ardeur ; cette histoire ; cette honte</i>
pluriel forme simple	<i>ces murs ; ces héros</i>	<i>ces tables ; ces huîtres</i>

► Les formes renforcées sont construites avec les adverbes de lieu **ci** et **là** placés après le nom auquel ils sont liés par un trait d'union.

– **Ci** marque la proximité : ***cette** voiture-**ci** ; **ce** lieu-**ci** ; **cet** arbre-**ci**.*

– **Là** marque parfois l'éloignement. Il s'emploie souvent comme simple particule de renforcement du démonstratif, sans valeur particulière : ***cet** arbre-**là** ; **ce** livre-**là**.*

REMARQUE Employés ensemble, ils peuvent indiquer la distinction entre deux objets : *Je prendrai **ce** bracelet-**ci** et **cette** montre-**là**.*

2 Les emplois particuliers des adjectifs démonstratifs

■ Les adjectifs démonstratifs indiquent aussi :

► l'être ou la chose dont on va parler ou dont on vient de parler :

*Il n'avait guère le temps, disait-il. **Cette** réponse ne satisfait personne ;*

Les adjectifs et pronoms démonstratifs

- ▶ le temps où l'on vit ou les circonstances présentes :
Cette année, l'hiver a été rude. J'ai été malade ce mois-ci ;
- ▶ le mépris (emploi péjoratif) : *Que me veut cet individu ?*
- ▶ l'admiration (emploi laudatif) :
Mon père, ce héros au sourire si doux... (Victor Hugo) ;
- ▶ l'étonnement ou l'indignation :
Tu me demandes si j'accepte ? Cette question !

3 Les formes des pronoms démonstratifs

■ Les pronoms démonstratifs sont de forme simple ou renforcée par les adverbes **-ci** et **-là**, comme les adjectifs démonstratifs.

La **forme élidée c'** s'emploie surtout devant les formes du verbe *être* commençant par une voyelle.

nombre	masculin	féminin	neutre
singulier simple	<i>celui</i>	<i>celle</i>	<i>ce/c'</i>
singulier renforcé	<i>celui-ci ; celui-là</i>	<i>celle-ci ; celle-là</i>	<i>ceci ; cela ; ça</i>
pluriel simple	<i>ceux</i>	<i>celles</i>	
pluriel renforcé	<i>ceux-ci ; ceux-là</i>	<i>celles-ci ; celles-là</i>	

REMARQUES

1. Comme pour les adjectifs, les **formes renforcées** servent à indiquer la proximité (**-ci**) ou l'éloignement (**-là**), ou à distinguer deux objets ou deux personnes : *Choisissez une cravate : celle-ci est fort jolie ; celle-là est plus simple.*
2. Les **pronoms démonstratifs neutres** désignent une chose, une idée, une qualité. Ils peuvent représenter une proposition ou un adjectif : *Je partirai la semaine prochaine pour Zurich ; cela est décidé depuis longtemps.*
3. La forme **ça** appartient à la langue familière.

4 Les emplois particuliers des pronoms démonstratifs

■ Les formes simples **celui**, **celle**, **ceux** et **celles** ne s'emploient pas seules ; elles doivent être accompagnées d'un nom complément ou d'un pronom relatif :

Il a dépensé toutes ses économies et celles de son ami.
Elle a remercié ceux qui lui avaient rendu service.

■ **Les formes renforcées et le pronom neutre *ce*** peuvent s'employer seuls, sans complément ni relatif :

Prenez donc celui-ci ! Ce serait un scandale. Sur ce, je vous quitte.

● Le pronom neutre *ce*

► Le pronom neutre *ce* s'emploie comme sujet du verbe *être* ou comme antécédent du relatif :

Il pleut, c'est bon pour les plantes. C'est ce que je voulais vous dire.

ATTENTION Il ne faut pas confondre *ce* antécédent du relatif avec *ce que* introduisant une interrogative indirecte :

Dis-moi ce que tu veux. (= Que veux-tu ? Dis-le moi.)

► Le pronom neutre *ce* forme avec le verbe *être* une locution démonstrative dans laquelle le verbe peut s'accorder en nombre avec le sujet réel (*ce* étant sujet apparent) :

Ce sont ou *c'est des faux billets. Ce sont eux* ou *c'est eux.*

L'accord au pluriel est plus fréquent dans la langue écrite ou dans la langue parlée surveillée que dans la langue familière.

ATTENTION Il faut distinguer *ce* sujet apparent de *ce* sujet réel :

C'est bien la route.

sujet
réel

attribut
du sujet c'

C'est un plaisir de l'entendre : *c'*, sujet apparent ; *entendre*, sujet réel
(= l'entendre est un plaisir).

► La locution *c'est* suivie d'une des formes du pronom relatif ou de la conjonction *que* sert à former les gallicismes *c'est... qui*, *c'est... que*, qui permettent de mettre en relief en tête de phrase un mot ou un groupe de mots :

C'est Jeanne qui a gagné ; C'est (ou ce sont) elles qui se trompent ;

C'est sérieusement que je vous le propose ;

C'est parce que j'étais dans mon tort que je n'ai rien répondu.

5 Les fonctions du pronom démonstratif

■ Comme tout pronom, le pronom démonstratif a toutes les fonctions du nom :

► sujet : *Celui qui donnera un renseignement sur le disparu sera récompensé*
(*celui* : sujet de *sera récompensé*) ;

Les adjectifs et pronoms démonstratifs

- ▶ attribut : *Ses sentiments n'étaient pas **ceux** d'un ingrat* (ceux : attribut du sujet *sentiments*) ;
- ▶ complément d'objet direct : *Elle regarda longuement **celui** qui s'avance* (*celui* : complément d'objet direct de *regarda*) ;
- ▶ complément d'objet indirect et complément d'attribution : *Je laisse ce soin à **celles** qui suivront* (*celles* : complément d'attribution de *laisse*) ;
- ▶ complément circonstanciel et complément d'agent : *J'ai été retenu par **celui** dont je t'avais parlé* (*celui* : complément d'agent de *ai été retenu*) ;
- ▶ complément du nom : *J'ignore la cause de tout **ceci*** (*ceci* : complément du nom *cause*) ;
- ▶ complément de l'adjectif : *Ce malheur est-il comparable à **celui** qu'a provoqué l'inondation ?* (*celui* : complément de l'adjectif *comparable*).

Le pronom personnel désigne celui, celle, ceux ou celles qui parlent (1^{re} personne : *Je reçois*), à qui l'on parle (2^e personne : *Vous recevez*) ; celui, celle, ceux, celles ou ce dont on parle (3^e personne : *Elle reçoit, ils reçoivent*).

1 Le genre des pronoms personnels

Les pronoms personnels peuvent être du **masculin** ou du **féminin**, comme les noms qu'ils représentent ; mais **seule la 3^e personne a des formes différentes au masculin et au féminin** :

Il répond (masculin) → *Elle répond* (féminin) ;

Je suis surpris (masculin) → *Je suis surprise* (féminin).

REMARQUE

1. Le pronom de la 3^e personne peut remplacer un nom déjà exprimé :
Le voyageur ouvrit son portefeuille, il chercha quelques instants et tendit son ticket (il représente le voyageur).
2. Le pronom de la 3^e personne peut être du genre neutre quand il remplace un adjectif ou toute une proposition :
Êtes-vous courageux ? Je le suis (le représente *courageux* : le est neutre) ;
Il est nécessaire que vous partiez (il remplace *que vous partiez* : il est neutre).

2 Les formes du pronom personnel

Les formes du pronom personnel, variables en genre et en nombre, peuvent être **inaccentuées** (on dit aussi **atones**) quand elles représentent simplement la personne et qu'elles font corps avec le verbe :

Je ne discuterai pas (Je : inaccentué).

Les pronoms personnels sont **accentués** (ou **toniques**) quand ils servent à mettre en évidence la personne :

Moi, je ne discuterai pas (Moi : accentué).

REMARQUE

Le pronom personnel accentué peut être renforcé par **même** :
Toi-même, tu t'y refuserais.

Les pronoms personnels : généralités

personne	singulier		pluriel	
	atones, ou inaccentués	toniques, ou accentués	atones, ou inaccentués	toniques, ou accentués
1 ^{re} personne	<i>je, me</i>	<i>moi</i>	<i>nous</i>	<i>nous</i>
2 ^e personne	<i>tu, te</i>	<i>toi</i>	<i>vous</i>	<i>vous</i>
3 ^e personne	<i>il, elle le, la, lui, en, y</i>	<i>lui, elle</i>	<i>ils, elles les, leur, en, y</i>	<i>eux, elles</i>
réfléchi (voir paragraphe 5)	<i>se</i>	<i>soi</i>	<i>se</i>	

ATTENTION Le pronom personnel peut présenter des **formes élidées** : *l', m', t', j'* pour *le, la, me, te, je* devant la voyelle ou l'*h*- muet du mot suivant :

Tu t'ennuies. Il m'appelle. J'habite Bruxelles.

3 Les pronoms neutres *il* et *le*

■ Le pronom neutre *il* introduit un verbe impersonnel ou annonce le sujet réel d'un verbe dont *il* est le sujet apparent :

Il pleut.

verbe
impersonnel

Il vous arrivera malheur.

sujet
apparent

sujet
réel

■ Le pronom neutre *le* (au sens de *cela*) renvoie à un adjectif masculin ou féminin, singulier ou pluriel, ou à une proposition qui précède :

Êtes-vous satisfaite ? Je le suis (= Je suis satisfaite) ;

Courageux, ils le sont (= Ils sont courageux) ;

Elle est plus intelligente que tu ne le penses (= que tu ne penses qu'elle est intelligente).

4 Emplois particuliers de *nous* et *vous*

■ *Nous* s'emploie pour *je* dans le style officiel, afin de donner plus d'autorité à ce qui est dit ; c'est ce qu'on appelle le « nous de majesté » :

Nous, maire, ordonnons qu'à dater du...

- **Nous** s'emploie à la place de *tu* pour indiquer l'affection, l'intérêt que l'on porte à la personne ; c'est le « nous de sympathie » :

Avons-nous bien dormi, mon garçon ?

- **Vous** s'emploie au lieu de *tu* pour marquer la déférence ; c'est le « vous de politesse ». **Tu** indique la familiarité :

Vous disiez, Monsieur ? (vous de politesse) ; *Tu m'ennuies !* (tu de familiarité).

ATTENTION Dans les cas ici mentionnés, si un adjectif ou un participe se rapporte au pronom pluriel désignant une seule personne, il s'accorde au singulier et au genre de la personne en question :

- nous de majesté : *Nous, président... sommes saisi d'une demande de...*
- nous de sympathie : *Sommes-nous bien rétablie, Anne ?*
- vous de politesse : *Vous êtes bien pressée, Jeanne !*

5 Le pronom personnel réfléchi

- Le pronom personnel existe à la forme réfléchie ; il s'emploie uniquement comme complément et il représente le sujet qui fait l'action sur lui-même :

Je me lave. Elle se lave. Nous nous lavons. Elles se lavent.

- Il n'a de formes particulières qu'à la 3^e personne (**se, soi**) ; aux autres personnes, il a la forme du pronom complément :

Il se lave. Elle se lave. Tu te laves. Vous vous lavez.

- Le pronom réfléchi **soi** s'emploie surtout pour renvoyer à un sujet indéterminé (**personne, chacun, on, celui, qui, plus d'un**, etc.) :

Chacun pense à soi, avant de penser aux autres.

6 Le pronom personnel en

- **En**, pronom personnel invariable, équivaut à **de lui, d'elle, d'eux, de cela** (neutre) et peut avoir les fonctions suivantes :

- complément de nom : *La vivacité de son esprit est grande ; elle nous en cache parfois la profondeur : en*, complément du nom *profondeur* (la profondeur de son esprit) ;

Les pronoms personnels : généralités

- complément de l'adjectif : *Elle a réussi et elle **en** est fière* : **en**, complément de l'adjectif *fière* (fière de cette réussite) ;
- complément d'objet direct : *Avez-vous envoyé des lettres ? Je n'**en** ai pas reçu* : **en**, C.O.D. de *ai reçu* (je n'ai pas reçu de lettres) ;
- complément d'objet indirect : *Vous m'avez rendu service et je m'**en** souviendrai* : **en**, C.O.I. de *souviendrai* (je me souviendrai de cela) ;
- complément circonstanciel de cause : *Elle a eu la grippe ; elle **en** est restée très affaiblie* : **en**, C.C. de cause de *affaiblie* (affaiblie à cause de cette grippe) ;
- complément circonstanciel de moyen : *Il prit une pierre et l'**en** frappa* : **en**, C.C. de moyen de *frappa* (il le frappa avec cette pierre).

■ Le pronom **en** est surtout employé pour remplacer les noms de choses. Pour désigner des êtres animés, on emploie de préférence le pronom personnel variable : **lui, elle, eux, elles**, etc. :

*Avez-vous lu son livre ? Il est facile de s'**en** souvenir.*

*L'avez-vous connu ? Il est facile de se souvenir **de lui**.*

ATTENTION **En** peut être adverbe de lieu (**de là**) ou préposition (= **dans**) :

*Êtes-vous allés chez elle ? J' **en** viens.*

adverbe
de lieu

*Je vais **en** ville.*

préposition

7 Le pronom personnel **y**

■ Le pronom personnel invariable **y** a le sens de *à cette personne-là, à cette chose-là, à cela* (neutre). Il renvoie le plus souvent à une idée ou à une chose et peut avoir les fonctions suivantes :

- complément d'objet indirect de personne : *L'avez-vous pris comme ami ? Pour moi, je ne m'**y** fierais pas* : **y**, C.O.I. de *fierais* (je ne me fierais pas à lui) ;
- complément d'objet indirect de chose : *Penses-tu à ce que je t'ai dit ? J'**y** pense* : **y**, C.O.I. de *pense* (je pense à cela).

ATTENTION **Y** peut être aussi un adverbe de lieu (au sens de *là*) :

*Connaissez-vous le **Portugal** ? J'**y** suis allé cet été.*

1 Les fonctions des pronoms personnels

■ Les pronoms personnels peuvent avoir les fonctions du nom. Seules les formes accentuées peuvent être attribut.

fonctions	formes inaccentuées	formes accentuées
sujet	<i>Je comprends son émotion. Tu ne m'as rien dit. Il n'a pas entendu. Elle n'est pas venue. Ils sont partis.</i>	<i>Moi, j'agirai autrement. Toi, tu as oublié. Lui, il n'en a rien su. Elle, elle ne m'a pas vu. Eux, ils ne t'ont pas cru.</i>
attribut		<i>C'est moi qui lui ai parlé. C'est elle qui est venue.</i>
complément d'objet direct	<i>Je t'estime beaucoup. Je le crois sur parole. Elle vous appelait.</i>	<i>Elle t'a invité, toi. Je le crois, lui. Félicitez-vous.</i>
complément d'objet indirect	<i>Il lui en a beaucoup voulu.</i>	<i>À elle, tu as toujours obéi.</i>
complément circonstanciel	<i>Elle n'en dort plus.</i>	<i>Je suis arrivé après eux.</i>

2 Place du pronom personnel sujet

Le pronom personnel sujet est en général placé immédiatement avant le verbe. Il ne peut en être séparé que par les pronoms compléments ou la première partie de la négation :

Je le connais de longue date. Je n'y suis pas allé.

■ Le pronom personnel sujet accentué peut être placé après le verbe :

Je saurai lui répondre, moi (moi, sujet de saurai, comme je).

■ Le pronom personnel sujet non accentué est placé après le verbe ou entre l'auxiliaire et le participe aux temps composés dans trois cas :

► dans les phrases interrogatives ou exclamatives : *Que lui avez-vous dit ? Puisse-t-elle guérir vite !*

► dans les propositions incises (ou intercalées) : *Ce n'est pas ta faute, dis-tu (dis-tu, proposition incise) ;*

► dans les propositions commençant par **du moins, peut-être, au moins, en vain, aussi, à peine, ainsi**, etc. : **Peut-être** trouverez-vous un appui. **À peine** avait-il terminé que je partis.

3 Place du pronom personnel complément

■ Le pronom personnel complément non accentué est placé avant le verbe, sauf à la forme affirmative de l'impératif :

Elle **le** considéra longuement. Je ne **l'ai** pas vu.

Ne **le** prenez pas, mais **Prenez-le**.

■ Le pronom personnel complément accentué est placé après le verbe :

Il me **plaît**, à **moi**, d'agir ainsi. **Envoyez-moi** le paquet par la poste.

■ Quand plusieurs pronoms sont compléments d'un même verbe, le complément indirect est placé le plus près du verbe :

Nous **le lui** avons répété cent fois (le, complément direct ; lui, complément indirect).

C'est l'inverse à l'impératif : **Donnez-le-lui**.

4 Répétition du pronom personnel

● Pronom personnel sujet

► Le pronom personnel sujet est normalement répété devant chaque verbe :

Elle écouta en silence, puis **elle** réfléchit quelques instants.

► Cette répétition n'est pas obligatoire lorsque les verbes sont juxtaposés ou bien coordonnés par les conjonctions **et, ou, mais** :

Elle agissait sans réflexion **et** s'étonnait de ses mésaventures.

ATTENTION Cette répétition n'a jamais lieu quand les verbes sont liés par la conjonction **ni** : **Il ne le saluait ni ne lui parlait jamais**.

● Le pronom personnel complément

► Le pronom complément est en général répété devant chaque verbe :

Elle **me** comprend et **m'**approuve.

► Il est toujours répété quand les deux pronoms ont une fonction différente :

*Il **me** voit et **me** tend la main.*

► Le pronom personnel complément n'est pas répété aux temps composés des verbes quand l'auxiliaire lui-même n'est pas répété, mais à condition que ce pronom complément ait même fonction :

*Elle **m'**a compris et **m'**a approuvé → Elle **m'**a compris et approuvé :* un seul pronom et un seul auxiliaire.

C.O.D. C.O.D.
de *a* compris de *a* approuvé

*Il **m'a** vu et **m'a** tendu la main :* *m'*, C.O.D. de *a vu*, et *m'*, complément d'attribution de *a tendu*, ont des fonctions différentes ; ils sont donc répétés.

5 Reprise d'un nom ou d'un pronom par un pronom personnel

■ **Le nom ou le pronom sujet ou complément peut être mis en relief en tête de phrase.** Dans ce cas, il est repris près du verbe par un pronom complément ou sujet :

***Jeanne**, nous l'aimons beaucoup.*

***Toi**, je te connais bien. **Lui**, il est malin.*

■ **Le nom sujet** peut être placé après le verbe dans les constructions impersonnelles. Dans ce cas, **il est annoncé par un pronom avant le verbe** :

***Il** manque deux **cartes** (Il annonce cartes ; il, sujet apparent ; cartes, sujet réel de manque).*

6 Le pronom personnel explétif

■ **Le pronom complément de la 1^{re} ou de la 2^e personne peut s'employer sans avoir de valeur grammaticale, pour souligner l'intérêt pris à l'action par celui qui parle ou pour solliciter l'attention des interlocuteurs :**

*Regardez-**moi** ce spectacle !*

*On **vous** le fit tourner en l'air et maintes fois retomber sur le drap tendu.*

■ Le pronom personnel figure, sans valeur grammaticale, dans **diverses locutions** :

*Il s'**en** est pris à moi. Bravo, vous l'emportez !*

1 Le rôle du pronom relatif

Il régnait un silence dont chacun finissait par s'inquiéter.

antécédent pronom relatif

REMARQUE L'antécédent peut ne pas être exprimé (dans les proverbes, en particulier) ; le pronom relatif a alors un sens indéfini : *Qui dort dîne* (= celui qui dort...). S'il était exprimé, le sujet de *dîne* serait *celui*, antécédent de *qui*.

2 Formes et fonctions des pronoms relatifs

As-tu vu l'importance de **ce** à **quoi** tu t'engages ? *quoi*, pronom relatif, est du neutre singulier comme son antécédent, le pronom démonstratif neutre *ce*.

2. Que s'élide en **qu'** devant une voyelle et un **h-** muet.

pronoms relatifs	masculin	féminin	neutre
formes simples	qui que dont où	qui que dont où	qui que quoi dont où
formes composées	lequel, lesquels duquel, desquels auquel, auxquels	laquelle, lesquelles de laquelle, desquelles à laquelle, auxquelles	

- **Le pronom relatif a toutes les fonctions d'un nom** dans la proposition relative qu'il introduit :

*Il s'avavançait sur la **couche** de glace **qui** s'était formée sur l'étang.*

antécédent
de qui

pronom relatif
sujet de s'était formée

3 Place du relatif

- **Le pronom relatif, précédé ou non d'une préposition, est placé en tête de la proposition relative et immédiatement après son antécédent :**

*Elle revoyait en rêve cette **maison dont** elle connaissait chaque pierre.*

- **Il est séparé de son antécédent** lorsque celui-ci est suivi d'un adjectif, d'un complément du nom, lorsqu'il s'agit d'un pronom personnel atone (non accentué), ou lorsqu'il est complément d'un nom lui-même complément indirect :

*Je **la** vis **qui** ramassait un petit bout de ficelle.*

*Il aimait la **musique**, à l'étude de **laquelle** il se consacrait.*

- Dans la langue littéraire, l'écrivain sépare parfois l'antécédent du relatif :

*Alors l'**arbre** s'écroula, **que** la foudre avait frappé.*

4 Répétition du pronom relatif

- **Le pronom relatif est répété** lorsque plusieurs propositions relatives sont coordonnées ou juxtaposées et que la fonction du relatif n'est pas la même ou lorsque ces propositions sont longues :

Les pronoms et adjectifs relatifs : généralités

Je vous conseille de lire ce **livre que** j'ai acheté la semaine dernière et **dont** j'aime beaucoup le sujet : *que* est C.O.D. de *ai acheté* ; *dont* est complément du nom *sujet*.

REMARQUE Le pronom relatif peut ne pas être répété quand les propositions sont courtes et qu'il a même fonction :

Le paysan qui me servait de guide et ne me parlait guère me montra du doigt le village (= qui me servait de guide et qui ne me parlait guère : *qui* est à chaque fois sujet).

5 Les relatifs indéfinis

■ Les pronoms relatifs indéfinis sont : **quiconque, quel que, qui que ce soit qui, quoi que** (en deux mots) ; ils sont employés sans antécédent, avec le sens de *tout homme qui, toute chose que*, etc. :

Quiconque cherchera trouvera ;

Quoi que vous disiez, je m'en tiendrai à ma première idée ;

Qui que ce soit qui vienne, dites que je suis occupé.

REMARQUES

1. **Quiconque** s'emploie parfois comme pronom indéfini au sens de *n'importe qui* : *Défense à quiconque de pénétrer.*

2. **Quel que** est un adjectif relatif indéfini, où **quel** est variable et s'accorde avec le sujet du verbe ; il introduit alors une proposition de concession au subjonctif :

Quelle que soit votre appréhension, vous ne pouvez éviter cette rencontre ;

Quelles qu'aient été vos erreurs passées, je vous excuse.

Placé immédiatement devant le verbe *être*, **quel que** s'écrit en deux mots.

6 Les adjectifs relatifs

■ L'adjectif relatif, qui a la même forme que le pronom relatif **lequel**, est d'un emploi rare, restreint à la langue judiciaire ou à l'expression **auquel cas**. Il s'accorde toujours en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

Après avoir entendu les témoins, lesquels témoins ont déclaré...

S'il pleuvait ce soir, auquel cas je ne pourrais pas venir,...

1 Qui

■ **Qui** peut être du masculin, du féminin ou du neutre, du singulier ou du pluriel et avoir les fonctions suivantes dans la proposition relative :

- ▶ **sujet** : *Je fais ce **qui** me plaît* : *qui*, pronom relatif, neutre singulier, est sujet de *plaît* ;
*C'est un tyran pour tous les gens **qui** l'entourent* : *qui*, pronom relatif, masculin pluriel, est sujet de *entourent* ;
- ▶ **complément du nom** : *C'est un homme à la parole de **qui** on peut se fier* : *qui*, pronom relatif, masculin singulier, complément du nom *parole* ;
- ▶ **complément d'objet indirect** : *Connaissez-vous la personne de **qui** je parlais ?* : *qui*, pronom relatif, féminin singulier, est complément d'objet indirect de *parlais* ;
- ▶ **complément circonstanciel** : *Cet ami pour **qui** j'ai reporté mon voyage m'a fait faux bond* : *qui*, pronom relatif, masculin singulier, est complément circonstanciel d'intérêt de *ai reporté*.

ATTENTION **Qui**, complément, n'admet comme antécédent qu'un nom de personne ou de chose personnifiée.

2 Que

■ **Que** peut être du masculin, du féminin ou du neutre, du singulier ou du pluriel et avoir les fonctions suivantes dans la proposition relative :

- ▶ **attribut du sujet** : *La rusée **qu'**elle est a deviné* : *que*, pronom relatif, féminin singulier, est attribut de *elle* ;
- ▶ **complément d'objet direct** : *Elle saisit la main **que** je lui tendais* : *que*, pronom relatif, féminin singulier, est complément d'objet direct de *tendais* ;
- ▶ **complément circonstanciel de temps** : *Du temps **que** nous étions étudiants...* : *que*, pronom relatif, masculin singulier, est complément circonstanciel de temps de *étions*.

3 Quoi

■ **Quoi** est du neutre singulier (antécédents : *rien*, *ce*, *cela*) et peut avoir dans la proposition relative les fonctions suivantes :

- ▶ **complément d'objet indirect ou complément circonstanciel** : *Voilà, précisément, ce à **quoi** je réfléchissais* : *quoi*, pronom relatif, neutre singulier, complément d'objet indirect de *réfléchissais* ;

Pronoms relatifs : emplois particuliers

► **complément de l'adjectif** : *Il n'est rien à **quoi** je ne sois prête* : *quoi*, pronom relatif, neutre singulier, est complément de l'adjectif *prête*.

REMARQUE *Quoi* s'emploie sans antécédent dans diverses expressions : *grâce à quoi, sans quoi, moyennant quoi, c'est à quoi*.

4 Dont

■ **Dont** est du masculin, du féminin ou du neutre, du singulier ou du pluriel et a dans la proposition relative les fonctions suivantes :

► **complément du nom** : *Elle raconta la scène **dont** elle avait été le témoin* : *dont*, pronom relatif, féminin singulier, est complément du nom *témoin* ;

ATTENTION **Dont** ne peut pas, en règle générale, être complément d'un nom introduit par une préposition.

► **complément de l'adjectif** : *Je vous donne un travail **dont** vous me semblez capable* : *dont*, pronom relatif, masculin singulier, est complément de l'adjectif *capable* ;

► **complément d'agent** : *Elle s'adressa aux amis **dont** elle était entourée* : *dont*, pronom relatif, masculin pluriel, est complément d'agent de *était entourée* ;

► **complément circonstanciel de cause** : *C'est une maladie **dont** on ne meurt plus aujourd'hui* : *dont*, pronom relatif, féminin singulier, est complément circonstanciel de cause de *meurt* ;

► **complément circonstanciel de lieu** (origine) : *La famille **dont** je descends est originaire du Maine* : *dont*, pronom relatif, féminin singulier, est complément circonstanciel de lieu de *descends* ;

► **complément circonstanciel de moyen ou de manière** : *Il se saisit d'une pierre **dont** il le frappa* : *dont*, pronom relatif, féminin singulier, est complément circonstanciel de moyen de *frappa* ;

► **complément d'objet indirect** : *C'est une aventure **dont** elle se souvient fort bien* : *dont*, pronom relatif, féminin singulier, complément d'objet indirect de *se souvient*.

5 Où

■ **Où** ne peut s'appliquer qu'aux choses ; il remplace le pronom relatif **lequel** précédé d'une préposition et peut avoir dans la proposition relative les fonctions suivantes :

► **complément circonstanciel de lieu** : *Le village où (= dans lequel) il s'est retiré se trouve loin de l'autoroute* : où, pronom relatif, masculin singulier, est complément circonstanciel de lieu de *s'est retiré* ;

► **complément circonstanciel de temps** : *Il a fait très froid la semaine où (= pendant laquelle) vous êtes partis* : où, pronom relatif, féminin singulier, est complément circonstanciel de temps de *êtes partis*.

REMARQUE *D'où* s'emploie sans antécédent, au sens de *de quoi*, dans des formules conclusives : *D'où je déduis que...*

6 Lequel

■ **Lequel** et les autres formes composées (*auquel, duquel, laquelle, de laquelle, à laquelle, lesquels, desquels, auxquels, lesquelles, desquelles, auxquelles*) s'emploient :

► quand l'antécédent est un nom de chose et que le relatif est précédé d'une préposition :

La persévérance avec laquelle elle a travaillé ne nous a pas étonnés ;

► à la place de **que** ou de **qui** lorsqu'une équivoque est possible :

Je connaissais fort bien le fils de sa voisine, lequel avait les mêmes goûts : « qui avait les mêmes goûts » serait ambigu car *qui* pourrait remplacer *fils* ou *voisine* ;

► à la place de **dont**, complément d'un nom lui-même complément indirect :

Prenez soin de ces dossiers, de la perte desquels vous auriez à répondre.

27 LES PRONOMS ET ADJECTIFS INTERROGATIFS

Les pronoms interrogatifs invitent l'interlocuteur à désigner l'être ou la chose sur laquelle porte l'interrogation :

Qui as-tu rencontré ? De quoi parlez-vous ?

L'adjectif interrogatif, lui, invite à indiquer la qualité de l'être ou de la chose sur lesquels porte la question.

- L'interrogation peut être **directe** ; la phrase se termine alors par un point d'interrogation :

À qui faut-il adresser cette réclamation ? (qui, pronom interrogatif en construction directe).

- L'interrogation peut être **indirecte** ; la phrase qui la contient dépend alors d'un verbe comme **demander, savoir**, etc. et ne comporte pas de point d'interrogation :

Je demande à qui il faut adresser cette réclamation (qui, pronom interrogatif en construction indirecte).

1 Les formes des pronoms interrogatifs

- Le pronom interrogatif a des **formes normales** et des **formes d'insistance**. Ces formes varient avec le nombre (singulier et pluriel) et avec le genre : masculin, féminin ou neutre (désignant des choses vagues ou des idées).

	formes normales			formes d'insistance	
	masculin	féminin	neutre	personnes	choses
formes sing. simples	<i>qui ?</i>	<i>qui ?</i>	<i>quoi ? que ? ce qui, ce que (interrogation indirecte)</i>	<i>qui est-ce qui ? qui est-ce que ? lequel est-ce qui ?</i>	<i>qui est-ce qui ? qu'est-ce que ? de quoi est-ce que ? (etc.)</i>
<i>plur.</i>	<i>qui ? (rare)</i>	—			
formes sing. composées	<i>lequel</i>	<i>laquelle</i>	—	—	—
<i>plur.</i>	<i>duquel auquel lesquels desquels auxquels</i>	<i>de laquelle à laquelle lesquelles desquelles auxquelles</i>			

REMARQUES

1. Les formes d'insistance sont devenues dans la langue parlée les formes habituelles de l'interrogation directe.
2. **Que** s'élide en **qu'** devant une voyelle ou un **h-** muet.

2 Emplois et fonctions des pronoms interrogatifs

● Qui

Le pronom **qui** interroge sur une personne et garde cette forme dans l'interrogation directe ou indirecte ; il peut avoir les fonctions suivantes :

	interrogation directe	interrogation indirecte
sujet attribut C.O.D. C.O.I. compl. du nom compl. de l'adjectif compl. d'agent compl. d'attribution C.C.	<i>Qui frappe à la porte ?</i> <i>Qui êtes-vous ?</i> <i>Qui verra-t-on à la fête ?</i> <i>À qui doit-on s'adresser ?</i> <i>De qui a-t-on pris l'avis ?</i> <i>De qui est-il jaloux ?</i> <i>Par qui fut-elle nommée ?</i> <i>À qui donne-t-on le prix ?</i> <i>Avec qui vient-elle ?</i>	<i>Je demande qui frappe à la porte.</i> <i>Je demande qui vous êtes.</i> <i>Je demande qui l'on verra.</i> <i>Je demande à qui l'on doit s'adresser.</i> <i>Je demande de qui l'on a pris l'avis.</i> <i>Je demande de qui il est jaloux.</i> <i>Je demande par qui elle fut nommée.</i> <i>Je ne sais à qui on donne le prix.</i> <i>Je ne sais avec qui elle vient.</i>

● Que

Le pronom **que** interroge sur une personne, une chose, une idée ; il devient **ce qui**, **ce que** dans l'interrogation indirecte et peut avoir les fonctions suivantes :

	interrogation directe	interrogation indirecte
sujet attribut C.O.D. C.C. de prix	<i>Que se passe-t-il ?</i> <i>Qu'est-il devenu ?</i> <i>Que désirez-vous ?</i> <i>Que coûte ce livre ?</i>	<i>Je demande ce qui se passe.</i> <i>Je me demande ce qu'il est devenu.</i> <i>Je demande ce que vous désirez.</i> <i>Je demande ce que coûte ce livre.</i>

● Quoi

Le pronom **quoi** interroge sur une chose ou une idée ; il devient **ce que**, **quoi** dans l'interrogation indirecte et peut avoir les fonctions suivantes :

Les pronoms et adjectifs interrogatifs

	interrogation directe	interrogation indirecte
sujet	<i>Quoi de nouveau ?</i>	<i>Je demande ce qu'il y a de nouveau.</i>
C.O.D.	<i>Quoi répondre ?</i>	<i>Je ne sais quoi répondre.</i>
C.O.I.	<i>À quoi cela peut-il servir ?</i>	<i>Je ne sais à quoi cela peut servir.</i>
compl. d'agent	<i>Par quoi est-elle émue ?</i>	<i>Je ne sais par quoi elle est émue.</i>
compl. d'attribution	<i>À quoi doit-il son échec ?</i>	<i>Je ne sais à quoi il doit son échec.</i>
C.C.	<i>Sur quoi avez-vous parlé ?</i>	<i>Je ne sais sur quoi il a parlé.</i>

● Lequel

Le pronom **lequel** invite à désigner un être ou une chose ; il garde la même forme dans l'interrogation directe ou indirecte et peut avoir les fonctions suivantes.

	interrogation directe	interrogation indirecte
sujet	<i>Lequel d'entre vous désire me parler ?</i>	<i>Je ne sais lequel d'entre vous désire me parler.</i>
C.O.D.	<i>Lequel de ces deux livres préfères-tu ?</i>	<i>Je ne sais lequel de ces deux livres tu préfères.</i>
C.O.I.	<i>Auquel des deux songez-vous ?</i>	<i>Je ne sais auquel des deux vous songez.</i>
compl. de nom	<i>Duquel de ces fruits préférez-vous le parfum ?</i>	<i>Je vous demande duquel de ces fruits vous préférez le parfum.</i>
compl. de l'adjectif	<i>Auquel de ces emplois paraît-elle le plus apte ?</i>	<i>Je vous demande auquel de ces emplois elle paraît le plus apte.</i>
compl. d'agent	<i>Par lequel des deux avez-vous été accompagnée ?</i>	<i>Je ne sais par lequel des deux vous avez été accompagnée.</i>
compl. d'attribution	<i>Auquel des deux avez-vous donné ce livre ?</i>	<i>Je ne sais auquel des deux vous avez donné ce livre.</i>

③ Les formes de l'adjectif interrogatif et exclamatif

■ **L'adjectif interrogatif** a la forme **quel** au masculin et **quelle** au féminin (pluriel : **quels** et **quelles**). Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte et qu'il précède :

*De **quelle** province êtes-vous originaire ?*

■ **Quel** s'emploie comme épithète ou comme attribut :

***Quel** jour viendrez-vous ?*

***Quel** est cet arbre ?*

REMARQUE L'adjectif interrogatif peut aussi être employé comme **adjectif exclamatif** exprimant l'admiration, la surprise, l'indignation, etc. :

***Quel** beau fruit !*

***Quelle** fut sa surprise !*

Les pronoms indéfinis indiquent un être, une chose ou une idée, de manière vague et indéterminée.

Les adjectifs indéfinis précèdent un nom pour exprimer une idée imprécise de quantité, de qualité, de ressemblance ou de différence.

1 Les formes des pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis peuvent être du **masculin**, du **féminin** ou du **neutre** :

Quelqu'un a sonné à la grille du jardin : quelqu'un, masculin ;

Aucune d'entre elles n'avait osé intervenir : aucune, féminin ;

Elle n'en a rien su : rien, neutre.

masculin	féminin	neutre
<i>aucun, nul, personne n'importe qui, je ne sais qui certains, plus d'un, plusieurs l'un, l'autre, les uns, les autres, un autre, d'autres, autrui on, quelqu'un, quelques-uns chacun tel, tels, le même, les mêmes tout, tous quiconque</i>	<i>aucune, nulle n'importe qui, je ne sais qui certaines, plus d'une, plusieurs l'une, l'autre, les unes, les autres, une autre, d'autres on, quelqu'une, quelques-unes chacune telle, telles, la même, les mêmes toute, toutes</i>	<i>rien n'importe quoi, je ne sais quoi quelque chose tout</i>

2 Les fonctions des pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis peuvent avoir presque toutes les fonctions qu'ont les noms :

► **sujet** : *Nul ne l'avait vue* : nul, pronom indéfini, masculin, sujet de *avait vue* ;

► **complément d'objet direct** : *Il recevait n'importe qui* : n'importe qui, pronom indéfini, masculin, complément d'objet direct de *recevait* ;

► **complément d'objet indirect** : *Ne vous fiez pas à certains* : certains, pronom indéfini, masculin pluriel, complément d'objet indirect de *fiez* ;

► **complément d'attribution** : *Donnez à chacun sa part* : chacun, pronom indéfini, masculin singulier, complément d'attribution de *donnez* ;

► **complément d'agent** : *Je ne suis connue de **personne** ici* : *personne*, pronom indéfini, masculin singulier, complément d'agent de *suis connue* ;

► **complément circonstanciel** : *Elle vient avec **quelqu'un*** : *quelqu'un*, pronom indéfini, masculin singulier, complément circonstanciel d'accompagnement de *vient*.

3 Les formes des adjectifs indéfinis

■ **L'adjectif indéfini** se rapporte au nom qu'il accompagne et s'accorde en genre et en nombre avec lui :

*Elle n'a jamais eu **aucun** ami* : *aucun*, masculin singulier, se rapporte à *ami* ;

*En **certaines** circonstances, il faut être prudent* : *certaines*, féminin pluriel, se rapporte à *circonstances*.

■ **Il peut avoir les formes suivantes**, en fonction de l'idée qu'il exprime.

expression	masculin	féminin
qualité	<i>certain(s), n'importe quel(s) je ne sais quel(s), quelque quelconque</i>	<i>certaine(s), n'importe quelle(s) je ne sais quelle(s), quelque quelconque</i>
quantité	<i>aucun, pas un, nul divers, différents, certains plusieurs, plus d'un maint(s), quelques chaque, tout, tous</i>	<i>aucune, pas une, nulle diverses, différentes, certaines plusieurs, plus d'une mainte(s), quelques chaque, toute, toutes</i>
différence	<i>autre</i>	<i>autre</i>
ressemblance	<i>même(s), tel(s)</i>	<i>même(s), telle(s)</i>

■ **Chaque mot classé dans les indéfinis** présente en général des emplois qui le font entrer dans **plusieurs classes grammaticales**.

1 **Aucun, aucune**

Aucun, aucune, pronom ou adjectif indéfini, est toujours accompagné de la négation **ne** ou de la préposition **sans** :

*Il n'en est **aucun** qui sache mieux son rôle* (pronom) ;

***Aucune** démarche n'a été faite* (adjectif) ;

*Elle a réussi **sans aucun effort*** (adjectif).

REMARQUES

1. **Aucun** signifiait anciennement *quelque, quelqu'un* et était employé sans négation ; il reste employé sans négation dans des phrases dubitatives au subjonctif, ou interrogatives, ou dans un système comparatif :

*Elle doutait qu'**aucun** d'entre vous réussît ;*

*Connaissez-vous **aucun autre** moyen ?*

*Elle est plus qualifiée qu'**aucune autre** personne.*

Aucun et **nul** peuvent être employés au pluriel : ***aucuns** frais ; **nuls** soucis*. Dans la langue littéraire, le pronom **d'aucuns** signifie *certains* :

***D'aucuns** sont d'un avis différent du vôtre.*

2. Si l'on veut insister sur l'idée de négation, on emploie **pas un, pas une, nul, nulle**, pronoms ou adjectifs indéfinis, toujours suivis de la négation **ne** :

***Pas un** assistant **ne** se leva pour le contredire. **Nul ne** le revit.*

Au sens de *sans aucune valeur*, **nul** s'emploie comme adjectif qualificatif : *Cette explication est **nulle**.*

2 **Autre, autrui**

■ **Autre**, pronom ou adjectif indéfini, sert à distinguer une nouvelle personne ou une nouvelle chose d'une première personne ou d'une première chose considérées :

*Une **autre** vous remplacera* (pronom) ;

*Venez au début de l'**autre semaine*** (adjectif).

Au sens de *différent*, **autre** s'emploie comme adjectif qualificatif :

*Le résultat fut tout **autre**.*

Pronoms et adjectifs indéfinis : emplois particuliers

■ **Autrui**, pronom indéfini employé seulement comme complément dans les phrases sentencieuses, désigne l'ensemble des personnes que l'on distingue de soi :

*Ne fais pas à **autrui** ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.*

3 **Certain, certaine**

Certain, certaine, adjectifs indéfinis, et **certain, certaines**, pronoms indéfinis, ont un sens indéterminé :

***Certaine** affaire m'appelle à l'étranger (adjectif) ;*

***Certains** me l'ont dit (pronom).*

Quand **certain** suit le nom auquel il se rapporte, il n'est plus adjectif indéfini, mais adjectif qualificatif au sens de *assuré, non douteux* :

*Une **certaine réussite** reste toute relative (adjectif indéfini) ;*

*Une **réussite certaine** ne peut être garantie (adjectif qualificatif).*

4 **Chaque, chacun**

Chaque, adjectif indéfini, **chacun, chacune**, pronoms indéfinis, s'appliquent à toutes les personnes ou à toutes les choses d'un groupe, mais prises séparément :

***Chaque** phrase était ponctuée d'un geste (adjectif) ;*

***Chacune** de ces discussions éveillait en lui des souvenirs (pronom).*

5 **Divers, plusieurs**

Divers (ou **différents**), **maints**, adjectifs indéfinis, **plusieurs** (ou **plus d'un**), pronom et adjectif indéfini, indiquent une quantité plus ou moins importante, mais ils ont toujours une valeur de pluriel :

***Divers** amis m'ont prévenu **maintes** fois (adjectifs) ;*

***Plusieurs** m'ont assuré de leur sympathie (pronom).*

6 **L'un, l'autre**

L'un, l'autre, pronoms indéfinis, indiquent que l'on considère une personne ou un objet isolément en les séparant d'un groupe :

***L'un** lève la tête, **l'autre** griffonne sur une page.*

Ni l'un ni l'autre signifie *aucun des deux* ; **l'un et l'autre**, *tous les deux* ; **l'un ou l'autre**, *un des deux*. **L'un l'autre** marque la réciprocité :

Ils se haïssent l'un l'autre.

7 Même

Même est **adjectif indéfini**, quand il a le sens de :

- ▶ *semblable, identique* (il est alors placé entre l'article et le nom) :
Elles prirent la même route ;
- ▶ *personnellement* (il est alors relié par un trait d'union à un pronom personnel qui précède pour le renforcer) :
Nous-mêmes nous avons ri ;
- ▶ *précisément* (il se place sans trait d'union après le nom ou le pronom) :
Il est venu le matin même ;
- ▶ *au plus haut point* (il est alors placé après le nom ou le pronom, sans trait d'union) :
Elle est la prudence même.

ATTENTION **Même** est **adverbe**, et donc invariable, quand il a le sens de :

- *aussi* (placé avant ou, plus rarement, après le nom accompagné de l'article) : *Même les garçons peinaient ;*
- *bien que* (placé devant un adjectif) : *Même ruinés, ils avaient leur fierté ;*
- *en outre, de plus* (placé devant un verbe) : *Elle le vit et même lui parla.*

REMARQUE **Même**, précédé de l'article défini, peut être pronom indéfini :
Ce n'est pas le même que le tien.

8 On

On, pronom indéfini toujours employé comme sujet, désigne une ou plusieurs personnes de manière imprécise :

On entendait courir dans la rue.

Dans la langue parlée ou, à l'écrit, avec une valeur affective (modestie, sympathie, ironie, etc.), le pronom **on** peut remplacer les pronoms personnels *il, elle, nous, vous, ils, elles, je, tu*. Dans ce cas, l'adjectif (ou le participe attribut) s'accorde, le cas échéant, avec l'idée de féminin

Pronoms et adjectifs indéfinis : emplois particuliers

ou de pluriel contenue dans **on**, mais le verbe (ou l'auxiliaire) reste au singulier :

On est bien **spirituelle** aujourd'hui ! (on représente une femme) ;

On a été retardés par l'orage (on = nous : emploi familier).

REMARQUES

1. On emploie parfois la forme **l'on**, surtout dans la langue soutenue, en particulier après **et, ou, où, qui, que, quoi, si** : *Qu'on s'adresse à qui **l'on** voudra. Si **l'on** n'y prend garde...*

2. Le pronom **on** est souvent assimilé à un pronom personnel sujet.

9 Personne, rien

Personne, rien, pronoms indéfinis toujours accompagnés de la négation **ne** ou précédés de la préposition **sans**, ont le sens de *aucune personne, aucune chose* :

Personne ne l'avait entendu. **Il n'a rien** vu qui retint son attention.

Elle est revenue du magasin **sans** avoir **rien** acheté.

REMARQUE **Personne** et **rien** gardent parfois le sens de *quelqu'un, quelque chose*, qu'ils avaient encore au ^{xvii}e siècle, dans une proposition interrogative, conditionnelle, etc. : *Avez-vous **rien** entendu de plus plaisant ?*

ATTENTION Précédés de l'article, **personne** et **rien** peuvent être des noms : ***Une personne** est venue me voir. **Un rien** l'amuse.*

10 Quelconque, quiconque

Quelconque, adjectif indéfini, **quiconque**, pronom indéfini (qui peut être aussi relatif indéfini), signifient *n'importe lequel, n'importe qui* :

Ouvrez ce livre à une page **quelconque** ;

Il est à la portée de **quiconque** de résoudre ce problème.

REMARQUE Si l'on veut insister sur l'idée d'indétermination, on emploie **n'importe qui, n'importe quoi** : *Elle ferait **n'importe quoi** pour l'aider.*

11 Quelque

Quelque est adjectif indéfini quand, précédant un nom, il a le sens de *plusieurs, une certaine quantité, un certain nombre, un certain* :

Quelques indiscrets lui auront raconté mon aventure.

Il peut l'être aussi quand, précédant un nom suivi de **que** relatif, il introduit une proposition de concession au subjonctif :

*Quelques raisons que vous **avanciez**, vous ne me convaincrez pas.*

ATTENTION **Quelque** est **adverbe**, et donc invariable, quand il a le sens de :

- *environ* : Il y a **quelque** quarante ans ;
- *tellement* ; il est alors placé devant un adjectif suivi de **que** conjonction, introduisant une proposition de concession au subjonctif :

***Quelque** grands **que** soient ses efforts, elle ne saurait réussir.*

12 Quelqu'un(e), quelques-un(e)s

Quelqu'un, quelqu'une, quelques-uns, quelques-unes, pronoms indéfinis, désignent au singulier une personne indéterminée ; au pluriel, ils indiquent un nombre indéterminé :

***Quelqu'un** aurait-il fait obstacle à ton projet ?*

***Quelques-uns** l'avaient connue jadis.*

13 Tel

■ **Tel** est **adjectif indéfini** quand il a le sens de *un certain...* :

***Telle** page était griffonnée, **telle** autre tachée d'encre.*

■ **Tel** est **pronom indéfini** quand il a le sens de *quelqu'un* (ordinairement comme antécédent d'un relatif) :

***Tel** est pris qui croyait prendre.*

REMARQUES

1. Tel est **adjectif qualificatif** quand il a le sens de :

► *semblable, pareil à ce qui précède* : *Le jardin est **tel** que je l'avais imaginé* : la proposition conjonctive introduite par **que** est une subordonnée comparative ;

► *si grand, si important* : *Ses paroles avaient une **telle** sincérité que tous furent émus* : la proposition conjonctive introduite par **que** est une subordonnée consécutive.

2. Tel est **pronom** ou **adjectif démonstratif** quand il a le sens de *ce, cet, cela, celui-ci* :

***Tels** furent les résultats de ses efforts.*

14 Tout

■ **Tout** est **adjectif indéfini** quand il signifie :

▶ chaque, n'importe quel :

À **tout** instant, je suis obligé de m'arrêter ;

▶ tous sans exception :

Tous les élèves sont tenus de remettre des devoirs.

REMARQUES

1. **Tout** est **adjectif qualificatif** quand il signifie :

▶ tout entier (placé devant un nom accompagné d'un déterminant) : **Toute** la famille est réunie. Voilà **toute** ma fortune.

▶ seul (sans déterminant devant le nom qui suit) : *Pour toute excuse, elle alléguait son ignorance.*

2. **Tout** peut aussi être un **nom** quand, précédé de l'article, il a le sens de la totalité, l'ensemble : *Donnez-moi le tout.*

■ **Tout** est **pronom indéfini** quand il signifie :

▶ tout le monde, toutes les choses : **Tous** sortirent de la salle ;

▶ n'importe qui, n'importe quoi : **Tout** peut arriver.

ATTENTION **Tout** est **adverbe** quand il signifie *tout à fait*. Il modifie un adjectif, un adverbe, un verbe, un nom :

*Des livres **tout** neufs. Il marchait **tout** doucement.*

■ Comme adverbe, **tout** reste invariable, sauf devant les adjectifs féminins commençant par une consonne ou un **h-** aspiré :

*Elle s'arrêta **tout** étonnée, toute honteuse. Des fleurs toutes blanches.*

■ En langue courante, on admet toutefois l'accord devant les adjectifs commençant par une voyelle ou un **h-** muet :

*La province **tout** entière ou toute entière.*

LE VERBE

30 LES VERBES

31 LES VOIX

32 MODES, TEMPS, ASPECTS ET PERSONNES

33 LES AUXILIAIRES ET SEMI-AUXILIAIRES

■ Le verbe est un mot de forme variable qui exprime une action faite par le sujet (*Je marchais seul dans la rue obscure*) ou subie par le sujet (*Les pièces défectueuses seront remplacées*), ou qui indique un état du sujet (*Le ciel est nuageux*).

■ C'est le constituant essentiel du groupe verbal.

1 Les différents types de verbes

■ On peut distinguer **deux grands types de verbes** :

► **les verbes dits d'action** qui expriment le rôle plus ou moins actif du sujet : *écrire, manger, sauter, regarder*, etc.

► **les verbes dits d'état** qui permettent d'introduire un attribut du sujet : *être, sembler, paraître, rester, devenir*, etc.

REMARQUE La dénomination **verbes d'action** convient au sens exprimé par la plupart des verbes qu'on range dans cet ensemble, mais elle s'applique mal à certains verbes tels que *entendre, sentir, supporter, subir*, qu'on assimile cependant au même groupe parce qu'ils admettent les mêmes constructions grammaticales.

■ **Selon leur sens, on distingue de même** (sans que la liste puisse être close) :

- les verbes d'opinion : *penser, croire, juger*, etc. ;
- les verbes d'énonciation : *dire, affirmer*, etc. ;
- les verbes de mouvement : *marcher, courir, aller*, etc. ;
- les verbes d'échange : *vendre, acheter*, etc. ;
- les verbes de transformation : *changer, muter*, etc. ;
- les verbes de perception : *voir, entendre, sentir*, etc.

■ **Une locution verbale** est un groupe de mots (verbe accompagné d'un nom, d'un infinitif ou d'un adverbe) qui joue le rôle de verbe simple : *avoir envie, avoir l'air, faire peur, rendre service, tourner court, faire croire, il y a, il y avait*, etc. :

J'ai envie de ce livre. Il ajoute foi à son histoire.

Un groupe de mots forme une locution verbale lorsque le nom qui y entre n'est pas précédé de l'article ou qu'on ne peut insérer de complément entre le verbe et le nom : *avoir l'air, faire peur, mettre en cause*.

2 Verbes transitifs et intransitifs

Un verbe peut être **transitif** ou **intransitif** selon qu'il admet ou non telle sorte de complément.

● Les verbes transitifs

■ Un verbe est transitif quand il admet un complément d'objet désignant l'être ou la chose sur lesquels s'exerce l'« action » exprimée par le verbe :

J'ouvre la porte.

C.O.D. de ouvre

Je sais que tu m'attends.

C.O.D. de sais

► Le complément d'objet peut **suivre directement le verbe sans l'intermédiaire d'une préposition**. Il est alors complément d'objet direct et le verbe est transitif direct :

Elle replit son livre : livre est C.O.D. de replit → replit est transitif direct.

► Le complément d'objet peut **dépendre du verbe par l'intermédiaire d'une préposition** ; il est complément d'objet indirect ; le verbe est transitif indirect :

Elle pardonne à son fils : fils est C.O.I. de pardonne → pardonne est transitif indirect.

ATTENTION Un verbe peut être tantôt transitif direct, tantôt transitif indirect ; les deux constructions ont généralement un sens différent :

Il manque son but (transitif direct) ;

Il manque à sa parole (transitif indirect).

● Les verbes intransitifs

■ Un verbe est intransitif quand il ne reçoit pas de complément d'objet et exprime une « action » limitée au sujet :

Paule part pour la campagne (partir est un verbe intransitif).

C.C. de lieu

■ Les verbes d'état sont toujours intransitifs :

Il semblait désolé : sembler est intransitif ; désolé est attribut du sujet il.

ATTENTION

■ Des verbes intransitifs peuvent être employés transitivement :

Elle est déjà descendue (descendre : verbe intransitif) ;

Elle a descendu les bagages (descendre : employé transitivement).

■ Inversement, des verbes transitifs peuvent être employés sans complément d'objet. On dit alors qu'ils sont employés absolument ou intransitivement :

Il mange un morceau de pain (manger : verbe transitif) ;

Ne le dérangez pas, il mange (manger : employé absolument).

Le verbe peut se trouver à la voix (ou forme) active, passive ou pronominale.

Les verbes d'action transitifs directs sont les seuls à pouvoir présenter les trois voix.

Les verbes d'état et les verbes intransitifs n'existent qu'à la voix active ; les verbes transitifs indirects n'ont en général pas de passif :

J'écoute (voix active).

Je suis écouté (voix passive).

Je m'écoute (voix pronominale).

1 La voix active

■ **Un verbe est à la voix active** quand le sujet désigne l'être ou la chose qui fait l'action :

L'enfant court dans la rue ;

ou quand le sujet se trouve dans l'état indiqué par le verbe :

Elle restait silencieuse. Paul était devenu pâle.

2 La voix passive

■ **Un verbe est à la voix passive** quand le sujet désigne l'être ou la chose qui subit l'action indiquée par le verbe ; le verbe est alors accompagné de l'auxiliaire **être** :

Son fils a été blessé dans un accident.

■ **Le sujet du passif** est le complément d'objet de la tournure active correspondante (*une pierre a blessé son fils*). L'action est faite par le **complément d'agent** (= le sujet de la tournure active correspondante), introduit par les prépositions **par** ou **de** :

Le cri a été entendu par tous les assistants : assistants est complément d'agent de a été entendu.

Mais ce complément peut ne pas être exprimé :

Elle a été punie hier : a été punie n'est pas suivi d'un complément d'agent.

3 La voix pronominale

■ **Un verbe est à la voix pronominale** quand le sujet est accompagné d'un pronom personnel réfléchi de la même personne que le sujet et placé avant le verbe :

*Les invités **se** réjouissent de son arrivée.*

*Luc **se** regardait dans la glace.*

*Je **me** contentai de cette explication.*

*Nous **nous** écrivons souvent.*

■ **Les verbes pronominaux sont répartis en différentes catégories**, selon leur sens.

● Les verbes essentiellement pronominaux

Ce sont des verbes qui **n'existent qu'à la forme pronominale** ou dont le **pronom de forme réfléchi n'a pas de fonction grammaticale** dans la phrase :

*César ne put **s'emparer** de Gergovie* : *s'emparer* n'existe qu'à la forme pronominale ;

*Il ne **s'est pas aperçu** de son erreur* : dans *s'apercevoir*, le pronom *s'* n'a pas de fonction grammaticale. *Apercevoir* existe à la forme active et a un sens différent de *s'apercevoir*.

● Les verbes pronominaux de sens réfléchi

Le sujet fait alors l'action sur lui-même. Le pronom réfléchi peut être complément d'objet direct, complément d'objet indirect ou complément d'objet second :

*Il **se** peigne* : *se*, complément d'objet direct de *peigne* ;

*Elle **se** nuit par son obstination* : *se*, complément d'objet indirect de *nuit* ;

*Elle **s'accorde** du repos* : *s'*, complément d'objet second ou d'attribution de *accorde*.

REMARQUE Quand un verbe pronominal réfléchi est **employé à l'infinitif** après **faire** ou **laisser**, le pronom réfléchi est souvent omis :

*Faites **asseoir** le client dans ce bureau* (= faites en sorte que le client s'assoie) ;

*Elle n'a pas laissé **échapper** l'occasion* (= elle n'a pas laissé l'occasion s'échapper).

● Les verbes pronominaux de sens réciproque

Plusieurs êtres ou plusieurs choses exercent les uns sur les autres l'action indiquée par le verbe. Le pronom réciproque peut être complément d'objet direct, complément d'objet indirect ou complément d'objet second (ou d'attribution) :

*Jeanne et Pierre ne **se sont** jamais vus* : se, complément d'objet direct de *sont vus* ;

*Ils ne **se sont** jamais nui l'un à l'autre* : se, complément d'objet indirect de *sont nui* ;

*Marie et Jean **se sont adressé** des lettres* : se, complément d'attribution de *sont adressé*.

*Les deux poids **s'équilibrent*** : chacun équilibre l'autre

● Les verbes pronominaux de sens passif

Certains verbes peuvent être employés à la voix pronominale avec le sens passif :

*Les fruits **se vendent** cher* (voix pronominale) = *Les fruits sont vendus cher* (voix passive).

L'action ou l'état exprimés par le verbe peuvent être présentés selon plusieurs caractéristiques : le mode, le temps et l'aspect. Cette action ou cet état ainsi exprimés se rapportent à une personne.

Les personnes sont soit les participants à la communication (*je, tu, nous, vous*), soit l'objet de la communication (*il, elle, ils, elles*).

1 Modes et temps

■ L'action peut être présentée comme **présente, passée, future** ; c'est la notion de **temps** :

je lis (action présente) ; *j'ai lu* (action passée) ; *je lirai* (action future).

► **Les temps simples** sont ceux qui sont exprimés par une forme verbale unique :

Il lira ; il lirait ; je cours ; nous allions.

► **Les temps composés** sont ceux qui sont exprimés par une forme verbale formée à l'aide d'un auxiliaire et d'un participe passé :

Il avait lu (actif). *Ce livre est connu de tous* (passif).

► **Les temps surcomposés** sont formés de deux auxiliaires et d'un participe passé :

Dès que j'ai eu fini mon devoir, je suis allé jouer.

■ L'action peut être présentée comme **réelle, possible, voulue, désirée** ; c'est la notion de **mode** :

elle lit : (action réelle) → indicatif ; *lis* : (action voulue) → impératif ;

elle lirait : (action possible) → conditionnel ;

je demande qu'elle lise : (action désirée) → subjonctif.

► On appelle **modes personnels** l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'impératif, parce que les formes verbales varient avec les personnes.

► On appelle **modes impersonnels** le participe et l'infinitif, parce que les formes verbales ne varient pas avec les personnes.

REMARQUE On appelle **verbes défectifs** les verbes qui ne possèdent pas certains modes ou certains temps. Ainsi, le verbe *déchoir* est défectif : il n'a pas d'indicatif imparfait ni d'impératif.

modes	temps simples	temps composés
indicatif	présent <i>je lis</i> imparfait <i>je lisais</i> passé simple <i>je lus</i> futur <i>je lirai</i>	passé composé <i>j'ai lu</i> plus-que-parfait <i>j'avais lu</i> passé antérieur <i>j'eus lu</i> futur antérieur <i>j'aurai lu</i>
conditionnel	présent <i>je lirais</i>	passé 1 ^{re} forme <i>j'aurais lu</i> passé 2 ^e forme <i>j'eusse lu</i>
subjonctif	présent <i>que je lise</i> imparfait <i>que je lusse</i>	passé <i>que j'aie lu</i> plus-que-parfait <i>que j'eusse lu</i>
impératif	présent <i>lis ; lisez</i>	passé <i>aie lu, ayez lu</i>
participe	présent <i>lisant</i>	passé <i>ayant lu</i>
infinitif	présent <i>lire</i>	passé <i>avoir lu</i>

2 Aspects

■ L'action peut être présentée de deux façons :

► comme étant **en train de se faire** ; c'est **l'aspect non-accompli** :

On entend ce matin le bruit de la route ;

► comme étant **déjà faite** au moment où l'on s'exprime ; c'est **l'aspect accompli** :

On a réparé l'aspirateur.

Dans le premier exemple, *entend* est à la fois un présent et un non-accompli (= le bruit de la route s'entend) ; dans le deuxième exemple, *a réparé* est à la fois un présent et un accompli (= l'aspirateur se trouve actuellement réparé).

■ **L'aspect se combine donc avec le temps** ; il y a des passés non-accomplis (comme l'imparfait dans certains de ses emplois), des passés accomplis (comme le passé simple) et des non-accomplis présents (comme très souvent le passé composé) :

La tempête durait depuis huit jours (non-accompli passé) ;

La tempête dura huit jours (accompli passé) ;

La tempête s'est levée aujourd'hui (non-accompli présent).

3 Personnes et nombres

- La forme du verbe varie avec le sujet du verbe :

	singulier	pluriel
1 ^{re} personne	je <i>lirai</i>	nous <i>lirons</i>
2 ^e personne	tu <i>liras</i>	vous <i>lirez</i>
3 ^e personne	il/elle <i>lira</i>	ils/elles <i>liront</i>

ATTENTION L'**impératif** est le seul mode personnel qui ne comporte que la 2^e personne du singulier et du pluriel et la 1^{re} personne du pluriel.

4 Les verbes impersonnels

- On appelle **verbes impersonnels** (ou **unipersonnels**) les verbes qui n'ont que la **3^e personne du singulier**, sans que celle-ci désigne un être ou un objet déterminé :

il faut... ; il pleut ; il neige ; Ça sent bon, ici !

- Un verbe impersonnel s'emploie toujours avec le pronom sujet **il** ou, familièrement, avec le pronom **ça**.

- Les verbes impersonnels peuvent être des locutions verbales :

Il fait beau.

REMARQUE On dit qu'un verbe est **pris impersonnellement** lorsqu'il est employé dans les mêmes conditions que les verbes impersonnels, tout en existant dans un autre sens à toutes les personnes :

Il arrive souvent qu'un accident se produise à ce carrefour : arrive, pris impersonnellement ;

Il arrive demain d'Angleterre : arrive, verbe personnel.

5 Radical et terminaison

- Les formes verbales simples comportent un **radical**, qui représente l'idée contenue dans le verbe, et une **terminaison** (ou **désinence**) qui indique le mode, le temps et la personne : dans *nous chantons*, **chant-** est le radical

Modes, temps, aspects et personnes

(que l'on retrouve dans **chanteur, chantonner**) et **-ons** est la terminaison, qui indique l'indicatif présent et la 1^{re} personne du pluriel.

► **La terminaison** est donc essentiellement variable ; elle change selon la personne, le temps et le mode :

je chante ; vous chanterez ; ils chantèrent.

► **Le radical** s'obtient en enlevant la terminaison de l'infinitif :

chant-er, fin-ir, entend-re.

Il est en général **identique** pour toute la conjugaison d'un verbe :

Je chant-e, nous chant-ons.

Mais ce n'est pas toujours le cas :

– les divers temps et modes peuvent être formés sur des **radicaux différents** :

aller : je vais, j'irai, que j'aille ;

– **le radical peut varier** à l'intérieur d'un même temps ou d'un temps à l'autre :

tenir : je tiens, nous tenons ; je tenais, je tiendrai.

L'**auxiliaire** est une forme verbale qui a perdu sa signification propre et qui sert à exprimer certains modes ou certains temps d'un autre verbe.

On distingue les auxiliaires proprement dits (*avoir* et *être*) : *J'ai lu* ; *nous sommes arrivés* ; les auxiliaires de temps, d'aspect ou de mode, ou semi-auxiliaires : *Je viens de lire*.

1 Les auxiliaires *avoir* et *être*

■ L'**auxiliaire *avoir*** s'emploie pour former les temps composés des verbes transitifs et de la plupart des verbes intransitifs à la voix active :

*Nous **avons** entendu des cris. Elle **a** vécu deux ans à Toronto.*

■ L'**auxiliaire *être*** s'emploie pour former les temps simples et composés des verbes à la voix passive, les temps composés des verbes pronominaux et de certains verbes intransitifs (*naître, mourir, devenir, aller, partir*, etc.) :

*Il **est** surpris de ton arrivée. Le chien **s'est** jeté sur lui en aboyant. Le loup **est** tombé dans le piège.*

REMARQUE Certains verbes sont employés comme transitifs avec l'**auxiliaire *avoir*** et comme intransitifs avec l'**auxiliaire *être*** :

*Elle **a** monté les bagages (transitif).*

C.O.D.

*Elle **est** montée au 3^e étage (intransitif).*

C.C. de lieu

2 Les auxiliaires de mode ou de temps

Certains verbes sont employés comme auxiliaires pour exprimer une valeur particulière de mode, d'aspect ou de temps. On les appelle **semi-auxiliaires**.

■ **Auxiliaires de mode :**

► ***aller*** = ordre : *Vous **allez** me refaire cela.*

► ***devoir*** = probabilité : *Le locataire **doit** être sorti.*

► ***pouvoir*** = souhait : ***Puissiez-vous** venir !*

■ Auxiliaires d'aspect ou de temps :

- ▶ **venir de** = passé très proche : *Elle **vient de** partir.*
- ▶ **être en train de** = action qui se fait : *Je **suis en train de** lire.*
- ▶ **être sur le point de** = futur très proche : *J'**étais sur le point de** sortir.*
- ▶ **aller** = futur proche : *Je **vais** lui parler.*
- ▶ **devoir** = futur : *Le temps semble **devoir** s'améliorer.*

LES CONJUGAISONS

- 34 GROUPES ET FORMES VERBALES
- 35 PARTICULARITÉS DES CONJUGAISONS
- 36 LE MODE INDICATIF
- 37 LE MODE SUBJONCTIF
- 38 LE MODE IMPÉRATIF
- 39 LE MODE CONDITIONNEL
- 40 LE MODE INFINITIF
- 41 LE MODE PARTICIPE

- Conjuguer un verbe, c'est faire varier sa forme en fonction des modes, des temps et des personnes.
- On classe les verbes selon les terminaisons des temps et modes et selon les variations du radical.
- Ce classement permet de regrouper les verbes par types de conjugaison.

34 GROUPES ET FORMES VERBALES

1 Les groupes de conjugaison

■ On distingue **trois groupes** dans les conjugaisons, selon les formes verbales que présentent les verbes aux différents modes et temps :

- ▶ 1^{er} groupe : **aimer** = verbes dont l'infinitif se termine par **-er**
- ▶ 2^e groupe : **finir** = — — — **-ir** (part. prés. **-issant**)
- ▶ 3^e groupe : **offrir** = — — — **-ir** (part. prés. **-ant**)
recevoir = — — — **-oir**
prendre = — — — **-re.**

REMARQUE Le 1^{er} et le 2^e groupe s'enrichissent de nouveaux verbes ; le 3^e groupe, au contraire, a tendance à s'appauvrir : de **téléphone**, on a fait **téléphoner** ; de **rouge**, **rougir** ; mais **se rappeler** (1^{er} groupe) concurrence **se souvenir** (3^e groupe) : *Je me souviens de mon enfance ; je me rappelle mon enfance.*

2 Les formes verbales dans les phrases négatives

■ Dans les formes verbales simples, le verbe s'intercale entre les deux parties de la négation : **ne... pas, ne... point, ne... que, ne... jamais**, etc.

*Je **ne** comprends **pas** votre obstination.*

■ Dans les formes verbales composées, l'auxiliaire seul s'intercale :

*Je **n'ai point** attendu votre conseil pour agir.*

■ À l'infinitif, la négation précède la forme simple :

*Il sait **ne pas** insister quand il a tort.*

L'infinitif de **avoir** et **être** peut être encadré par **ne... pas** :

*Il prétend **n'avoir pas** le temps (ou **ne pas avoir** le temps) ;*

*Je regrette de **n'être pas** venu (ou de **ne pas être** venu).*

3 Les formes verbales des phrases interrogatives

■ Dans les propositions interrogatives directes, le rejet du pronom après le verbe peut entraîner des modifications de l'orthographe en raison de la prononciation de certaines formes verbales :

- changement de l'-e muet en -é (usage très rare) : *je parle* → *parlé-je* ?
- adjonction d'un -t- pour empêcher l'hiatus : *acceptera-t-il* ?

Toutefois, pour éviter certaines formes, on emploie à la 1^{re} personne, et souvent aux autres, la locution **est-ce que... ?**, qui permet au sujet de rester devant le verbe :

Est-ce que je pars tout de suite ? Est-ce qu'elle acceptera ?

REMARQUE Dans les propositions qui sont à la fois **interrogatives et négatives** (interro-négatives), la forme verbale simple ou l'auxiliaire s'intercalent entre les deux éléments de la négation :

Ne viendra-t-elle pas demain ? Ne l'avez-vous pas connu jadis ?

35 PARTICULARITÉS DES CONJUGAISONS

Les verbes du 1^{er} groupe, tout en ayant les mêmes terminaisons que le verbe modèle *aimer*, présentent quelquefois des particularités, selon la forme du radical.

Les verbes du 2^e groupe se conjuguent sur le modèle *finir*, sauf trois d'entre eux.

Les verbes du 3^e groupe ne peuvent être conjugués à partir d'un modèle unique et comportent de nombreuses particularités.

1 Verbes du 1^{er} groupe

● Verbes en *-cer*, *-ger*

Les verbes en *-cer* prennent une cédille devant *-a-* et *-o-* ; les verbes en *-ger* prennent un *-e-* après le *-g-* devant *-a-* et *-o-* :

placer (infinitif présent) → *Je plaçais, nous placions* (indicatif imparfait) ;

manger (infinitif présent) → *Je mangeais, nous mangions* (indicatif imparfait).

● Verbes en *-yer*, *-ayer*

Les verbes en *-yer* changent l'*-y-* en *-i-* devant un *-e-* muet ; les verbes en *-ayer* peuvent conserver l'*-y-* devant un *-e-* muet :

nettoyer (infinitif présent) → *Je nettoie, il/elle nettoie, nous nettoions, ils nettoient* (indicatif présent) ; *Je nettoierai, nous nettoierons* (indicatif futur) ;

payer (infinitif présent) → *Je paye (paie), il/elle paye (paie), nous payons, ils/elles payent (paient)* [indicatif présent] ; *Je payerai (ou paierai)* [indicatif futur].

● Verbes en *-eler*

Les verbes en *-eler* redoublent le *-l-* devant une syllabe contenant un *-e-* muet, sauf : *celer, ciseler, congeler, déceler, démanteler, écarteler, geler, marteler, modeler, peler*, qui changent l'*-e-* muet de l'avant-dernière syllabe de l'infinitif en *-è-* ouvert :

appeler (infinitif présent) → *J'appelle, il/elle appelle, nous appelons, ils/elles appellent* (indicatif présent) ;

peler (infinitif présent) → *Je pèle, il/elle pèle, nous pelons, ils/elles pèlent* (indicatif présent).

● Verbes en -eter

Les verbes en **-eter** redoublent le **-t-** devant une syllabe contenant un **-e-** muet, sauf : **acheter, corseter, crocheter, fureter, haleter, racheter**, qui changent l'**-e-** muet de l'avant-dernière syllabe de l'infinitif en **-è-** ouvert :

jeter (infinitif présent) → *Je jette, tu jettes, il/elle jette, nous jetons, ils/elles jettent* (indicatif présent) ;

acheter (infinitif présent) → *J'achète, il/elle achète, nous achetons, ils/elles achètent* (indicatif présent).

● Autres verbes dont l'avant-dernière syllabe contient un -e- muet ou un -é- fermé

Ces verbes changent l'**-e-** muet ou l'**-é-** en **-è-** quand la syllabe qui suit contient un **-e-** muet, sauf au futur et au conditionnel des verbes dont l'avant-dernière syllabe contient un **-é-**.

semer (infinitif présent) → *Je sème, il/elle sème, nous semons, ils/elles sèment* (indicatif présent) ; *je sèmerai, nous sèmerons* (indicatif futur) ;

révéler (infinitif présent) → *Je révèle, il/elle révèle, nous révélons, ils/elles révèlent* (indicatif présent) ; *je révélerai, nous révélerons* (indicatif futur).

● L'impératif

La 2^e personne du singulier de l'impératif des verbes en **-er** ne prend jamais d'**-s**, sauf devant **-en** et **-y** :

parles-en, vas-y.

② Verbes du 2^e groupe

■ Les verbes du 2^e groupe suivent le modèle du verbe **finir** (voir tableau en fin de volume). Seuls trois verbes ont des formes particulières :

► **haïr** garde le tréma à toutes les formes, sauf aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent et à la 2^e personne du singulier de l'impératif : *Je hais, tu hais, il/elle hait* ;

► **fleurir**, au sens figuré de *prosperer*, forme son imparfait et son participe présent sur le radical **flor-** : *Les cités florissaient* mais *Les roses fleurissaient* ;

► **bénir**, qui est régulier, a normalement un participe passé, **béni**, sauf dans les expressions *pain béni, eau bénite*.

3 Verbes du 3^e groupe

■ Le 3^e groupe comprend un petit nombre de verbes, **tous irréguliers**, mais ceux-ci sont très usuels ; aucun verbe nouvellement formé ne se rattache à un des types de cette conjugaison (voir tableaux en fin de volume).

■ Les verbes de la 3^e conjugaison présentent de nombreuses irrégularités, à la fois dans leurs **radicaux** et dans leurs **terminaisons** :

► des modifications du radical interviennent au cours de la conjugaison :

je reçois, nous recevons ; je meurs, nous mourons ;

► le passé simple et le participe passé présentent des formes très diverses :

je conduisis, conduit ; je vis, vu ; je reçus, reçu ;

je fus, fui ; je fis, fait ; je pris, pris ;

► l'indicatif présent et l'impératif ont des terminaisons diverses :

prendre fait *je prends, il/elle prend* (impératif : **prends**) ;

peindre fait *je peins, il/elle peint* (impératif : **peins**) ;

savoir fait *je sais, il/elle sait* (impératif : **sache**) ;

► les seules terminaisons qui aient les mêmes formes pour tous les verbes sont celles de l'**indicatif imparfait et futur**, du **conditionnel présent**, du **participe présent** :

je prenais, je venais ; il saura, elle offrira ;

elle pourrait, il voudrait ;

► le **subjonctif imparfait** est toujours formé à partir du passé simple :

je pris, que je prisse ; j'aperçus, que j'aperçusse ;

► le **présent et le passé simple de l'indicatif** peuvent se confondre à l'oral aux trois personnes du singulier :

je fus, tu fus, il fut ; je ris, tu ris, elle rit ;

ATTENTION L'**impératif** des verbes de la 3^e conjugaison terminé par un **-e muet** prend un **-s** devant **-en** et **-y** :

Cueilles-en quelques-unes.

On emploie le mode indicatif pour exprimer une action ou un état certains, réels, généraux (*Il fait beau aujourd'hui*) ou considérés comme tels par celui qui parle ou écrit (*Il s'inquiète inutilement*).

1 Le présent

■ Le présent exprime une action qui se produit (ou un état qui existe) au moment où l'on parle :

Je vois, de ma fenêtre, la pluie qui tombe à verse.

● Valeurs particulières du présent

Le présent peut aussi exprimer :

- ▶ une idée générale, vraie de tout temps : *Le sage réfléchit avant d'agir ;*
- ▶ une action qui se répète habituellement : *Le soir, je lis d'ordinaire jusqu'à minuit ;*
- ▶ une action passée, que l'on veut rendre plus vivante (**présent de narration**) : *Elle se promenait tranquillement sur la route ; soudain survient une voiture ;*
- ▶ une action qui se produit dans un futur immédiat : *Il arrive dans un instant ;*
- ▶ une action future après **si** introduisant une proposition de condition dont la principale est au futur : *Demain, s'il fait beau, nous irons voir le lever du soleil.*

2 Le futur

■ Le futur exprime une action qui doit ou peut se produire dans l'avenir, par opposition au présent et au passé :

Nous verrons bientôt revenir les beaux jours.

● Valeurs particulières du futur

Le futur peut aussi exprimer :

- ▶ un ordre (comme l'impératif) : *Vous prendrez ces cachets tous les matins à jeun ;*
- ▶ une action présente, quand on veut atténuer l'expression d'un ordre (futur de politesse) : *Je vous demanderai de me laisser poursuivre mon exposé ;*
- ▶ une action passée venant après une autre action passée, dans les récits historiques : *Montcalm fut vaincu à Québec. De là viendra la perte de la Nouvelle-France ;*

Le mode indicatif

- ▶ une idée générale, vraie en tout temps : *On ne **sera** jamais assez prudent ;*
- ▶ une action qui succède à une autre dans l'avenir : *Tu **frapperas**, et on t'**ouvrira** ;*
- ▶ une hypothèse probable, une supposition : *Qui a frappé ? ce **sera** la voisine ;*
- ▶ une protestation indignée : *Ils **auront** donc tous les droits !*

3 L'imparfait

- **L'imparfait indique une action passée considérée dans sa durée :**
*Il **feuillettait** fébrilement son livre.*

● Valeurs particulières de l'imparfait

L'imparfait peut aussi indiquer :

- ▶ une action passée qui se répète (imparfait de répétition ou d'habitude) : *La semaine **il rentrait, prenait son journal et se mettait** à lire sans dire un mot ;*
- ▶ une action passée qui se produit en même temps qu'une autre exprimée au passé simple (imparfait de simultanéité) : *Elle **dormait** encore profondément quand **sonnèrent** huit heures ;*
- ▶ une action qui se produit soudain dans le passé : *Il **s'étendit** sur son lit ; cinq minutes après, le téléphone **sonnait** ;*
- ▶ dans un récit au passé, les aspects habituels d'un être ou d'une chose (imparfait de description) : *Ses cheveux **tombaient** sur ses épaules ;*
- ▶ dans une proposition conditionnelle introduite par **si**, la condition mise à la réalisation de l'idée exprimée par la principale : *Elle **n'accepterait pas si** je lui **offrais** mon aide ;*
- ▶ un regret : *Ah ! s'il **se souvenait** de tout ce qu'il a appris !*
- ▶ une atténuation polie d'une demande, d'une recommandation : *Je **voulais** vous demander votre avis.*

4 Le passé simple

- **Le passé simple exprime une action achevée qui s'est produite à un moment bien déterminé du passé ;** il diffère donc de l'imparfait, qui exprime la durée ou la répétition :

*On **entendait** sans cesse du bruit au grenier ; on y **monta** :* l'action de monter, considérée comme un fait ponctuel, s'oppose à la durée du bruit entendu.

- Le passé simple s'oppose au présent de l'indicatif, car **il exprime une action complètement achevée au moment où l'on parle** :

*Chacun sait que Christophe Colomb **découvrit** l'Amérique en 1492.*

5 Le passé composé

- Le passé composé exprime une action terminée à un moment non nécessairement précisé du passé :

*Elle **a voyagé** souvent à l'étranger.*

● Valeurs particulières du passé composé

- ▶ Le passé composé peut aussi exprimer une action qui s'est passée à un moment déterminé, mais ce moment est compris dans l'actualité de la personne qui s'exprime : *Ce matin, je **me suis levé** à 6 heures.*
- ▶ Le passé composé peut s'employer, avec la valeur d'un futur antérieur, pour exprimer une action qui va s'achever dans un futur proche : *J'**ai fini** dans cinq minutes.*
- ▶ Le passé composé s'emploie au lieu du futur antérieur dans les propositions conditionnelles introduites par **si** : *Si demain la fièvre **n'a pas baissé**, appelez-moi.*

REMARQUE Dans la langue parlée, le passé composé a aujourd'hui remplacé le passé simple.

6 Le passé antérieur

- Le passé antérieur exprime une action passée qui s'est produite **immédiatement avant une autre action passée**. Il s'emploie surtout dans des propositions introduites par une conjonction de temps (**quand, lorsque, dès que**, etc.) :

*Quand elle **eut achevé** son discours, elle sortit de la salle.*

- Le passé antérieur exprime parfois, dans une proposition non subordonnée, **la succession rapide de deux actions dans le passé** :

*Il **reçut un coup de poing**, il **eut vite répondu** : l'action de répondre a lieu, en réalité, après l'action de recevoir.*

7 Le plus-que-parfait

■ Le plus-que-parfait exprime une action qui s'est produite avant une autre action passée, mais, à la différence du passé antérieur, il peut s'être écoulé un temps assez long entre les deux actions :

*Il **avait connu** l'aisance ; il était maintenant dans la misère.*

■ Le plus-que-parfait exprime une action habituelle ou répétée qui s'est produite avant une autre action passée :

*Lorsqu'elle **avait lu** un livre, elle en parlait toujours.*

● Valeurs particulières du plus-que-parfait

Le plus-que-parfait peut aussi exprimer :

► dans les propositions conditionnelles, la condition qui était mise à une action qui ne s'est pas réalisée : *Cet accident ne lui serait pas arrivé s'il **avait été** prudent ;*

► le regret d'une action passée qui ne s'est pas réalisée : *Ah ! si vous **aviez pu** savoir !*

8 Le futur antérieur

■ Le futur antérieur exprime une action future qui doit ou peut se produire avant une autre action future :

*Quand nous **aurons lu** ce paragraphe, vous pourrez sortir.*

● Valeurs particulières du futur antérieur

Le futur antérieur permet :

► d'exprimer aussi parfois une conjecture, une supposition : *Elle est en retard : elle **aura eu** un empêchement de dernière minute ;*

► d'atténuer, par politesse, l'expression d'un fait passé : *Vous vous **serez trompé** ;*

► d'exprimer aussi l'indignation : *Décidément j'**aurai tout vu** !*

► d'indiquer, dans les récits historiques, une action passée antérieure à une autre action passée : *Les troupes de Montcalm étaient dispersées. Quand il **aura pu** les rassembler, il sera trop tard.*

Le mode subjonctif se présente avec deux valeurs principales. Dans les phrases indépendantes, il relève de l'intention de celui qui parle.

Dans une subordonnée, il relève de la syntaxe car son emploi dépend du verbe de la principale.

1 Sens et emplois du subjonctif

■ **Dans les propositions indépendantes ou principales**, le subjonctif exprime :

- ▶ un ordre : *Qu'elle **prenne** la voiture pour venir ;*
- ▶ une défense : *Que rien **ne soit décidé** en mon absence ;*
- ▶ un souhait : *Que vos vacances **soient** réussies !*
- ▶ une supposition : *Qu'un incident **survienn**e et c'est la catastrophe.*

■ **Dans les propositions subordonnées conjonctives**, le subjonctif s'emploie quand le verbe de **la principale** exprime :

- ▶ la volonté : *Je veux que vous **écoutiez** avec attention ;*
- ▶ le doute, la crainte : *Je ne crois pas qu'elle **vienn**e ; Je crains qu'il ne s'en **aperçoiv**e trop tard ;*
- ▶ le sentiment : *Je suis heureux qu'elle **ait eu** beau temps.*

■ **Dans les propositions subordonnées conjonctives ou relatives**, le subjonctif peut s'employer quand **la subordonnée** exprime une idée :

- ▶ de but : *Je lui montre la lettre afin qu'il **comprenn**e toute l'affaire ;*
- ▶ de concession : *Bien que la pièce **fût** médiocre, on ne s'ennuyait pas ;*
- ▶ de condition : *Régions cela, à moins que vous ne **vouliez** réfléchir ;*
- ▶ de conséquence : *Ce n'est pas si compliqué qu'on ne **puiss**e comprendre.*

2 Les temps du subjonctif dans les subordonnées

■ Dans les propositions subordonnées, **le temps du subjonctif dépend du temps du verbe de la principale** (concordance des temps).

principale	subordonnée	exemples
présent ou futur	présent (action présente ou future) passé (action passée)	<i>Je doute qu'elle ait assez d'énergie.</i> <i>Demain j'exigerai qu'il se taise.</i> <i>Je doute qu'elle ait eu assez d'énergie.</i> <i>Demain j'exigerai que tu aies fini pour cinq heures.</i>
passé ou conditionnel	imparfait (action simultanée) plus-que-parfait (action qui précède)	<i>Je voudrais qu'il eût assez d'énergie.</i> <i>Je craignais qu'il ne fût venu pendant mon absence.</i>

REMARQUE L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne s'emploient guère que dans la langue écrite et dans la langue parlée soutenue. On dit habituellement : *Je voudrais qu'il ait assez d'énergie. Je craignais (ou j'avais peur) qu'il (ne) soit venu.*

L'impératif exprime un ordre ou une défense :

Regardez ces fleurs, ne les cueillez pas.

À la 1^{re} personne du singulier et aux 3^{es} personnes du singulier et du pluriel, le subjonctif présent supplée l'impératif :

Qu'elle rentre avant huit heures !

1 Valeurs particulières de l'impératif

■ **En plus de l'ordre et de la défense, l'impératif exprime aussi :**

- ▶ le conseil : *Ne vous énervez pas. Attendez !*
- ▶ le souhait : *Passez de bonnes vacances, vous et les vôtres ;*
- ▶ la supposition : *Ôtez la virgule, le sens devient différent ;*
- ▶ la prière : *Faites, ô mon Dieu, qu'il reconnaisse son erreur !*

■ On se sert parfois, pour inviter quelqu'un de façon pressante à ne pas faire quelque chose, de **l'impératif négatif** du verbe **aller** suivi d'un infinitif :

N'allez pas penser que je vous soupçonne.

2 Valeur des temps de l'impératif

■ **L'impératif présent** exprime un ordre, une demande ou une défense portant sur le présent ou l'avenir :

Versez-moi à boire.

Ne viens pas mardi, téléphone-moi.

Il peut aussi exprimer une **condition mise à la réalisation de l'action** exprimée dans la proposition qui suit :

Accepte ma proposition et je me retire.

Parlez-lui de politique, il ne vous écoute pas.

■ **L'impératif passé** exprime un **ordre** (ou une défense) qui devra être accompli à un moment de **l'avenir** :

Soyez levés demain avant huit heures.

Le conditionnel exprime une action ou un état qui dépend, pour leur réalisation, de certaines conditions :

Si je le savais, je te le dirais volontiers (le fait de le dire dépend du degré d'information où je suis).

En cas de subordination conditionnelle, le mode conditionnel s'emploie seulement dans la proposition principale.

1 Valeurs particulières du conditionnel

■ **Le conditionnel peut exprimer :**

- ▶ un fait imaginé : *On se **croirait** en été ;*
- ▶ la supposition : *Au cas où vous **changeriez** d'avis, prévenez-moi ;*
- ▶ le souhait : *J'**aimerais** aller à la mer cet été ;*
- ▶ l'étonnement : *Elle **viendrait** samedi pour repartir lundi matin ?*
- ▶ l'incertitude : *On **serait** sur la piste des coupables ;*
- ▶ la politesse : *Je **désirerais** que vous répondiez dès que possible* (moins impératif que « je désire que vous répondiez ») ;
- ▶ l'indignation : *Et je **devrais** me taire !*

2 Les temps du conditionnel

temps	sens	exemples
conditionnel présent	potentiel (action possible dans l'avenir)	<i>Si vous me donniez son adresse, j'irais tout de suite la trouver.</i>
	irréel du présent (action impossible présentement)	<i>Si je ne vous savais pas étourdi, je vous confierais cette lettre</i> (mais je sais que vous l'êtes).
conditionnel passé	irréel du passé (action qui n'a pu se réaliser)	<i>Si j'avais su que vous étiez à Lyon, je serais allé vous voir</i> (mais je ne le savais pas).

3 Le conditionnel employé comme futur

■ Les conditionnels présent ou passé s'emploient dans les **subordonnées** avec la valeur de futur simple ou antérieur quand le verbe de la principale (verbes d'énonciation, d'opinion) est au passé. C'est ce qu'on appelle le **futur dans le passé** :

*Il **affirme** qu'il **viendra** →*

*Il **affirme** qu'il **viendra** →
dès qu'il **aura terminé**.*

*Il **affirmait** qu'il **viendrait** ;*

*Il **avait** affirmé qu'il **viendrait**
dès qu'il **aurait terminé**.*

L'infinif est une forme verbale qui exprime une action sans indication de personne ni de nombre :

Nous avons vu l'orage venir, les nuages s'amonceler.

L'infinif peut aussi jouer le rôle d'un nom et en avoir toutes les fonctions :

Elle consacrait plusieurs heures par jour à lire (= à la lecture) ; ici, *lire* est complément d'attribution de *consacrait*.

1 Les temps de l'infinif

■ **L'infinif présent** indique une action qui se produit en même temps que celle du verbe principal :

Je l'entends chanter → *Je l'ai entendu chanter*.

■ **L'infinif passé** indique une action qui s'est produite avant celle qui est exprimée par le verbe principal :

Après avoir rangé ses livres, il se prépare à aller en classe.

2 Valeurs particulières de l'infinif comme verbe

■ Parmi les emplois particuliers de l'infinif comme verbe d'une phrase, on distingue :

► l'infinif d'ordre, mis pour l'impératif, exprimant ordre ou défense (avec la négation) :

Agiter le flacon avant de s'en servir ; Ne pas exposer à l'humidité ;

► l'infinif de narration, mis pour l'indicatif. Précédé de la préposition **de**, il indique une action qui fait suite rapidement à ce qui vient d'être dit. Cet emploi appartient à la langue littéraire :

Elle acheva son histoire, et tous de rire ;

► l'infinif exclamatif, mis pour l'indicatif, exprime la surprise :

Moi, lui dire que je l'aime ! Je n'oserais jamais !

► l'infinif de délibération exprime l'incertitude :

Que faire ? Qui croire ?

3 Fonctions de l'infinitif employé comme nom

■ **L'infinitif employé comme nom** (infinitif substantivé) a toutes les fonctions du nom :

- ▶ sujet : ***Promettre** est facile, **tenir** est difficile* (promettre et tenir, sujets de est) ;
- ▶ sujet réel : *Il est bon de **parler** et meilleur de **se taire*** (parler et se taire, sujets réels de est) ;
- ▶ complément du nom : *Je fus retenu par la crainte de le **vexer*** (vexer, complément du nom crainte) ;
- ▶ complément de l'adjectif : *C'est une manœuvre très difficile à **faire*** (faire, complément de l'adjectif difficile) ;
- ▶ attribut : *Votre devoir est d'**intervenir*** (intervenir, attribut du sujet devoir) ;
- ▶ C.O.D. : *Elle aurait aimé vous **seconder** dans ce travail* (seconder, C.O.D. de aurait aimé) ;
- ▶ C.O.I. : *A-t-elle pensé à **envoyer** la lettre ?* (envoyer, C.O.I. de a pensé) ;
- ▶ C.C. de but : *Il ne sait que faire pour la **contenter*** (contenter, C.C. de but de ne sait que faire) ;
- ▶ C.C. de manière : *Elle passa devant moi sans me **saluer*** (saluer, C.C. de manière de passa) ;
- ▶ C.C. de cause : *Pour **avoir trop mangé**, elle eut une indigestion* (avoir mangé, C.C. de cause de eut) ;
- ▶ C.C. de moyen : *À force de **réclamer**, elle obtint satisfaction* (réclamer, C.C. de moyen de obtint) ;
- ▶ C.C. de temps : *Avant d'**avoir pu** me mettre à l'abri, je fus trempé* (avoir pu, C.C. de temps de fus trempé) ;
- ▶ C.C. de conséquence : *Il est faible au point de **s'évanouir*** (s'évanouir, C.C. de conséquence de est faible) ;
- ▶ C.C. de condition : *À **courir** après lui, je serais vite essoufflée* (courir, C.C. de condition de serais essoufflée) ;
- ▶ C.C. de concession : *Pour **être sévère**, je n'en suis pas moins compréhensif* (être sévère, C.C. de concession de suis [= bien que je sois sévère]).

■ **Associer plusieurs sujets construits autour d'un infinitif substantivé** crée un sujet qui exprime **une seule idée**. Le verbe, dans ce cas, se met au singulier :

*Gérer son temps et calculer son budget **est** utile.*

Le participe est une forme verbale qui peut avoir la valeur d'un verbe en exprimant une action ou un état, et la valeur d'un adjectif en se rapportant à un nom ou un pronom dont il indique une qualité. Il existe un participe présent et un participe passé.

1 Le participe présent

■ **Le participe présent est employé comme verbe ou comme adjectif.**

► **Participe présent proprement dit :** forme verbale invariable, souvent suivie d'un complément exprimant une action en train de se faire :

*Une meute **hurlant** de fureur s'acharnait sur la bête.*

► **Gérondif :** forme verbale invariable, précédée de la préposition **en**, et exprimant une circonstance du verbe principal :

***En prenant** l'escabeau, vous atteindrez le rayon.*

*Elles défilèrent dans les rues **en chantant**.*

► **Adjectif verbal :** employé comme adjectif qualificatif, variable, exprimant une qualité :

*Vous avez des enfants très obéissants. La meute **hurlante** des chiens.*

ATTENTION Il y a parfois des **différences orthographiques** entre le **participe présent** proprement dit et l'**adjectif verbal**, par exemple :

- participe présent : *provoquant, fatiguant, vaquant, naviguant, négligeant ;*
- adjectif verbal : *provocant, fatigant, vacant, navigant, négligent.*

2 Le participe passé

■ **Le participe passé peut être employé comme verbe ou comme adjectif.**

► **Participe passé proprement dit :** forme verbale souvent suivie d'un complément, exprimant une action passée ou un état présent :

***Appliqués** à leur travail, ils ne nous avaient pas vus (= étant appliqués).*

► **Adjectif verbal :** employé comme adjectif qualificatif :

*Marie est une élève **appliquée**.*

LES ACCORDS DU VERBE

42 L'ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET

43 L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

■ Le verbe à un mode personnel s'accorde en personne et en nombre avec le sujet. Cet accord manifeste le lien étroit qui existe entre les deux éléments essentiels de la phrase : le groupe du nom (ou son remplaçant, le pronom) et le groupe du verbe.

■ L'accord du participe passé est le point le plus compliqué de la grammaire française : il dépend de l'auxiliaire, du complément et de la place de ce dernier.

1 Accord du verbe avec un seul sujet

■ Si le verbe a un seul sujet, il s'accorde en nombre et en personne avec ce sujet :

Il	descend	<i>les escaliers.</i>	Les enfants	jouent	<i>dans la cour.</i>
sujet 3 ^e pers. sing.	verbe 3 ^e pers. sing.		sujet 3 ^e pers. plur.	verbe 3 ^e pers. plur.	

Toi qui aimes tant te baigner, tu serais heureuse ici (sujets : 2^e pers. sing. ; verbes : 2^e pers. sing.) ;

C'est moi qui suis votre nouvelle voisine (sujet : 1^{re} pers. sing. ; verbe : 1^{re} pers. sing.).

● Cas particuliers avec un seul sujet

► Le verbe est au pluriel si le sujet est **beaucoup**, **la plupart** ou un adverbe de quantité accompagnés d'un nom complément au pluriel :

La plupart des invités étaient venus.

Beaucoup de badauds s'arrêtaient.

Bien des femmes riaient.

Trop de gens criaient.

► Le verbe est au singulier ou au pluriel (selon la nuance de sens) si le sujet est une des expressions **un des...**, **qui**, **un tiers**, **un quart**, ou un nom collectif, suivis d'un complément au pluriel :

C'est une des pièces qui constituent l'ensemble.

C'est une des pièces qui est essentielle à l'ensemble.

C'est un des films qui plaît ou plaisent le plus au public.

Une foule d'admirateurs l'attendait ou l'attendaient à la sortie.

► Lorsqu'un pronom relatif sujet a pour antécédent un pronom personnel, le verbe de la proposition relative se met à la même personne et au même nombre que l'antécédent :

Est-ce toi qui le leur as interdit ?

C'est nous qui avons inventé cette histoire.

2 Accord du verbe avec plusieurs sujets

■ Quand un verbe a plusieurs sujets, il se met au pluriel :

Le chêne et l'érable masquaient la façade de l'hôtel.

■ Quand le verbe a des sujets de personnes différentes, il se met à la :

- ▶ 1^{re} personne du pluriel si les sujets sont aux 1^{re} et 2^e personnes :

Toi et moi (= nous) *nous sommes d'accord sur cette question ;*

- ▶ 1^{re} personne du pluriel si les sujets sont aux 1^{re} et 3^e personnes :

Mes amis et moi (= nous) *sommes allés ensemble à Tunis ;*

- ▶ 2^e personne du pluriel si les sujets sont aux 2^e et 3^e personnes :

Ta sœur et toi (= vous) *vous vous ressemblez beaucoup.*

ATTENTION Quand le verbe a pour sujet un **vous de politesse**, le participe passé (et, éventuellement, l'adjectif attribut) se met au singulier :

N'avez-vous pas été ému en l'entendant ? Je vous croyais sensible.

● Cas particuliers avec plusieurs sujets

- ▶ Le verbe peut être indifféremment **au singulier** ou **au pluriel** :

– si les sujets au singulier sont réunis par les conjonctions **comme, ou, ni, ainsi que** :

Ni lui ni sa femme n'entendit ou n'entendirent sonner ;

– si le sujet est **l'un et l'autre** :

L'un et l'autre sont tombés ou est tombé.

- ▶ Le verbe est **au pluriel** lorsque le sujet est joint à un autre nom de même importance par la préposition **avec** :

Ma sœur avec son ami sont allés au cinéma.

Si le deuxième nom est accessoire, le verbe reste au singulier :

L'homme avec son chien marchait dans la forêt.

- ▶ **Le verbe impersonnel**, ou le verbe employé à la tournure impersonnelle, **ne s'accorde jamais avec le sujet réel**, mais reste à la 3^e personne du singulier :

Il tombait de larges gouttes tièdes (gouttes, sujet réel ; accord avec le sujet apparent *il*).

- ▶ **C'est** peut rester invariable avec un nom ou un pronom au pluriel :

C'est eux ou ce sont eux les coupables.

C'était ou c'étaient de véritables festins.

ATTENTION Lorsque le verbe a plusieurs sujets qui expriment une seule idée générale, il se met au singulier.

Dormir et manger est indispensable pour travailler.

43 L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

L'accord du participe passé est une des difficultés majeures du français. Cet accord dépend en effet de l'auxiliaire, de la nature du complément et de sa place, et, pour les verbes pronominaux, de la fonction des pronoms.

1 Participe passé employé sans auxiliaire

■ Le participe passé employé sans auxiliaire **s'accorde** en genre et en nombre **avec le nom auquel il se rapporte**, comme les adjectifs qualificatifs auxquels il peut être assimilé :

*Les **villas** **édifiées** sur la colline jouissent d'une vue étendue.*

*Abandonnée au bord de la route, une **voiture** **accidentée** rouillait.*

2 Participe passé conjugué avec avoir

● Règle

■ Le **participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir** (temps composés de verbes actifs) **s'accorde** en genre et en nombre **avec son complément d'objet direct, lorsque ce complément le précède** :

*Vous avez **pris** → la bonne **route** ;*

*C'est la bonne **route que** vous avez **prise**.*

ATTENTION Le participe reste invariable :

■ si le verbe n'a pas de complément d'objet direct :

*Ils ont **répondu** (pas de C.O.D.) ;*

*Ils ont **répondu sans retard** (sans retard : C.C. de manière) ;*

*Ils ont **répondu vite** à notre **lettre** (à notre lettre : C.O.I.).*

■ si le complément d'objet direct est placé après le participe :

*Nous avons **mangé des fruits**. Elle a **reçu de bonnes nouvelles**.*

● Suivi d'un infinitif

■ Le participe passé conjugué avec **avoir** et **suivi d'un infinitif complément d'objet** reste **invariable** :

*Vous auriez **dû** **écouter** (écouter : infinitif C.O.D.) ;*

*Vous auriez **dû** **écouter nos conseils**.*

*Les conseils que vous auriez **dû** **écouter**.*

(conseils : C.O.D. de l'infinitif *écouter* et non du verbe *devoir*)

- Cette construction se trouve avec les **verbes de perception** (*voir, entendre, sentir*, etc.) et **certains verbes impliquant l'obligation, la volonté**, etc. (*laisser, faire, vouloir, devoir, pouvoir, omettre de*, etc.).

ATTENTION

- Avec les verbes **voir, regarder, entendre, sentir** et **laisser**, il ne faut pas confondre le sujet de l'infinitif avec son complément d'objet direct :

J'ai entendu entrer Odile (= qu'Odile entra) : Odile est sujet de *entrer* et C.O.D. de *ai entendu* ;

J'ai entendu féliciter Odile (= qu'on félicitait Odile) : Odile est C.O.D. de *féliciter* et non pas du verbe *ai entendu*.

- Quand **le sujet de l'infinitif est placé avant le participe passé**, celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec le sujet de l'infinitif :

la cantatrice que j'ai entendue chanter : cantatrice est sujet de l'infinitif et précède le participe passé *entendu* : il y a donc accord ; j'ai entendu qui ? La cantatrice, représentée par *que*. Elle chantait.

Au contraire, dans : *la romance que j'ai entendu chanter*, *que*, mis pour *romance*, n'est pas sujet mais C.O.D. de *chanter*. Dans ce cas, *entendu* reste invariable.

● Précédé du pronom en

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire **avoir** reste **invariable** si le **complément d'objet direct qui précède** est le pronom **en** :

J'ai cueilli des fraises dans le jardin et j'en ai mangé (= j'ai mangé une partie des fraises).

● Précédé du pronom l' représentant une proposition

Le participe passé conjugué avec **avoir** qui a pour **complément d'objet direct** le pronom neutre **l'** (représentant toute une proposition) reste **invariable** :

La journée fut plus belle qu'on ne l'avait espéré : *l'*, C.O.D. de *avait espéré*, représente la proposition : *la journée fut plus belle* (= le fait que la journée...).

● Verbes intransitifs

Les participes passés **couru, coûté, pesé, valu, vécu** restent **invariables** quand ils sont **employés au sens propre**. Ils sont intransitifs :

La somme importante qu'a coûté ce pardessus : sens propre ; pas d'accord car il n'y a pas de C.O.D. (on ne peut dire : a coûté quoi ? mais : a coûté combien ? *somme* est C.C. de *prix*) ;

L'accord du participe passé

Les vingt minutes que nous avons couru : sens propre ; pas d'accord car il n'y a pas de C.O.D. (on ne peut dire : couru quoi ? mais : couru pendant combien de minutes ? *minutes* est C.C. de temps).

ATTENTION Employés au sens figuré, ces verbes sont transitifs et **s'accordent** avec le complément d'objet direct qui les précède :

Les efforts qu'a coûtés cet examen : sens figuré ; accord car cet examen a coûté quoi ? des efforts (*efforts* est C.O.D.) ;

Les dangers que nous avons courus : sens figuré ; accord car nous avons couru quoi ? des dangers (*dangers* est C.O.D.).

● Verbes impersonnels

Le participe passé des **verbes impersonnels** ou **pris impersonnellement** reste **toujours invariable** :

Les deux jours qu'il a neigé : *qu'*, mis pour *jours*, est C.C. de temps de *a neigé* ;

Les accidents nombreux qu'il y a eu cet été : *qu'*, mis pour *accidents*, sujet réel de *a eu*.

③ Participe passé conjugué avec être

● Verbes passifs et verbes intransitifs

Conjugué avec **être**, le participe passé des **verbes passifs** et de **certains verbes intransitifs** **s'accorde** en genre et en nombre **avec le sujet du verbe** :

La villa a été louée pour un mois.

Les hirondelles sont parties.

sujet
fém. sing. participe
au fém. sing.

● Verbes essentiellement pronominaux et pronominaux à sens passif

Le participe passé des **verbes essentiellement pronominaux** ou des **verbes pronominaux à sens passif**, toujours conjugués avec l'auxiliaire **être**, **s'accorde** en genre et en nombre **avec le sujet** :

Ils se sont aperçus de leur erreur. Ces robes se sont bien vendues.

● Verbes pronominaux réfléchis et réciproques

■ Les participes passés des **verbes pronominaux réfléchis** et **réciproques**, toujours conjugués avec l'auxiliaire **être**, suivent la règle des participes passés conjugués avec l'auxiliaire **avoir** et **s'accordent** en genre et en nom-

bre **avec le pronom réfléchi ou réciproque** (*me, te, se, nous, vous*) **si celui-ci est complément d'objet direct** :

Elle s'est regardée dans la glace : elle a regardé qui ? elle (représentée par s'), dans la glace → s', pronom réfléchi, est C.O.D., il y a donc accord ;

Vous vous êtes battus dans la rue : vous avez battu qui ? vous → vous, pronom réciproque, est C.O.D., il y a donc accord.

■ Le participe passé **ne s'accorde pas avec le pronom** réfléchi ou réciproque **si celui-ci est complément d'objet indirect ou complément d'objet second** :

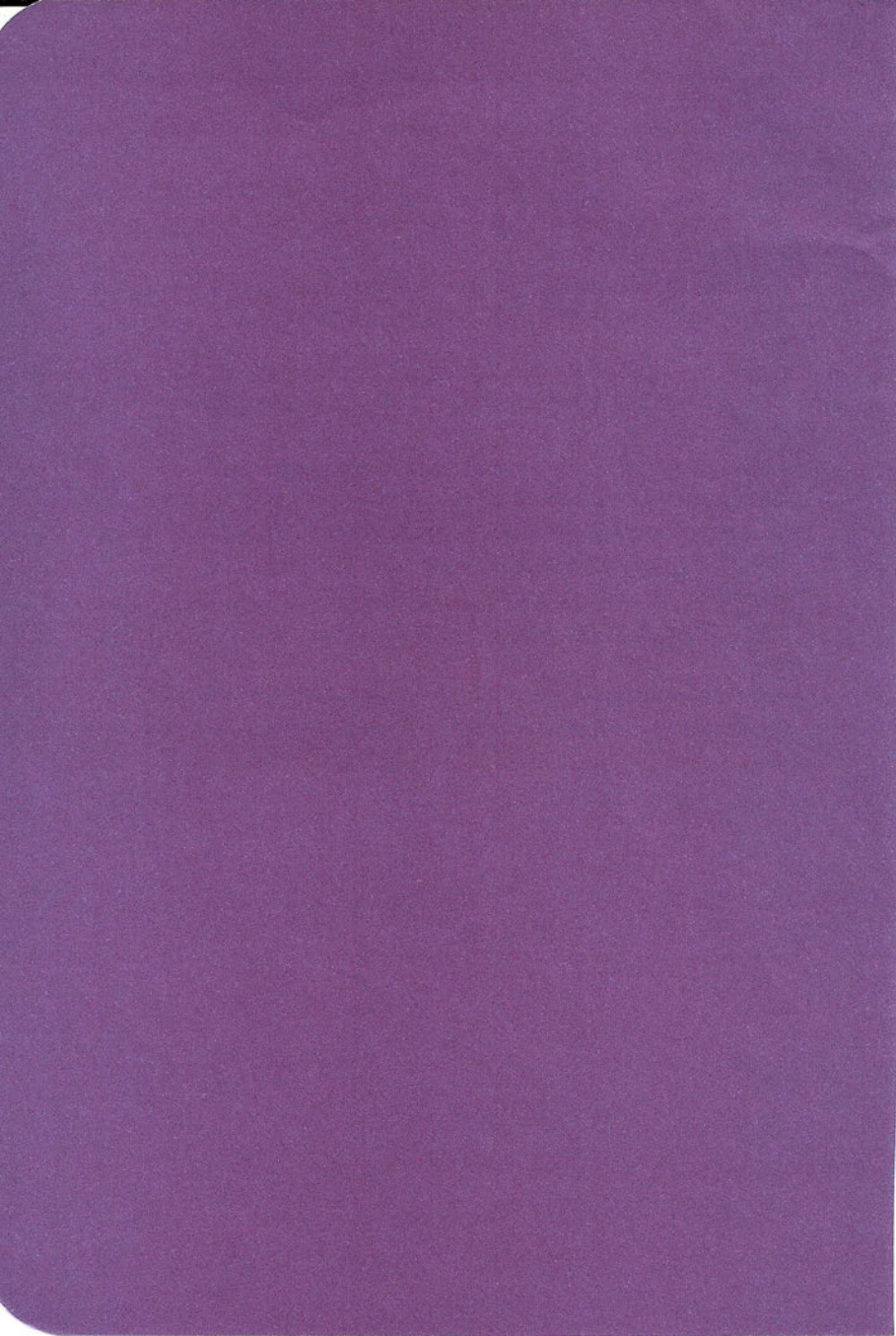
Ils se sont lavé les mains : ils ont lavé les mains à qui ? à eux (représentés par se) → se est C.O.S., il n'y a donc pas d'accord ;

Nous nous sommes écrit : nous avons écrit à qui ? à nous (= les uns aux autres) → nous est C.O.S., il n'y a donc pas d'accord.

ATTENTION Si le complément d'objet direct du verbe pronominal réfléchi ou réciproque est placé **avant le participe**, ce dernier s'accorde avec lui :

La jambe qu'il s'est tordue : qu', mis pour jambe, C.O.D. de s'est tordu ;

Les injures qu'ils se sont adressées : qu', mis pour injures, C.O.D. de se sont adressé.



LES MOTS INVARIABLES

44 LES ADVERBES

45 LES PRÉPOSITIONS

46 LES CONJONCTIONS

47 LES INTERJECTIONS

■ L'adverbe est un mot invariable qui modifie le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe.

■ La préposition est un mot invariable qui joint un nom (pronom, adjectif, infinitif, etc.) à un autre terme (verbe, nom, etc.).

■ La conjonction est un mot ou une locution invariable qui sert à relier deux éléments (mots ou propositions).

■ L'interjection est un mot invariable qui sert à exprimer une émotion, un ordre ou un bruit.

44 LES ADVERBES

Les adverbes peuvent être des mots simples (*bien, fort, toujours, là...*) ou des locutions adverbiales (*tout de suite, à rebours...*). Il existe des adverbes de manière, de quantité, de lieu, de temps, d'opinion (affirmation, négation), d'interrogation. Tout comme l'adjectif, l'adverbe peut avoir des compléments.

1 Adverbes de manière

■ Les adverbes de manière remplacent un complément de manière ou modifient l'action exprimée par le verbe :

*Il agit **bien**. Il chante **faux**. Elle récite **par cœur**.*

■ Ce sont :

- ▶ des adverbes d'origine latine : *bien, mal, mieux ;*
- ▶ des adjectifs pris comme adverbes : *juste, faux, clair ;*
- ▶ des locutions adverbiales : *de bon gré, à gauche ;*
- ▶ des adverbes formés avec le suffixe **-ment** à partir d'adjectifs.

REMARQUES

1. Les adverbes de manière peuvent avoir le **sens d'adverbes de quantité** :
*Elle est **bien** insouciante* (= elle est très insouciante).
2. Les adverbes de manière peuvent **devenir des noms** :
*On peut escompter **un léger mieux** dans son état* : mieux, ici, est un nom précédé de l'article et accompagné d'un adjectif.

● Adverbes de manière en **-ment**

La plupart des adverbes de manière en **-ment** sont formés en ajoutant simplement le suffixe **-ment** au féminin des adjectifs :

heureux → heureuse → heureusement.

Exceptions

- Les adjectifs terminés par **-ant** et **-ent** forment leurs adverbes en **-amment** et **-emment** : *savant → savamment ; prudent → prudemment.*
- Certains adjectifs forment leurs adverbes avec le suffixe **-ément** :
précis → précisément ; profond → profondément.
- Les adjectifs terminés par une voyelle ont souvent perdu le **-e** du féminin (parfois remplacé par un accent circonflexe) :
hardi → hardiment ; assidu → assidûment ; goulou → goulûment.
- Certains adverbes de manière ont été faits sur des formes disparues ou sur des adjectifs qui n'existent qu'en ancien français :
bref → brièvement ; sciemment.

– Quelques adverbes en **-ment** sont formés sur des noms :
bête → *bêtement* ; *diable* → *diablement*.

REMARQUE Les adverbes de manière, comme les adjectifs, ont des **comparatifs** et des **superlatifs** :

*Il réfléchit **plus** longuement.* *Il est vêtu **très** élégamment ;*
Elle va bien → *elle va **mieux*** → *elle va **le mieux** du monde.*

2 Adverbes de lieu

■ Les adverbes de lieu ont le sens d'un complément circonstanciel de lieu. Ce sont des mots simples ou des locutions adverbiales :

*Il chercha **partout** ses lunettes, mais ne les trouva **nulle part**.*

■ Ils expriment :

- ▶ le lieu où l'on est : *là, où, ici, ailleurs, à droite, à gauche, dedans, derrière,*
 ou bien le lieu où l'on va : *dessous, dessus, dehors, quelque part, partout, en, y...*
- ▶ le lieu d'où l'on vient : *d'où, d'ici, de là, de partout, d'ailleurs, de derrière...*
- ▶ le lieu par où l'on passe : *par où, par ici, par là, y...*

REMARQUES

1. L'adverbe **ici** marque le rapprochement ; l'adverbe **là**, l'éloignement :
***ici** on est à l'ombre, **là** le soleil est trop chaud.*

2. L'adverbe **voici** (considéré aussi comme verbe ou comme préposition) désigne ce qui est rapproché ou ce qui suit ; **voilà**, ce qui est éloigné ou ce qui précède :

***Voilà** qui est fort bien dit ; **voici** maintenant ce qu'il faut faire.*

3. **En** et **y** sont aussi des pronoms personnels.

3 Adverbes de temps

■ Les adverbes de temps ont le sens d'un complément circonstanciel de temps. Ce sont des mots simples ou des locutions adverbiales, exprimant :

- ▶ la date ou le moment : *désormais, hier, aujourd'hui, demain...*
- ▶ la répétition : *souvent, fréquemment, de nouveau...*
- ▶ la durée : *toujours, longtemps, pendant ce temps...*
- ▶ l'ordre dans les événements : *avant, après, ensuite, dès lors, alors...*

REMARQUE Plusieurs adverbes de temps peuvent avoir des comparatifs et des superlatifs : *souvent, moins souvent, plus souvent, très souvent, le plus souvent.*

4 Adverbes de quantité

■ Les adverbes de quantité indiquent une quantité ou un degré :

*Il y a **peu de** fruits cette année. Son mal est **moins** grave qu'il le dit.*

■ Les adverbes de quantité peuvent être :

- des mots simples : *trop, suffisamment, assez, autant, aussi, si...*
- des locutions adverbiales : *à peine, à moitié, peu à peu...*

■ Quand ils expriment le degré, ils peuvent être suivis d'une proposition subordonnée de comparaison :

*Elle est **aussi** aimable **que** l'était sa mère.*

5 Adverbes d'opinion

● Les adverbes d'affirmation

■ Les adverbes d'affirmation servent à exprimer, renforcer ou atténuer une affirmation. Ce sont des mots simples (*oui, certes, évidemment...*) ou des locutions adverbiales (*sans doute, peut-être...*) :

***Oui**, j'essaierai. **Assurément** elle viendra. **Peut-être** se décidera-t-elle.*

■ L'adverbe d'affirmation **si** s'emploie (à la place de *oui*) après une question posée à la forme négative :

*N'as-tu pas compris ? — **Si**.*

ATTENTION **Si** peut aussi être conjonction de subordination, adverbe interrogatif, adverbe de quantité.

● Les adverbes de négation

Les adverbes de négation servent à exprimer la négation sous ses diverses formes. Ce sont essentiellement les adverbes **non** et **ne** (renforcés ou non par d'autres adverbes).

► **Non** peut exprimer :

- une réponse négative à une question posée à la forme affirmative : *Fait-il froid ce matin ? — **Non** ;*
- le renforcement d'une négation : ***Non**, je ne la recevrai pas ;*
- une négation portant sur un mot : *devoir **non** remis ;*
- une opposition de deux groupes : *Elle l'a fait involontairement, **non** par intérêt.*

► **Ne... pas** est la négation usuelle : *Elle **n'a pas** entendu. Je **ne** sais pas.*

- **Ne... point** est la négation littéraire : *Elle ne s'en était point souvenue.*
- **Ne... goutte** est une négation employée dans la seule expression n'y voir goutte : *Il n'y voit goutte ; il doit porter des lunettes.*
- **Ne... plus** signifie ne... pas désormais : *Il ne sort plus de chez lui.*
- **Ne... guère** signifie ne... pas beaucoup : *Je ne l'ai guère vu ces jours-ci.*
- **Ne... que** signifie seulement : *Je ne reste qu'un instant* (= je reste seulement un instant) ; *Elle ne connaît que l'anglais* (= elle connaît seulement l'anglais).
- **Ne** est parfois employé seul, sans **pas** ou **point** :
 - dans certaines expressions : *Il y a plus d'un mois qu'il n'a plu. À Dieu ne plaise ! N'était votre étourderie...* (= si vous n'étiez pas étourdi) ;
 - avec **aucun, personne, rien, nul, ni** : *Il ne m'a rien remis pour vous.*
 - dans l'expression **que ne** signifiant pourquoi ne pas : *Que ne le lui aviez-vous dit ! Que ne le faites-vous !*
 - souvent après **si** : *Si je ne me trompe, je l'entends ;*
 - souvent avec les verbes **oser, pouvoir, savoir** : *Elle n'osait l'interrompre.*
 - dans les subordonnées relatives consécutives, dont la principale est à la forme négative : *Il n'y a pas de chagrin que le temps n'adoucisse.*

ATTENTION **Ne** peut être employé dans des phrases qui ne devraient pas contenir de négation car elles ont un sens affirmatif ; c'est le **ne explétif**. Il est fréquent dans des subordonnées dépendant :

- de **verbes de crainte** (phrases affirmatives ou interrogatives) : *Je crains qu'il ne vienne ; Crains-tu qu'il ne vienne ? Elle a peur qu'il ne soit trop tard ;*
 - de **verbes d'empêchement**, sauf **défendre** : *Tu empêcheras qu'elle ne s'éloigne ;*
 - de **verbes de doute** (phrases négatives ou interrogatives) : *Je ne doute pas qu'il ne se rétablisse ;*
- ou dans les subordonnées introduites par :
- **de peur que, avant que, à moins que** : *Prévient-la avant qu'il ne soit là ;*
 - **peu s'en faut, autre, autrement que**, ou après **que** comparatif : *Il est moins habile que je ne pensais.*

● La double négation

La double négation peut exprimer :

- une affirmation atténuée : *Elle n'a pas dit non* (= elle a presque dit oui) ;
- une nécessité : *Tu ne peux pas ne pas accepter* (= tu es obligée d'accepter) ;
- une affirmation absolue : *Il n'est pas sans savoir* (= il est absolument certain qu'il sait).

6 Adverbes d'interrogation

■ Les adverbes d'interrogation introduisent des questions qui portent :

- ▶ sur le temps : **Quand** passera-t-elle nous voir ?
- ▶ sur le lieu : **D'où** revient-il ? **Où** vont-elles ?
- ▶ sur la manière : **Comment** sait-il cela ?
- ▶ sur la cause : **Pourquoi** ne m'en a-t-elle rien dit ?
- ▶ sur la quantité : **Combien** sont-elles ?
- ▶ sur le prix : **Combien** veut-il de sa maison ?

ATTENTION Les adverbes d'interrogation **est-ce que**, dans l'interrogation directe, et **si**, dans l'interrogation indirecte, ne portent que sur l'action ou l'état exprimés par le verbe :

Est-ce qu'il est parti en voyage ? Peux-tu me dire si elle est partie ?

REMARQUE Il ne faut pas confondre **si** conjonction de subordination et **si** adverbe interrogatif, **si** adverbe de quantité et **si** adverbe d'affirmation.

7 Les compléments de l'adverbe

● Complément de détermination

Certains adverbes peuvent recevoir un **complément de détermination** introduit par une préposition, couramment appelé **complément de l'adverbe** :

Conformément à ses habitudes, elle alla se coucher tôt (*habitudes* est complément de l'adverbe *conformément*) ;

Il dit qu'il avait assez de place pour s'installer (*place* est complément de l'adverbe *assez*).

● Complément du comparatif et du superlatif

Les adverbes de manière ont, comme les adjectifs, des **compléments du comparatif et du superlatif** :

Elle va mieux qu'hier. Il réagit plus bêtement que toi.

C'est elle qui réussit le mieux de tous.

La préposition est un mot invariable qui joint un nom, un pronom, un adjectif, un infinitif ou un gérondif à un autre terme (verbe, nom, etc.) en établissant un rapport entre les deux.

1 Forme des prépositions

■ Les prépositions peuvent être :

- ▶ des mots simples : à, après, avant, avec, chez, contre, de, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, envers, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, sous, sur, vers...
- ▶ d'anciens participes ou adjectifs : attendu, concernant, durant, excepté, moyennant, passé, plein, suivant, supposé, touchant, vu...
- ▶ des locutions prépositives : à cause de, afin de, à force de, à travers, au-dessus de, auprès de, d'après, de façon à, en dépit de, faute de, grâce à, hors de, jusqu'à, loin de, par rapport à...

2 Rôle des prépositions

■ La préposition peut introduire un complément :

- ▶ du nom : Elle est docteur **en médecine** : médecine, compl. du nom docteur ;
- ▶ du pronom : Aucun **de ses amis** n'est là : amis, compl. du pronom aucun ;
- ▶ de l'adjectif : Ce médicament est mauvais **au goût** : goût, compl. de l'adjectif mauvais ;
- ▶ d'objet indirect : Elle se souvenait **de son enfance** : enfance, C.O.I. de se souvenait ;
- ▶ circonstanciel : Il a été blessé **à la tête** : tête, C.C. de lieu de a été blessé.

ATTENTION La préposition introduit aussi des mots qui ne sont pas compléments mais qui sont :

- sujet réel : Il est utile **d'étudier** : étudier, sujet réel de est utile ;
- attribut : Je le tiens **pour un homme honnête** : homme honnête, attribut du C.O.D. le ;
- épithète : Y a-t-il quelque chose **de nouveau** ? nouveau, épithète de quelque chose ;
- apposition : Connaissez-vous l'île **de Ré** ? Ré, apposition à île.

3 Sens des prépositions

■ Certaines prépositions n'expriment **qu'un seul rapport** et introduisent **une seule sorte de complément**, par exemple :

- ▶ **durant** introduit toujours un C.C. de temps : *Durant toute sa vie, il a vécu ici ;*
- ▶ **parmi** introduit toujours un C.C. de lieu pluriel : *Choisis parmi ces livres.*

■ D'autres prépositions peuvent établir **plusieurs rapports** :

- ▶ **avec** → C.C. d'accompagnement : *Elle sort tous les jours avec son chien ;*
 → C.C. de manière : *J'avancais avec prudence ;*
 → C.C. de moyen : *Ils ouvrirent avec le double de leur clé ;*
 → C.C. de temps : *Elle se lève avec le jour.*
- ▶ **dans** → C.C. de lieu : *Il se repose dans sa chambre ;*
 → C.C. de temps : *Elles viendront dans trois jours ;*
 → C.C. de manière : *Elle vit dans une certaine aisance.*

■ D'autres, enfin, établissent de **multiples rapports** et jouent des rôles très variés ; ce sont ce qu'on appelle des **mots-outils** ; voici quelques exemples des fonctions qu'ils peuvent introduire :

- ▶ **par** → C.C. de lieu : *Nous sommes passés en voiture par Ottawa ;*
 → C.C. de temps : *Elle se baigne par tous les temps ;*
 → C.C. de moyen : *Nous sommes allés à Lyon par avion ;*
 → C.C. de cause : *Il agit toujours par intérêt ;*
 → C.C. de manière : *La bijouterie a été attaquée par surprise ;*
 → complément d'agent : *Elle a été nommée par le ministre.*
- ▶ **de** → C.O.I. : *J'use de mon droit ;*
 → C.C. de lieu : *Nous arrivons de Dakar ;*
 → C.C. de temps : *Elle travaille de deux heures à six heures ;*
 → C.C. de cause : *Elle meurt de faim ;*
 → C.C. de manière : *Elle cite tous ses textes de mémoire ;*
 → C.C. de moyen : *Elle me fit signe de la main ;*
 → complément du nom : *Il monte une salle de spectacle.*
- ▶ **à** → C.O.I. : *Il a assisté indifférent à cet incident ;*
 → C.C. de lieu : *Nous allons à Rome ;*

- C.C. de but : *Il tend **à la** perfection ;*
- C.C. de moyen : *Je pêche **à la** ligne ;*
- C.C. de manière : *Tu te portes **à** merveille ;*
- C.C. de prix : *Ces places sont **à moitié** prix.*

ATTENTION Les prépositions **à** et **de** se contractent avec l'article défini (voir fiche 19 « L'article »).

4 Répétition des prépositions

■ Quand plusieurs compléments du même mot sont coordonnés ou juxtaposés, les prépositions se répètent en général devant chaque complément. Mais l'usage n'est pas rigoureux :

*Elle me reçut **avec** amabilité **et** même **avec** une certaine satisfaction ;*
*Elle me reçut **avec** amabilité **et** même une certaine satisfaction.*

ATTENTION Les prépositions **à**, **de**, **en** ne se répètent pas :

- dans des locutions toutes faites : ***En** mon âme et conscience, je le crois coupable ;*
- quand les divers compléments désignent le même être ou la même chose ou forment un ensemble : *Je m'adresse **au** collègue et ami ; Il a écrit **à** ses amis et connaissances ;*
- lorsque des adjectifs numéraux sont coordonnés par **ou** : *La tour s'élève **à trois cents ou** trois cent dix mètres ;*
- dans les énumérations dont l'ensemble forme un groupe : *La pièce est **en** cinq actes et dix tableaux.*

La conjonction est un mot ou une locution invariable qui sert à relier deux éléments. On distingue les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

- Si la conjonction lie **deux mots**, c'est une **conjonction de coordination**, comme **et** dans *aller et venir* ou *des roses et des œillets*.
- Si elle lie **deux propositions**, c'est une **conjonction de coordination** quand les **deux propositions sont de la même espèce** (par exemple, deux relatives) ; c'est une **conjonction de subordination** si elle unit une **subordonnée** à une autre **proposition**, dont elle dépend.

1 Les conjonctions de coordination

■ Les conjonctions de coordination servent à relier entre eux des éléments en principe de même nature (noms et pronoms, adjectifs, adverbes, verbes, propositions) et de même fonction (sujet, complément, attribut, épithète, etc.).

■ Il existe sept conjonctions de coordination, qui ont chacune leur valeur :

- ▶ **et** = liaison, addition :
*Mes neveux **et** ma nièce sont partis en vacances ;*
- ▶ **ou** = alternative :
*Il faut persévérer **ou** renoncer tout de suite ;*
- ▶ **ni** = liaison, alternative négative :
*Il ne veut **ni** ne peut accepter (= et ne peut) ;*
*L'homme n'est **ni** ange **ni** bête ;*
- ▶ **mais** = opposition :
*Ils ne sont pas là, **mais** il n'est que huit heures ;*
- ▶ **or** = argumentation ou transition :
*Tous les hommes sont mortels, **or** Socrate est un homme, donc Socrate est mortel ;*
- ▶ **car** = explication :
*Ferme la fenêtre, **car** il y a un courant d'air ;*
- ▶ **donc** = conséquence, conclusion :
*L'heure du train est proche, nous allons **donc** vous quitter.*

REMARQUE Certains adverbes peuvent jouer le rôle de conjonctions de coordination ; ils expriment :

- ▶ l'alternative : *soit... soit, tantôt... tantôt ;*
- ▶ l'opposition : *cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, au reste, en revanche, d'ailleurs ;*
- ▶ l'explication : *en effet, c'est-à-dire ;*
- ▶ la conséquence : *c'est pourquoi, aussi, partant, par conséquent, par suite ;*
- ▶ la conclusion : *enfin, ainsi, en bref ;*
- ▶ le temps : *puis, ensuite.*

2 Les conjonctions de subordination

■ Les conjonctions de subordination relient une proposition subordonnée à une autre proposition dont elle dépend, en particulier à une principale. Ces conjonctions expriment :

- ▶ la cause → **parce que, puisque**, etc. : **Puisque** vous le voulez, je sors ;
- ▶ le but → **afin que, pour que, de peur que** : Enlevez cette pierre, **de peur qu'on ne bute** contre elle ;
- ▶ le temps → **quand, lorsque, dès que, avant que**, etc. : **Quand** elle sera là, dites-le-moi ; **Dès qu'il** fera jour, nous partirons ; **Avant qu'elle** parte, prévenez-le ;
- ▶ la concession → **bien que, quoique** : **Bien que** cet échec fût grave, elle ne se découragea pas ;
- ▶ la condition → **si, pourvu que, pour peu que** : Je serai heureux d'accepter votre invitation, **pourvu que** ma présence ne **soit** pas pour vous une gêne ;
- ▶ la comparaison → **de même que, comme** : **Comme** nous l'avions pensé, le chemin était très dur ;
- ▶ la conséquence → **tellement que, tant que** : J'ai **tellement** crié **que** je suis enroué.

● Particularités de certaines conjonctions de subordination

- **Que** est une conjonction de subordination qui peut introduire :
 - ▶ une subordonnée complétive : *Chacun espère **que** vous reviendrez ;*
 - ▶ une subordonnée de cause : *Il se tait, non **qu'il** ignore les faits, mais par discrétion (= parce qu') ;*

Les conjonctions

- ▶ une subordonnée de but : *Cachons-nous ici **qu'**on ne nous voie pas* (= afin qu') ;
- ▶ une subordonnée de temps : *Elle dormait encore **que** j'étais déjà loin* (= lorsque) ;
- ▶ une subordonnée de condition : ***Qu'**on m'approuve ou **qu'**on me blâme, j'irai* (= même si) ;
- ▶ une subordonnée de comparaison : *Il est plus âgé **qu'**il ne paraît* ;
- ▶ une subordonnée de conséquence : *Elle riait, **que** c'était un plaisir de la voir* (= de sorte que).

REMARQUES

1. **Que** peut se substituer à toute autre conjonction de subordination dans une subordonnée coordonnée à une autre :

*Comme il était tard et **que** tous avaient faim, on leva la séance.*

De même **quand...** et **que...** ; **si...** et **que** ; **lorsque...** et **que...**

2. Il ne faut pas confondre **que** conjonction de subordination et **que** pronom relatif (*le livre **que** je lis*), **que** pronom interrogatif (***Que** dit-elle ?*) et **que** adverbe de quantité (***Que** c'est beau !*).

■ **Comme** peut être une conjonction de subordination qui introduit :

- ▶ une subordonnée de cause : ***Comme** il pleut, nous restons* (= puisqu') ;
- ▶ une subordonnée de comparaison : *Il est mort **comme** il a vécu* ;
- ▶ une subordonnée de temps : *Nous sommes arrivés juste **comme** elle partait* (= quand).

ATTENTION **Comme** peut aussi être un adverbe de quantité :
***Comme** il est intelligent !*

■ **Si**, conjonction de subordination, exprime la condition, l'hypothèse :
***Si** vous veniez, je serais heureux.*

REMARQUE Dans d'autres cas, **si** peut être :

- ▶ adverbe interrogatif : *Demandez-lui **s'il** nous accompagnera* ;
- ▶ adverbe de quantité : *Je ne suis pas **si** étourdie que vous le dites* ;
- ▶ adverbe d'affirmation : *Ne viendrez-vous pas ? – **Si** !*

L'interjection est un mot invariable qui sert à exprimer une émotion, un ordre ou un bruit :

*Oh ! le magnifique tableau.
Hé ! vous, là-bas, approchez !
Et patatras ! le voilà à terre.
Bravo ! elle a réussi.*

L'interjection n'a pas de relation avec les autres mots de la phrase et n'a pas de fonction grammaticale.

Elle est suivie d'un point d'exclamation (!) ou parfois d'un point d'interrogation (?).

Les diverses interjections

■ L'interjection peut être un **mot simple** exprimant :

la surprise	oh ! ah ?	le mépris	fi !
la douleur	aïe !	un avertissement	gare !
le doute	bah !	la demande d'explication	hein ?
l'insouciance	baste !	le regret	hélas !
l'approbation	bravo !	l'hésitation	heu !
le besoin de silence	chut !	le dégoût	pouah !
l'appel	eh ! hé ! ho ! allô ?		

■ **Les locutions interjectives** sont formées de plusieurs mots :

eh bien ! (demande ou exaspération) ; **tout beau !** (apaisement) ; **en avant !** (encouragement) ; **juste ciel ! mon Dieu !** (stupeur) ; **fi donc !** (mépris) ; **au secours !** (appel à l'aide).

■ Des mots (noms, verbes, etc.) sont accidentellement interjections, par exemple :

alerte !	= appel	halte ! silence !	= ordre
allons ! courage !	= encouragement	miséricorde !	= effroi
ciel !	= stupeur	attention !	= mise en garde
diable !	= surprise		

■ Des **onomatopées** reproduisent certains bruits ;

pan !, vlan !, clic !, clac !, patatras !, pif !, paf !, cric !, crac !, bang !

REMARQUE Les **formules de salutation** sont considérées comme des interjections :

Bonsoir, au revoir, adieu, bonjour, salut, à bientôt.

ANNEXES : TABLEAUX DE CONJUGAISON

CONJUGAISON À LA VOIX ACTIVE

1^{er} GROUPE

Infinitif

présent

aimer

passé

avoir aimé

Indicatif

présent

j' aime
tu aimes
il/elle aime
nous aimons
vous aimez
ils/elles aiment

passé composé

j' ai aimé
tu as aimé
il/elle a aimé
nous avons aimé
vous avez aimé
ils/elles ont aimé

imparfait

j' aimais
tu aimais
il/elle aimait
nous aimions
vous aimiez
ils/elles aimaient

plus-que-parfait

j' avais aimé
tu avais aimé
il/elle avait aimé
nous avions aimé
vous aviez aimé
ils/elles avaient aimé

futur simple

j' aimerai
tu aimeras
il/elle aimera
nous aimerons
vous aimerez
ils/elles aimeront

futur antérieur

j' aurai aimé
tu auras aimé
il/elle aura aimé
nous aurons aimé
vous aurez aimé
ils/elles auront aimé

passé simple

j' aimai
tu aimas
il/elle aimait
nous aimâmes
vous aimâtes
ils/elles aimèrent

passé antérieur

j' eus aimé
tu eus aimé
il/elle eut aimé
nous eûmes aimé
vous eûtes aimé
ils/elles eurent aimé

Conditionnel

présent

j' aimerais
tu aimerais
il/elle aimerait
nous aimerions
vous aimeriez
ils/elles aimeraient

passé

j' aurais aimé
tu aurais aimé
il/elle aurait aimé
nous aurions aimé
vous auriez aimé
ils/elles auraient aimé

Participe

présent

aimant

passé

aimé/ée, és/ées
ayant aimé

Subjonctif

présent

que j' aime
que tu aimes
qu' il/elle aime
que nous aimions
que vous aimiez
qu' ils/elles aiment

imparfait

que j' aimasse
que tu aimasses
qu' il/elle aimât
que nous aimassions
que vous aimassiez
qu' ils/elles aimassent

passé

que j' aie aimé
que tu aies aimé
qu' il/elle ait aimé
que nous ayons aimé
que vous ayez aimé
qu' ils/elles aient aimé

plus-que-parfait

que j' eusse aimé
que tu eusses aimé
qu' il/elle eût aimé
que nous eussions aimé
que vous eussiez aimé
qu' ils/elles eussent aimé

Impératif

présent

aime
aimons
aimez

passé

aie aimé
ayons aimé
ayez aimé

CONJUGAISON À LA VOIX PASSIVE

1^{er} GROUPE

Infinitif

présent

être aimé/ée, aimés/ées

passé

avoir été aimé/ée/és/ées

Indicatif

présent

je suis aimé(e)
tu es aimé(e)
il/elle est aimé(e)
nous sommes aimé(e)s
vous êtes aimé(e)s
ils/elles sont aimé(e)s

passé composé

j' ai été aimé(e)
tu as été aimé(e)
il/elle a été aimé(e)
nous avons été aimé(e)s
vous avez été aimé(e)s
ils/elles ont été aimé(e)s

imparfait

j' étais aimé(e)
tu étais aimé(e)
il/elle était aimé(e)
nous étions aimé(e)s
vous étiez aimé(e)s
ils/elles étaient aimé(e)s

plus-que-parfait

j' avais été aimé(e)
tu avais été aimé(e)
il/elle avait été aimé(e)
nous avions été aimé(e)s
vous aviez été aimé(e)s
ils/elles avaient été aimé(e)s

futur simple

je serai aimé(e)
tu seras aimé(e)
il/elle sera aimé(e)
nous serons aimé(e)s
vous serez aimé(e)s
ils/elles seront aimé(e)s

futur antérieur

j' aurai été aimé(e)
tu auras été aimé(e)
il/elle aura été aimé(e)
nous aurons été aimé(e)s
vous aurez été aimé(e)s
ils/elles auront été aimé(e)s

passé simple

je fus aimé(e)
tu fus aimé(e)
il/elle fut aimé(e)
nous fûmes aimé(e)s
vous fûtes aimé(e)s
ils/elles furent aimé(e)s

passé antérieur

j' eus été aimé(e)
tu eus été aimé(e)
il/elle eut été aimé(e)
nous eûmes été aimé(e)s
vous eûtes été aimé(e)s
ils/elles eurent été aimé(e)s

Conditionnel

présent

je serais aimé(e)
tu serais aimé(e)
il/elle serait aimé(e)
nous serions aimé(e)s
vous seriez aimé(e)s
ils/elles seraient aimé(e)s

passé

j' aurais été aimé(e)
tu aurais été aimé(e)
il/elle aurait été aimé(e)
nous aurions été aimé(e)s
vous auriez été aimé(e)s
ils/elles auraient été aimé(e)s

Participe

présent

étant aimé/ée/
és/ées

passé

ayant été aimé/
ée/és/ées

Subjonctif

présent

que je sois aimé(e)
que tu sois aimé(e)
qu' il/elle soit aimé(e)
que nous soyons aimé(e)s
que vous soyez aimé(e)s
qu' ils/elles soient aimé(e)s

imparfait

que je fusse aimé(e)
que tu fusses aimé(e)
qu' il/elle fût aimé(e)
que nous fussions aimé(e)s
que vous fussiez aimé(e)s
qu' ils/elles fussent aimé(e)s

passé

que j' aie été aimé(e)
que tu aies été aimé(e)
qu' il/elle ait été aimé(e)
que nous ayons été aimé(e)s
que vous ayez été aimé(e)s
qu' ils/elles aient été aimé(e)s

plus-que-parfait

que j' eusse été aimé(e)
que tu eusses été aimé(e)
qu' il/elle eût été aimé(e)
que nous eussions été aimé(e)s
que vous eussiez été aimé(e)s
qu' ils/elles eussent été aimé(e)s

Impératif

présent

sois aimé(e)
soyons aimé(e)s
soyez aimé(e)s

passé

aie été aimé(e)
ayons été aimé(e)s
ayez été aimé(e)s

Infinitif

présent

être

passé

avoir été

Indicatif

présent

je suis
tu es
il/elle est
nous sommes
vous êtes
ils/elles sont

passé composé

j' ai été
tu as été
il/elle a été
nous avons été
vous avez été
ils/elles ont été

imparfait

j' étais
tu étais
il/elle était
nous étions
vous étiez
ils/elles étaient

plus-que-parfait

j' avais été
tu avais été
il/elle avait été
nous avions été
vous aviez été
ils/elles avaient été

futur simple

je serai
tu seras
il/elle sera
nous serons
vous serez
ils/elles seront

futur antérieur

j' aurai été
tu auras été
il/elle aura été
nous aurons été
vous aurez été
ils/elles auront été

passé simple

je fus
tu fus
il/elle fut
nous fûmes
vous fûtes
ils/elles furent

passé antérieur

j' eus été
tu eus été
il/elle eut été
nous eûmes été
vous eûtes été
ils/elles eurent été

Conditionnel

présent

je serais
tu serais
il/elle serait
nous serions
vous seriez
ils/elles seraient

passé

j' aurais été
tu aurais été
il/elle aurait été
nous aurions été
vous auriez été
ils/elles auraient été

Participe

présent

étant

passé

été
ayant été

Subjonctif

présent

que je sois
que tu sois
qu' il/elle soit
que nous soyons
que vous soyez
qu' ils/elles soient

imparfait

que je fusse
que tu fusses
qu' il/elle fût
que nous fussions
que vous fussiez
qu' ils/elles fussent

passé

que j' aie été
que tu aies été
qu' il/elle ait été
que nous ayons été
que vous ayez été
qu' ils/elles aient été

plus-que-parfait

que j' eusse été
que tu eusses été
qu' il/elle eût été
que nous eussions été
que vous eussiez été
qu' ils/elles eussent été

Impératif

présent

sois
soyons
soyez

passé

aie été
ayons été
ayez été

Infinitif

présent

avoir

passé

avoir eu

Indicatif

présent

j' ai
tu as
il/elle a
nous avons
vous avez
ils/elles ont

passé composé

j' ai eu
tu as eu
il/elle a eu
nous avons eu
vous avez eu
ils/elles ont eu

imparfait

j' avais
tu avais
il/elle avait
nous avions
vous aviez
ils/elles avaient

plus-que-parfait

j' avais eu
tu avais eu
il/elle avait eu
nous avions eu
vous aviez eu
ils/elles avaient eu

futur simple

j' aurai
tu auras
il/elle aura
nous aurons
vous aurez
ils/elles auront

futur antérieur

j' aurai eu
tu auras eu
il/elle aura eu
nous aurons eu
vous aurez eu
ils/elles auront eu

passé simple

j' eus
tu eus
il/elle eut
nous eûmes
vous eûtes
ils/elles eurent

passé antérieur

j' eus eu
tu eus eu
il/elle eut eu
nous eûmes eu
vous eûtes eu
ils/elles eurent eu

Conditionnel

présent

j' aurais
tu aurais
il/elle aurait
nous aurions
vous auriez
ils/elles auraient

passé

j' aurais eu
tu aurais eu
il/elle aurait eu
nous aurions eu
vous auriez eu
ils/elles auraient eu

Participe

présent

ayant

passé

eu/eue, eus/eues
ayant eu

Subjonctif

présent

que j' aie
que tu aies
qu' il/elle ait
que nous ayons
que vous ayez
qu' ils/elles aient

imparfait

que j' eusse
que tu eusses
qu' il/elle eût
que nous eussions
que vous eussiez
qu' ils/elles eussent

passé

que j' aie eu
que tu aies eu
qu' il/elle ait eu
que nous ayons eu
que vous ayez eu
qu' ils/elles aient eu

plus-que-parfait

que j' eusse eu
que tu eusses eu
qu' il/elle eût eu
que nous eussions eu
que vous eussiez eu
qu' ils/elles eussent eu

Impératif

présent

aie
ayons
ayez

passé

aie eu
ayons eu
ayez eu

ENVOYER

1^{er} GROUPE

Infinitif

présent

envoyer

passé

avoir envoyé

Indicatif

présent

j' envoie
tu envoies
il/elle envoie
nous envoyons
vous envoyez
ils/elles envoient

passé composé

j' ai envoyé
tu as envoyé
il/elle a envoyé
nous avons envoyé
vous avez envoyé
ils/elles ont envoyé

imparfait

j' envoyais
tu envoyais
il/elle envoyait
nous envoyions
vous envoyiez
ils/elles envoyaient

plus-que-parfait

j' avais envoyé
tu avais envoyé
il/elle avait envoyé
nous avions envoyé
vous aviez envoyé
ils/elles avaient envoyé

futur simple

j' enverrai
tu enverras
il/elle enverra
nous enverrons
vous enverrez
ils/elles enverront

futur antérieur

j' aurai envoyé
tu auras envoyé
il/elle aura envoyé
nous aurons envoyé
vous aurez envoyé
ils/elles auront envoyé

passé simple

j' envoyai
tu envoyas
il/elle envoya
nous envoyâmes
vous envoyâtes
ils/elles envoyèrent

passé antérieur

j' eus envoyé
tu eus envoyé
il/elle eut envoyé
nous eûmes envoyé
vous eûtes envoyé
ils/elles eurent envoyé

Conditionnel

présent

j' enverrais
tu enverrais
il/elle enverrait
nous enverrions
vous enverriez
ils/elles enverraient

passé

j' aurais envoyé
tu aurais envoyé
il/elle aurait envoyé
nous aurions envoyé
vous auriez envoyé
ils/elles auraient envoyé

Participe

présent

envoyant

passé

envoyé/ée, és/ées
ayant envoyé

Subjonctif

présent

que j' envoie
que tu envoies
qu' il/elle envoie
que nous envoyions
que vous envoyiez
qu' ils/elles envoient

imparfait

que j' envoyasse
que tu envoyasses
qu' il/elle envoyât
que nous envoyassions
que vous envoyassiez
qu' ils/elles envoyassent

passé

que j' aie envoyé
que tu aies envoyé
qu' il/elle ait envoyé
que nous ayons envoyé
que vous ayez envoyé
qu' ils/elles aient envoyé

plus-que-parfait

que j' eusse envoyé
que tu eusses envoyé
qu' il/elle eût envoyé
que nous eussions envoyé
que vous eussiez envoyé
qu' ils/elles eussent envoyé

Impératif

présent

envoie
envoyons
envoyez

passé

aie envoyé
ayons envoyé
ayez envoyé

FINIR

2^e GROUPE

Infinitif

présent

finir

passé

avoir fini

Indicatif

présent

je finis
tu finis
il/elle finit
nous finissons
vous finissez
ils/elles finissent

passé composé

j' ai fini
tu as fini
il/elle a fini
nous avons fini
vous avez fini
ils/elles ont fini

imparfait

je finissais
tu finissais
il/elle finissait
nous finissions
vous finissiez
ils/elles finissaient

plus-que-parfait

j' avais fini
tu avais fini
il/elle avait fini
nous avions fini
vous aviez fini
ils/elles avaient fini

futur simple

je finirai
tu finiras
il/elle finira
nous finirons
vous finirez
ils/elles finiront

futur antérieur

j' aurai fini
tu auras fini
il/elle aura fini
nous aurons fini
vous aurez fini
ils/elles auront fini

passé simple

je finis
tu finis
il/elle finit
nous finîmes
vous finîtes
ils/elles finirent

passé antérieur

j' eus fini
tu eus fini
il/elle eut fini
nous eûmes fini
vous eûtes fini
ils/elles eurent fini

Conditionnel

présent

je finirais
tu finirais
il/elle finirait
nous finirions
vous finiriez
ils/elles finiraient

passé

j' aurais fini
tu aurais fini
il/elle aurait fini
nous aurions fini
vous auriez fini
ils/elles auraient fini

Participe

présent

finissant

passé

fini/ie, is/ies
ayant fini

Subjonctif

présent

que je finisse
que tu finisses
qu' il/elle finisse
que nous finissions
que vous finissiez
qu' ils/elles finissent

imparfait

que je finisse
que tu finisses
qu' il/elle finît
que nous finissions
que vous finissiez
qu' ils/elles finissent

passé

que j' aie fini
que tu aies fini
qu' il/elle ait fini
que nous ayons fini
que vous ayez fini
qu' ils/elles aient fini

plus-que-parfait

que j' eusse fini
que tu eusses fini
qu' il/elle eût fini
que nous eussions fini
que vous eussiez fini
qu' ils/elles eussent fini

Impératif

présent

finis
finissons
finissez

passé

aie fini
ayons fini
ayez fini

ALLER

3^e GROUPE

Infinitif

présent

aller

passé

être allé/ée, és/ées

Indicatif

présent

je vais
tu vas
il/elle va
nous allons
vous allez
ils/elles vont

passé composé

je suis allé(e)
tu es allé(e)
il/elle est allé(e)
nous sommes allé(e)s
vous êtes allé(e)s
ils/elles sont allé(e)s

imparfait

j' allais
tu allais
il/elle allait
nous allions
vous alliez
ils/elles allaient

plus-que-parfait

j' étais allé(e)
tu étais allé(e)
il/elle était allé(e)
nous étions allé(e)s
vous étiez allé(e)s
ils/elles étaient allé(e)s

futur simple

j' irai
tu iras
il/elle ira
nous irons
vous irez
ils/elles iront

futur antérieur

je serai allé(e)
tu seras allé(e)
il/elle sera allé(e)
nous serons allé(e)s
vous serez allé(e)s
ils/elles seront allé(e)s

passé simple

j' allai
tu allas
il/elle alla
nous allâmes
vous allâtes
ils/elles allèrent

passé antérieur

je fus allé(e)
tu fus allé(e)
il/elle fut allé(e)
nous fûmes allé(e)s
vous fûtes allé(e)s
ils/elles furent allé(e)s

Conditionnel

présent

j' irais
tu irais
il/elle irait
nous irions
vous iriez
ils/elles iraient

passé

je serais allé(e)
tu serais allé(e)
il/elle serait allé(e)
nous serions allé(e)s
vous seriez allé(e)s
ils/elles seraient allé(e)s

Participe

présent

allant

passé

allé/ée, és/ées
étant allé/ée, és/ées

Subjonctif

présent

que j' aille
que tu ailles
qu' il/elle aille
que nous allions
que vous alliez
qu' ils/elles aillent

imparfait

que j' allasse
que tu allasses
qu' il/elle allât
que nous allussions
que vous allassiez
qu' ils/elles allassent

passé

que je sois allé(e)
que tu sois allé(e)
qu' il/elle soit allé(e)
que nous soyons allé(e)s
que vous soyez allé(e)s
qu' ils/elles soient allé(e)s

plus-que-parfait

que je fusse allé(e)
que tu fusses allé(e)
qu' il/elle fût allé(e)
que nous fussions allé(e)s
que vous fussiez allé(e)s
qu' ils/elles fussent allé(e)s

Impératif

présent

va
allons
allez

passé

sois allé(e)
soyons allé(e)s
soyez allé(e)s

OUVRIR

3^e GROUPE

Infinitif

présent

ouvrir

passé

avoir ouvert

Indicatif

présent

j' ouvre
tu ouvres
il/elle ouvre
nous ouvrons
vous ouvrez
ils/elles ouvrent

passé composé

j' ai ouvert
tu as ouvert
il/elle a ouvert
nous avons ouvert
vous avez ouvert
ils/elles ont ouvert

imparfait

j' ouvrais
tu ouvrais
il/elle ouvrait
nous ouvrions
vous ouvriez
ils/elles ouvraient

plus-que-parfait

j' avais ouvert
tu avais ouvert
il/elle avait ouvert
nous avions ouvert
vous aviez ouvert
ils/elles avaient ouvert

futur simple

j' ouvrirai
tu ouvriras
il/elle ouvrira
nous ouvrirons
vous ouvrirez
ils/elles ouvriront

futur antérieur

j' aurai ouvert
tu auras ouvert
il/elle aura ouvert
nous aurons ouvert
vous aurez ouvert
ils/elles auront ouvert

passé simple

j' ouvris
tu ouvris
il/elle ouvrit
nous ouvrîmes
vous ouvrîtes
ils/elles ouvrirent

passé antérieur

j' eus ouvert
tu eus ouvert
il/elle eut ouvert
nous eûmes ouvert
vous eûtes ouvert
ils/elles eurent ouvert

Conditionnel

présent

j' ouvrirais
tu ouvrirais
il/elle ouvrirait
nous ouvririons
vous ouvririez
ils/elles ouvriraient

passé

j' aurais ouvert
tu aurais ouvert
il/elle aurait ouvert
nous aurions ouvert
vous auriez ouvert
ils/elles auraient ouvert

Participe

présent

ouvrant

passé

ouvert/te, ts/tes
ayant ouvert

Subjonctif

présent

que j' ouvre
que tu ouvres
qu' il/elle ouvre
que nous ouvrions
que vous ouvriez
qu' ils/elles ouvrent

imparfait

que j' ouvrisse
que tu ouvrisse
qu' il/elle ouvrît
que nous ouvrissions
que vous ouvrissiez
qu' ils/elles ouvrisse

passé

que j' aie ouvert
que tu aies ouvert
qu' il/elle ait ouvert
que nous ayons ouvert
que vous ayez ouvert
qu' ils/elles aient ouvert

plus-que-parfait

que j' eusse ouvert
que tu eusses ouvert
qu' il/elle eût ouvert
que nous eussions ouvert
que vous eussiez ouvert
qu' ils/elles eussent ouvert

Impératif

présent

ouvre
ouvrons
ouvrez

passé

aie ouvert
ayons ouvert
ayez ouvert

RECEVOIR

3^e GROUPE

Infinitif

présent

recevoir

passé

avoir reçu

Indicatif

présent

je reçois
tu reçois
il/elle reçoit
nous recevons
vous recevez
ils/elles reçoivent

passé composé

j' ai reçu
tu as reçu
il/elle a reçu
nous avons reçu
vous avez reçu
ils/elles ont reçu

imparfait

je recevais
tu recevais
il/elle recevait
nous recevions
vous receviez
ils/elles recevaient

plus-que-parfait

j' avais reçu
tu avais reçu
il/elle avait reçu
nous avions reçu
vous aviez reçu
ils/elles avaient reçu

futur simple

je recevrai
tu recevras
il/elle recevra
nous recevrons
vous recevrez
ils/elles recevront

futur antérieur

j' aurai reçu
tu auras reçu
il/elle aura reçu
nous aurons reçu
vous aurez reçu
ils/elles auront reçu

passé simple

je reçus
tu reçus
il/elle reçut
nous reçûmes
vous reçûtes
ils/elles reçurent

passé antérieur

j' eus reçu
tu eus reçu
il/elle eut reçu
nous eûmes reçu
vous eûtes reçu
ils/elles eurent reçu

Conditionnel

présent

je recevrais
tu recevrais
il/elle recevrait
nous recevriions
vous recevriez
ils/elles recevraient

passé

j' aurais reçu
tu aurais reçu
il/elle aurait reçu
nous aurions reçu
vous auriez reçu
ils/elles auraient reçu

Participe

présent

recevant

passé

reçu/ue, us/ues
ayant reçu

Subjonctif

présent

que je reçoive
que tu reçoives
qu' il/elle reçoive
que nous recevions
que vous receviez
qu' ils/elles reçoivent

imparfait

que je reçusse
que tu reçusses
qu' il/elle reçût
que nous reçussions
que vous reçussiez
qu' ils/elles reçussent

passé

que j' aie reçu
que tu aies reçu
qu' il/elle ait reçu
que nous ayons reçu
que vous ayez reçu
qu' ils/elles aient reçu

plus-que-parfait

que j' eusse reçu
que tu eusses reçu
qu' il/elle eût reçu
que nous eussions reçu
que vous eussiez reçu
qu' ils/elles eussent reçu

Impératif

présent

reçois
recevons
recevez

passé

aie reçu
ayons reçu
ayez reçu

RENDRE

3^e GROUPE

Infinitif

présent
rendre

passé
avoir rendu

Indicatif

présent

je rends
tu rends
il/elle rend
nous rendons
vous rendez
ils/elles rendent

passé composé

j' ai rendu
tu as rendu
il/elle a rendu
nous avons rendu
vous avez rendu
ils/elles ont rendu

imparfait

je rendais
tu rendais
il/elle rendait
nous rendions
vous rendiez
ils/elles rendaient

plus-que-parfait

j' avais rendu
tu avais rendu
il/elle avait rendu
nous avions rendu
vous aviez rendu
ils/elles avaient rendu

futur simple

je rendrai
tu rendras
il/elle rendra
nous rendrons
vous rendrez
ils/elles rendront

futur antérieur

j' aurai rendu
tu auras rendu
il/elle aura rendu
nous aurons rendu
vous aurez rendu
ils/elles auront rendu

passé simple

je rendis
tu rendis
il/elle rendit
nous rendîmes
vous rendîtes
ils/elles rendirent

passé antérieur

j' eus rendu
tu eus rendu
il/elle eut rendu
nous eûmes rendu
vous eûtes rendu
ils/elles eurent rendu

Conditionnel

présent

je rendrais
tu rendrais
il/elle rendrait
nous rendrions
vous rendriez
ils/elles rendraient

passé

j' aurais rendu
tu aurais rendu
il/elle aurait rendu
nous aurions rendu
vous auriez rendu
ils/elles auraient rendu

Participe

présent
rendant

passé
rendu/ue, us/ues
ayant rendu

Subjonctif

présent

que je rende
que tu rendes
qu' il/elle rende
que nous rendions
que vous rendiez
qu' ils/elles rendent

imparfait

que je rendisse
que tu rendisses
qu' il/elle rendît
que nous rendissions
que vous rendissiez
qu' ils/elles rendissent

passé

que j' aie rendu
que tu aies rendu
qu' il/elle ait rendu
que nous ayons rendu
que vous ayez rendu
qu' ils/elles aient rendu

plus-que-parfait

que j' eusse rendu
que tu eusses rendu
qu' il/elle eût rendu
que nous eussions rendu
que vous eussiez rendu
qu' ils/elles eussent rendu

Impératif

présent

rends
rendons
rendez

passé

aie rendu
ayons rendu
ayez rendu

VERBES DU 3^e GROUPE EN -IR

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *souffrir, couvrir*. - 2. De même : *défaillir, tressaillir*. - 3. De même : ses composés.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *conquérir, requérir, s'enquérir*. - 2. De même : ses composés. - 3. De même : *sentir, se repentir* et leurs composés.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : ses composés et *venir* et ses composés. - 2. De même : ses composés. - 3. De même : *s'enfuir*.

ouvrir (1)

ouvrant
ouvert/te
j'ouvre, tu ouvres
il, elle ouvre
nous ouvrons
ils, elles ouvrent
j'ouvrais
j'ouvris
j'ouvrirai
j'ouvrirais
que j'ouvre
qu'il, qu'elle ouvre
que nous ouvrons
qu'ils, qu'elles ouvrent
ouvre, ouvrons

acquérir (1)

acquérant
acquis/se
j'acquiers, tu acquiers
il, elle acquiert
nous acquérons
ils, elles acquièrent
j'acquerrais
j'acquis
j'acquerrai
j'acquerrais
que j'acquière
qu'il, qu'elle acquière
que nous acquérons
qu'ils, qu'elles acquièrent
acquiers, acquérons

tenir (1)

tenant
tenu/ue
je tiens, tu tiens
il, elle tient
nous tenons
ils, elles tiennent
je tenais
je tins
je tiendrai
je tiendrais
que je tienne
qu'il, qu'elle tienne
que nous tenions
qu'ils, qu'elles tiennent
tiens, tenons

assaillir (2)

assaillant
assailli/ie
j'assaille, tu assailles
il, elle assaille
nous assaillons
ils, elles assaillent
j'assaillais
j'assaillis
j'assaillirai / assaillerais
j'assaillirais / assaillerais
que j'assaille
qu'il, qu'elle assaille
que nous assaillons
qu'ils, qu'elles assaillent
assaillie, assaillons

servir (2)

servant
servi/ie
je sers, tu sers
il, elle sert
nous servons
ils, elles servent
je servais
je servis
je servirai
je servirais
que je serve
qu'il, qu'elle serve
que nous servions
qu'ils, qu'elles servent
sers, servons

dormir (2)

dormant
dormi
je dors, tu dors
il, elle dort
nous dormons
ils, elles dorment
je dormais
je dormis
je dormirai
je dormirais
que je dorme
qu'il, qu'elle dorme
que nous dormions
qu'ils, qu'elles dorment
dors, dormons

cueillir (3)

cueillant
cueilli/ie
je cueille, tu cueilles
il, elle cueille
nous cueillons
ils, elles cueillent
je cueillais
je cueillis
je cueillerai
je cueillerais
que je cueille
qu'il, qu'elle cueille
que nous cueillons
qu'ils, qu'elles cueillent
cueille, cueillons

mentir (3)

mentant
menti
je mens, tu mens
il, elle ment
nous mentons
ils, elles mentent
je mentais
je mentis
je mentirai
je mentirais
que je mente
qu'il, qu'elle mente
que nous mentions
qu'ils, qu'elles mentent
mens, mentons

fuir (3)

fuyant
fui/fuie
je fuis, tu fuis
il, elle fuit
nous fuyons
ils, elles fuient
je fuyais
je fuis
je fuirai
je fuirais
que je fuie
qu'il, qu'elle fuie
que nous fuyions
qu'ils, qu'elles fuient
fuis, fuyons

VERBES DU 3^e GROUPE EN -IR

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent
1. De même : ses composés.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent
1. De même : ses composés, sauf *répartir*. - 2. De même : ses composés, sauf *assortir*. - 3. Certains temps sont peu utilisés.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent
1. Ce verbe est déféctif.

mourir
mourant
mort/te
je meurs, tu meurs
il, elle meurt
nous mourons
ils, elles meurent
je mourais
je mourus
je mourrai
je mourrais
que je meure
qu'il, qu'elle meure
que nous mourions
qu'ils, qu'elles meurent
meurs, mourons

partir (1)
partant
parti/ie
je pars, tu pars
il, elle part
nous partons
ils, elles partent
je partais
je partis
je partirai
je partirais
que je parte
qu'il, qu'elle parte
que nous partions
qu'ils, qu'elles partent
pars, partons

faillir (1)
inusité
failli
inusité
inusité
inusité
inusité
inusité
je faillis
je faillirai
je faillirais
inusité

inusité

vêtir (1)
vêtant
vêtu/ue
je vêts, tu vêts
il, elle vêt
nous vêtons
ils, elles vêtent
je vêttais
je vêtis
je vêtirai
je vêtirais
que je vête
qu'il, qu'elle vête
que nous vêtions
qu'ils, qu'elles vêtent
vêts, vêtons

sortir (2)
sortant
sorti/ie
je sors, tu sors
il, elle sort
nous sortons
ils, elles sortent
je sortais
je sortis
je sortirai
je sortirais
que je sorte
qu'il, qu'elle sorte
que nous sortions
qu'ils, qu'elles sortent
sors, sortons

gésir (1)
gisant
inusité
je gis, tu gis
il, elle git
nous gisons
ils, elles gisent
je gisais
inusité
inusité
inusité
inusité

inusité

courir (1)
courant
couru/ue
je cours, tu cours
il, elle court
nous courons
ils, elles courent
je courais
je courus
je courrai
je courrais
que je coure
qu'il, qu'elle coure
que nous courions
qu'ils, qu'elles courent
cours, courons

bouillir (3)
bouillant
bouilli/ie
je bous, tu bous
il, elle bout
nous bouillons
ils, elles bouillent
je bouillais
je bouillis
je bouillirai
je bouillirais
que je bouille
qu'il, qu'elle bouille
que nous bouillions
qu'ils, qu'elles bouillent
bous, bouillons

saillir (= dépasser) [1]
saillant
sailli
inusité
il, elle saille
inusité
ils, elles saillent
il, elle saillait
inusité
il, elle saillera
il, elle saillera
inusité
qu'il, qu'elle saille
inusité
qu'ils, qu'elles saillent
inusité

VERBES DU 3^e GROUPE EN -OIR

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *percevoir, apercevoir, concevoir*. - 2. De même : *ses composés (mais les participes ému et promu n'ont pas d'accent circonflexe sur le u)*.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *ses composés (mais prévaloir, au subjonctif présent, fait que je prévale)*.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *revoir*. - 2. De même : *pourvoir (sauf au passé simple : je pourvus)*.

décevoir (1)

décevant
décu/ue
je déçois, tu déçois
il, elle déçoit
nous décevons
ils, elles déçoivent
je décevais
je déçus
je décevrai
je décevrais
que je déçoive
qu'il, qu'elle déçoive
que nous décevions
qu'ils, qu'elles déçoivent
déçois, décevons

savoir

sachant
su/sue
je sais, tu sais
il, elle sait
nous savons
ils, elles savent
je savais
je sus
je saurai
je saurais
que je sache
qu'il, qu'elle sache
que nous sachions
qu'ils, qu'elles sachent
sache, sachons

pouvoir

pouvant
pu
je peux / puis, tu peux
il, elle peut
nous pouvons
ils, elles peuvent
je pouvais
je pus
je pourrai
je pourrais
que je puisse
qu'il, qu'elle puisse
que nous puissions
qu'ils, qu'elles puissent
inusité

devoir

devant
dû/due
je dois, tu dois
il, elle doit
nous devons
ils, elles doivent
je devais
je dus
je devrai
je devrais
que je doive
qu'il, qu'elle doive
que nous devions
qu'ils, qu'elles doivent
dois, devons

vouloir

voulant
voulu/ue
je veux, tu veux
il, elle veut
nous voulons
ils, elles veulent
je voulais
je voulus
je voudrai
je voudrais
que je veuille
qu'il, qu'elle veuille
que nous voulions
qu'ils, qu'elles veulent
veuille / veux, veuillons / voulons

voir (1)

voyant
vu/vue
je vois, tu vois
il, elle voit
nous voyons
ils, elles voient
je voyais
je vis
je verrai
je verrais
que je voie
qu'il, qu'elle voie
que nous voyions
qu'ils, qu'elles voient
vois, voyons

mouvoir (2)

mouvant
mû/mue
je meus, tu meus
il, elle meut
nous mouvons
ils, elles meuvent
je mouvais
je mus
je mouvrai
je mouvrais
que je meuve
qu'il, qu'elle meuve
que nous mouvions
qu'ils, qu'elles meuvent
meus, mouvons

valoir (1)

valant
valu/ue
je vaux, tu vaux
il, elle vaut
nous valons
ils, elles valent
je valais
je valus
je vaudrai
je vaudrais
que je vaille
qu'il, qu'elle vaille
que nous valions
qu'ils, qu'elles valient
vaux, valons

prévoir (2)

prévoyant
prévu/ue
je prévois, tu prévois
il, elle prévoit
nous prévoyons
ils, elles prévoient
je prévoyais
je prévis
je prévoirai
je prévoirais
que je prévoie
qu'il, qu'elle prévoie
que nous prévoyions
qu'ils, qu'elles prévoient
prévois, prévoyons

VERBES DU 3^e GROUPE EN -OIR

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait

passé simple
futur
cond. présent

subj. présent

impératif présent

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

asseoir (1)

asseyant
assis/ise
j'assieds, tu assieds
il, elle assied
nous asseyons
ils, elles asseyent
j'asseyais
j'assis
j'assiérai
j'assiérais
que j'asseye
qu'il, qu'elle asseye
que nous asseyions
qu'ils, qu'elles asseyent
assieds, asseyons

seoir (1)

seyant/séant
sis/sise
inusité
il, elle sied
inusité
ils, elles siéent
il, elle seyait,
ils, elles seyaient
inusité
il, elle siéra, ils, elles siéront
il, elle siérait,
ils, elles siéraient
inusité
qu'il, qu'elle siée
inusité
qu'ils, qu'elles siéent
inusité

déchoir

inusité
déchu/ue
je déchois, tu déchois
il, elle déchoit
nous déchoyons
ils, elles déchoient
inusité
je déchus
je déchoirai
je déchoirais
que je déchoie
que tu déchoies
qu'il, qu'elle déchoie
qu'ils, qu'elles déchoient
inusité

-

asseyant
assis/ise
j'assois, tu assois
il, elle assoit
nous assoyons
ils, elles assoient
j'asseyais
j'assis
j'assoirai
j'assoirais
que j'assoie
qu'il, qu'elle assoie
que nous assoyions
qu'ils, qu'elles assoient
assois, assoyons

pleuvoir (2)

pleuvant
plu
inusité
il pleut
inusité
inusité
il pleuvait
inusité
il plut
il pleuvra
il pleuvrait

inusité
qu'il pleuve
inusité
inusité
inusité

choir

inusité
chu/chue
je choisis, tu choisis
il, elle choisit
inusité
inusité
je chus
je choirai/cherai
je choirais/cherrais
inusité
inusité
inusité
inusité

surseoir

sursoyant
sursis/ise
je sursois, tu sursois
il, elle sursoit
nous sursoyons
ils, elles sursoient
je sursoyais
je sursis
je surseoirai
je surseoirais
que je sursoie
qu'il, qu'elle sursoie
que nous sursoyions
qu'ils, qu'elles sursoient
sursois, sursoyons

falloir (2)

inusité
fallu
inusité
il faut
inusité
inusité
il fallait

il fallut
il faudra
il faudrait

inusité
qu'il faille
inusité
inusité
inusité

échoir (1)

échéant
échu/ue
inusité
il, elle échoit
inusité
ils, elles échoient
il, elle échoyait
il, elle échut
il, elle écherra
il, elle échoirait/écherrait
inusité
inusité
qu'il, qu'elle échoie
qu'ils, qu'elles échoient
inusité

1. Le verbe *seoir* (= convenir) n'est employé qu'aux 3^{es} personnes ; au sens de « être situé », on emploie le participe passé *sis*. - 2. Les verbes *pleuvoir* et *falloir* sont impersonnels. - Au sens figuré, *pleuvoir* connaît une 3^e personne du pluriel : (les coups) *pleuvent, pleuvaient, pleuvront, plurent*...

VERBES DU 3^e GROUPE EN -RE

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *épandre, répandre, défendre, descendre, fendre, fondre, mordre, pendre, perdre, répondre, rompre* (mais : *il rompt*), *tondre, vendre* et leurs composés.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : ses composés.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : ses composés. - 2. De même : *dissoudre*.

tendre (1)

tendant
tendu/ue
je tends, tu tends
il, elle tend
nous tendons
ils, elles tendent
je tendais
je tendis
je tendrai
je tendrais
que je tende
qu'il, qu'elle tende
que nous tendions
qu'ils, qu'elles tendent
tends, tendons

mettre (1)

mettant
mis/mise
je mets, tu mets
il, elle met
nous mettons
ils, elles mettent
je mettais
je mis
je mettrai
je mettrais
que je mette
qu'il, qu'elle mette
que nous mettions
qu'ils, qu'elles mettent
mets, mettons

coudre (1)

cousant
cousu/ue
je couds, tu couds
il, elle coud
nous cousons
ils, elles cousent
je cousais
je cousis
je coudrai
je coudrais
que je couse
qu'il, qu'elle couse
que nous cousions
qu'ils, qu'elles cousent
couds, cousons

vaincre

vainquant
vaincu/ue
je vains, tu vains
il, elle vainc
nous vainquons
ils, elles vainquent
je vainquais
je vainquis
je vaincrai
je vaincrais
que je vainque
qu'il, qu'elle vainque
que nous vainquions
qu'ils, qu'elles vainquent
vains, vainquons

prendre (1)

prenant
pris/prise
je prends, tu prends
il, elle prend
nous prenons
ils, elles prennent
je prenais
je pris
je prendrai
je prendrais
que je prenne
qu'il, qu'elle prenne
que nous prenions
qu'ils, qu'elles prennent
prends, prenons

absoudre (2)

absolvant
absous/oute
j'absous, tu absous
il, elle absout
nous absolvons
ils, elles absolvent
j'absolvais
inusité
j'absoudrai
j'absoudrais
que j'absolve
qu'il, qu'elle absolve
que nous absolvions
qu'ils, qu'elles absolvent
absous, absolvons

battre

battant
battu/ue
je bats, tu bats
il, elle bat
nous battons
ils, elles battent
je battais
je battis
je battrai
je battrais
que je batte
qu'il, qu'elle batte
que nous battions
qu'ils, qu'elles battent
bats, battons

moudre

moulant
moulu/ue
je mouds, tu mouds
il, elle moud
nous moulons
ils, elles moulent
je moulais
je moulus
je moudrai
je moudrais
que je moule
qu'il, qu'elle moule
que nous moulions
qu'ils, qu'elles moulent
mouds, moulons

résoudre

résolvant
résolu/ue
je résous, tu résous
il, elle résout
nous résolvons
ils, elles résolvent
je résolvais
je résolus
je résoudrai
je résoudrais
que je résolve
qu'il, qu'elle résolve
que nous résolvions
qu'ils, qu'elles résolvent
résous, résolvons

VERBES DU 3^e GROUPE EN -RE

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *astreindre, atteindre, craindre, contraindre, enfreindre, éteindre, feindre, geindre, joindre, peindre, plaindre, teindre* et leurs composés. - 2. et 3. De même : leurs composés.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *sourire*. - 2. De même : *exclure et inclure* (mais part. passé *inclus*). - 3. De même : *luire* et ses composés.

craindre (1)

craignant
craint/te
je crains, tu crains
il, elle craint
nous craignons
ils, elles craignent
je craignais
je craignis
je craindrai
je craindrais
que je craigne
qu'il, qu'elle craigne
que nous craignons
qu'ils, qu'elles craignent
crains, craignons

paraître (1)

paraissant
paru/ue
je paraïs, tu paraïs
il, elle paraît
nous paraissions
ils, elles paraissent
je paraissais
je parus
je paraîtrai
je paraîtrais
que je paraisse
qu'il, qu'elle paraisse
que nous paraissions
qu'ils, qu'elles paraissent
paraïs, paraissions

rire (1)

riant
ri
je ris, tu ris
il, elle rit
nous rions
ils, elles rient
je riais
je ris
je rirai
je rirais
que je rie
qu'il, qu'elle rie
que nous rions
qu'ils, qu'elles rient
ris, rions

suivre (2)

suivant
suivi/ue
je suis, tu suis
il, elle suit
nous suivons
ils, elles suivent
je suivais
je suivis
je suivrai
je suivrais
que je suive
qu'il, qu'elle suive
que nous suivions
qu'ils, qu'elles suivent
suis, suivons

naître (2)

naissant
né/née
je nais, tu nais
il, elle naît
nous naissons
ils, elles naissent
je naissais
je naquis
je naîtrai
je naîtrais
que je naisse
qu'il, qu'elle naisse
que nous naissons
qu'ils, qu'elles naissent
naïs, naissons

conclure (2)

concluant
conclu/ue
je conclus, tu conclus
il, elle conclut
nous concluons
ils, elles concluent
je concluais
je conclus
je conclurai
je conclurais
que je conclue
qu'il, qu'elle conclue
que nous concluons
qu'ils, qu'elles concluent
conclus, concluons

vivre (3)

vivant
vécu/ue
je vis, tu vis
il, elle vit
nous vivons
ils, elles vivent
je vivais
je vécus
je vivrai
je vivrais
que je vive
qu'il, qu'elle vive
que nous vivions
qu'ils, qu'elles vivent
vis, vivons

croître (3)

croissant
crû/ue
je crois, tu crois
il, elle croît
nous croissons
ils, elles croissent
je croissais
je crus
je croîtrai
je croîtrais
que je croisse
qu'il, qu'elle croisse
que nous croissons
qu'ils, qu'elles croissent
crois, croissons

nuire (3)

nuisant
nui
je nuis, tu nuis
il, elle nuit
nous nuisons
ils, elles nuisent
je nuisais
je nuisis
je nuirai
je nuirais
que je nuise
qu'il, qu'elle nuise
que nous nuisons
qu'ils, qu'elles nuisent
nuis, nuisons

VERBES DU 3^e GROUPE EN -RE

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

conduire (1)
conduisant
conduit/te
je conduis, tu conduis
il, elle conduit
nous conduisons
ils, elles conduisent
je conduisais
je conduisis
je conduirai
je conduirais
que je conduise
qu'il, qu'elle conduise
que nous conduisions
qu'ils, qu'elles conduisent
conduis, conduisons

écrire
écrivant
écrit/te
j'écris, tu écris
il, elle écrit
nous écrivons
ils, elles écrivent
j'écrivais
j'écrivis
j'écrirai
j'écrirais
que j'écrive
qu'il, qu'elle écrive
que nous écrivions
qu'ils, qu'elles écrivent
écris, écrivons

croire
croyant
cru/ue
je crois, tu crois
il, elle croit
nous croyons
ils, elles croient
je croyais
je crus
je croirai
je croirais
que je croie
qu'il, qu'elle croie
que nous croyions
qu'ils, qu'elles croient
crois, croyons

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *construire, reconstruire, instruire, cuire, détruire* et les verbes se terminant par *-uire*.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

suffire
suffisant
suffi
je suffis, tu suffis
il, elle suffit
nous suffisons
ils, elles suffisent
je suffisais
je suffis
je suffirai
je suffirais
que je suffise
qu'il, qu'elle suffise
que nous suffissions
qu'ils, qu'elles suffisent
suffis, suffisons

dire (1)
disant
dit/dite
je dis, tu dis
il, elle dit
nous disons, vous dites
ils, elles disent
je disais
je dis
je dirai
je dirais
que je dise
qu'il, qu'elle dise
que nous disions
qu'ils, qu'elles disent
dis, disons, dites

lire (2)
lisant
lu/lue
je lis, tu lis
il, elle lit
nous lisons
ils, elles lisent
je lisais
je lus
je lirai
je lirais
que je lise
qu'il, qu'elle lise
que nous lisions
qu'ils, qu'elles lisent
lis, lisons, lisez

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *confire* et ses composés et *redire*. Les composés de *dire*, sauf *maudire* (modèle : 2^e groupe), se conjuguent sur *dire*, sauf à la 2^e personne pluriel indicatif présent : *vous contredisez*. - 2. De même : ses composés.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

boire
buvant
bu/bue
je bois, tu bois
il, elle boit
nous buvons
ils, elles boivent
je buvais
je bus
je boirai
je boirais
que je boive
qu'il, qu'elle boive
que nous buvions
qu'ils, qu'elles boivent
bois, buvons

taire (1)
taisant
tu/tue
je tais, tu tais
il, elle tait
nous taisons
ils, elles taisent
je taisais
je tus
je tairai
je tairais
que je taise
qu'il, qu'elle taise
que nous taisions
qu'ils, qu'elles taisent
tais, taisons

faire (2)
faisant
fait/faite
je fais, tu fais
il, elle fait
nous faisons, vous faites
ils, elles font
je faisais
je fis
je ferai
je ferais
que je fasse
qu'il, qu'elle fasse
que nous fassions
qu'ils, qu'elles fassent
fais, faisons, faites

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *plaire* et ses composés, sauf à la 3^e pers. (il, elle plaît). - 2. De même : ses composés.

VERBES DU 3^e GROUPE EN -RE

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. De même : *traire, abstraire, braire* (usité seulement aux 3^{es} pers. du sing. et du pluriel), *soustraire*. - 2. De même : *paître*, défectif (pas de passé simple ni de participe passé). - 3. Le verbe *sourdre* est défectif.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur
cond. présent
subj. présent

impératif présent

1. Le verbe *poindre* ne se conjugue qu'à la 3^e personne du singulier. - 2. Le verbe *frir* est défectif.

infinitif présent
participe présent
participe passé
indicatif présent

imparfait
passé simple
futur

cond. présent
subj. présent

impératif présent

extraire (1)
extrayant
extrait/te
j'extrais, tu extrais
il, elle extrait
nous extrayons
ils, elles extraient
j'extrayais
inusité
j'extrairai
j'extrairais
que j'extraie
qu'il, qu'elle extraie
que nous extrayions
qu'ils, qu'elles extraient
extrais, extrayons

oindre
oignant
oint/ointe
j'oins, tu oins
il, elle oint
nous oignons
ils, elles oignent
j'oignais
j'oignis
j'oindrai
j'oindrais
que j'oigne
qu'il, qu'elle oigne
que nous oignons
qu'ils, qu'elles oignent
oins, oignez

clore
inusité
clos/close
je clos, tu clos
il, elle clôt
nous closions
ils, elles closent
inusité
inusité
je clorai

je clorais
que je close
qu'il, qu'elle close
que nous closions
qu'ils, qu'elles closent
inusité

repaître (2)
repaissant
repu/ue
je repais, tu repais
il, elle repaît
nous repaissions
ils, elles repaissent
je repaissais
je repus
je repaîtrai
je repaîtrais
que je repaisse
qu'il, qu'elle repaisse
que nous repaissions
qu'ils, qu'elles repaissent
repais, repaissions

poindre (1)
poignant
oint
inusité
il, elle point
inusité
inusité
il poignait
il poignit
il poindra
il poindrait
inusité
qu'il, qu'elle poigne
inusité
inusité
inusité

éclorre
inusité
éclors/éclorse
inusité
il, elle éclot
inusité
ils, elles éclosent
inusité
inusité
il, elle éclora
ils, elles écloreont
il(s), elle(s) écloreai(en)t
inusité
qu'il, qu'elle éclore
inusité
qu'ils, qu'elles éclosent
inusité

sourdre (3)
inusité
inusité
inusité
il, elle sourd
inusité
ils, elles sourdent
il, elle sourdait
inusité
inusité
inusité
inusité

inusité

frir (2)
inusité
frit/frite
je fris, tu fris
il, elle frit
(pas de pluriel)
(pas de pluriel)
inusité
inusité
je frirai
je frirais
inusité
inusité
inusité
fris (*inusité*)

enclore
inusité
enclos/se
j'enclos, tu enclos
il, elle encloit
(pas de pluriel)
(pas de pluriel)
inusité
inusité
j'enclorai
j'enclorais
que j'enclose
qu'il, qu'elle enclose
que nous enclosions
qu'ils, qu'elles enclosent
inusité

Grammaire

LES INDISPENSABLES LAROUSSE

Les règles essentielles pour s'exprimer sans fautes !

- Des **fiches claires et structurées**, illustrées de nombreux **exemples**, pour comprendre et retenir les **notions fondamentales** :
 - ▶ les **mots**, leur nature et leur fonction dans la phrase
 - ▶ la construction des **compléments**
 - ▶ les **verbes** : transitifs, intransitifs, pronominaux
 - ▶ l'emploi des **temps** et des **modes**.
- Toutes les **règles d'accord** clairement expliquées :
 - ▶ noms, adjectifs et pronoms
 - ▶ verbes et sujets
 - ▶ participes passés...
- Des conseils pratiques pour **éviter les fautes** et **déjouer les pièges**.


LAROUSSE
DICTIONNAIRES

3,90 €
Prix France TTC

55-9610-1

ISBN 978-2-03-584560-3



9 782035 845603

LES INDISPENSABLES